



HAL
open science

Ex Oriente luxuria II - Première étude de cas : perles et écaille

Jean Trinquier, Florence Gombert-Meurice, Corinne Besson, Cyril Thiaudière, Jérôme Maucourant, Natacha Coquery, Federico de Romanis, Françoise Gury, Pierre Descotes, Pierre Schneider

► **To cite this version:**

Jean Trinquier, Florence Gombert-Meurice, Corinne Besson, Cyril Thiaudière, Jérôme Maucourant, et al.. Ex Oriente luxuria II - Première étude de cas : perles et écaille. 2014. halshs-01293665

HAL Id: halshs-01293665

<https://shs.hal.science/halshs-01293665>

Preprint submitted on 25 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ex oriente luxuria (II)

Première étude de cas : perles et écaille de tortue



Compte-rendu de la journée d'étude commune organisée par :
Françoise Gury et Jean Trinquier (École Normale Supérieure - Paris)
Pierre Schneider (Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Lyon)

1^{er} et 2 décembre 2015
Maison de l'Orient et de la Méditerranée
Lyon



Sommaire

Jean Trinquier - Introduction.....	2
Jean Trinquier - L'écaille de tortue : un matériau élusif (résumé de la communication).....	5
Florence Gombert-Meurice - Perles et portraits : petite lecture anthropologique des portraits de momies (résumé de la communication)	8
Corinne Besson et Cyril Thiaudière – Les bijoux avec perles de l'antiquité méditerranéenne (résumé de la communication)	25
Jérôme Maucourant – Un retour de la « querelle du luxe » ? Présence de Thorstein Veblen (texte complet de la communication)	31
Natacha Coquery - L'objet de luxe dans l'Europe moderne. Définitions, appropriation, diffusion (texte complet de la communication)	46
Federico de Romanis – Perles, écaille et taxation (résumé de la communication).....	65
Françoise Gury – Les perles, une passion virile (résumé de la communication)	70
Pierre Descotes - Pourquoi Dieu a-t-il créé la perle ? Interprétation morale et allégorique de la perle chez les Pères de l'Église (résumé de la communication)	74
Annexe 1 - Jean Trinquier et Pierre Schneider – Argumentaire de la journée d'étude	78
Annexe 2 – Pierre Schneider – document préparatoire à la journée d'étude	82

Introduction

Ce document est le compte-rendu de deux journées d'étude, organisées par Pierre Schneider (Université d'Artois / Maison de l'Orient et de la Méditerranée), Françoise Gury et Jean Trinquier (École normale supérieure - AOROC UMR 8546), journées qui se sont tenues à Lyon, à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, les 1^{er} et 2 décembre 2015. Cette seconde rencontre faisait suite à une première journée d'étude organisée à Paris, à l'École normale supérieure, le 10 novembre 2014.

La première journée, qui était en même temps un atelier de travail, avait pour but d'interroger la catégorie de l'objet de luxe, dont la définition est rarement explicitée dans les travaux d'histoire économique et sociale, tant elle semble aller de soi. Il s'agissait, entre chercheurs venus d'horizons différents et travaillant sur des époques différentes, de confronter les définitions adoptées par chacun de l'objet de luxe, en s'interrogeant plus particulièrement sur la différence entre objet de prestige et objet de luxe. Le compte-rendu de cette journée a été déposé sur le site des archives ouvertes HAL (<https://hal-ens-lyon.archives-ouvertes.fr/hal-01202124/document>).

Ex Oriente luxuria : ce titre, qui est bien sûr un détournement de l'expression *Ex Oriente lux*, est emprunté à l'article de Grant Parker, « Ex oriente luxuria : Indian commodities and Roman experience » *JESHO* 45.1 (2002) 40-95. Il correspond bien à la perception que les sources antiques, notamment latines, avaient des biens de luxe, censés arriver par vagues successives, qui sont autant de modes, depuis un Orient décrit comme corrompueur ; il y a une sorte de *translatio luxuriae* de l'est vers l'ouest, qui est comparable à la *translatio imperii*. C'est ce lien entre un produit jugé précieux et luxueux et l'origine lointaine sinon de l'artefact dans son ensemble, du moins de la matière qui le compose, que nous voudrions explorer à travers une première étude de cas, celui des perles (auxquelles Pierre Schneider vient de consacrer une habilitation à diriger des recherches) et de l'écaille de tortue – l'écaille de tortue étant la couche épidermique de la carapace de certaines tortues marines. Ces deux produits, dûment rapprochés par les sources antiques, sont l'un et l'autre issus de la mer, et

proviennent tous deux, pour la plus grande part, de ce que les Anciens appelaient la « mer Érythrée », c'est-à-dire l'océan Indien augmenté de la mer Rouge et du golfe Arabo-Persique. Ils ont également en commun de connaître dans le monde méditerranéen une vogue strictement contemporaine, qui n'est pas antérieure au II^e s. avant notre ère, voire à la seconde moitié de ce même siècle. À travers ces deux produits, ce sont à la fois les échanges entre la mer Méditerranée et l'océan Indien d'un côté, la consommation des produits de luxe de l'autre, que nous nous proposons d'étudier, dans le contexte spécifique de l'Antiquité, du II^e s. av. J.-C. jusqu'à l'Antiquité tardive, avec quelques aperçus sur la période byzantine. Il nous a paru intéressant, en contrepoint et pour poursuivre notre réflexion sur l'objet de luxe, de faire appel à des économistes et historiens de l'économie modernistes, afin de prendre en considération la place de la « querelle du luxe » dans les débats qui ont animé la pensée économique depuis l'époque moderne, et de voir comment le marché du luxe s'organisait dans l'Europe moderne.

Trois thèmes ont été distingués, même s'ils sont tous trois étroitement intriqués :

- la matérialité de l'objet de luxe
- la portée économique de cette consommation
- la signification sociale de cette consommation

Ce compte-rendu tient à présenter un état préliminaire des contributions de ces deux journées et des discussions auxquelles elles ont donné lieu. Une publication définitive est prévue dans une prochaine livraison de *Topoi* (<http://www.mom.fr/publications/collections-topoi>). Nous travaillons à une troisième session, *Ex Oriente luxuria III*, qui portera sur le poivre.

Jean TRINQUIER

L'écaille de tortue, un matériau éluif

Jean TRINQUIER (École Normale Supérieure – Paris)

Résumé de la communication – Article complet à paraître dans *Topoi*

À la toute fin de *l'Histoire naturelle*, Pline fait des perles, qui sont classées avec les gemmes, le produit le plus précieux issu de la mer, et de l'écaille de tortue (*testudinum cortex*), le produit le plus précieux issu des animaux marins – l'ivoire étant pour sa part le produit le plus précieux fourni par les animaux terrestres –. Outre une commune origine marine, la perle et l'écaille de tortue partagent une même provenance géographique, puisqu'elles proviennent l'une et l'autre de l'aire « érythréenne », l'océan Indien entendu au sens large du terme. L'écaille de tortue est également, comme on l'a remarqué, le produit le plus souvent cité dans le *Périple de la mer Érythrée*. Elle n'a cependant pas fait l'objet, pour l'Antiquité, de recherches approfondies. Cet état de fait s'explique largement par les difficultés de l'enquête et par le manque de sources.

Ces difficultés s'expliquent d'abord pour des raisons taphonomiques. Formée de kératine, l'écaille de tortue, dans des conditions d'enfouissement ordinaires, est vouée à disparaître en quelques années ou quelques décennies, sauf circonstances très particulières, liées notamment à une aridité exceptionnelle. De fait, les découvertes d'objets antiques en écaille de tortue sont plus que rares. À cette première difficulté s'en ajoute une deuxième, qui est d'ordre lexicale : dans les sources textuelles, il n'y a pas de vocabulaire spécifique, du moins en grec, pour désigner l'écaille de tortue. C'est le même terme, ἡ χελώνη, qui désigne à la fois l'animal, à savoir la tortue, aussi bien terrestre que fluviale ou marine, sa carapace et la couche épidermique, superficielle de cette dernière, qui fournit – chez certaines tortues marines uniquement – ce qu'on appelle l'écaille de tortue ; il faut également tenir compte des très nombreux emplois métaphoriques du substantif. Pour ce qui est de la documentation figurée, il n'est pas facile de distinguer – sur une fresque, par exemple – un placage en écaille de tortue d'un placage de bois exotique, voire de marbre. Il n'en vaut pas

moins la peine de reprendre l'enquête, en tenant notamment compte des connaissances nouvelles acquises par la biologie marine et par l'ethnozoologie (J. Frazier).

L'écaille de tortue, qui a fait jusqu'à peu l'objet d'un commerce florissant, est fournie par trois espèces de tortues marines, la tortue caret (*Eretmochelys imbricata* L. 1766), qui donne à la fois l'écaille la plus belle et la plus facile à travailler, dans une moindre mesure la tortue verte (*Chelonia mydas* L., 1758), qui est surtout exploitée pour sa viande, mais qui fournit aussi de l'écaille, quoique plus fine et plus difficile à travailler que la précédente, et la tortue caouanne (*Caretta caretta* L. 1758), dont les écailles sont elles aussi fines et fragiles. De ces trois espèces, seule la tortue caouanne est régulièrement présente en Méditerranée, sur les bords de laquelle elle nidifie, sans que sa présence n'ait apparemment donné lieu à l'exploitation de son écaille. Il n'en va pas de même dans la mer Rouge et l'océan Indien, où cinq des sept espèces actuelles de tortues marines se rencontrent, en particulier la précieuse tortue caret. Le *Périple de la mer Érythrée*, auquel on peut ajouter la *Géographie* de Strabon et l'*Histoire naturelle* de Pline, permet de dresser la liste des lieux où se négociait l'écaille de tortue. Si la correspondance de la carte ainsi obtenue avec celle des récifs coralliens où la tortue caret se nourrit n'est qu'imparfaite, elle est assez bonne avec la carte des zones actuelles de nidification de l'espèce. Cette correspondance donne à penser que c'était aussi l'écaille de la tortue caret qui était privilégiée dans l'Antiquité, et que le ramassage sur la plage des tortues venant pondre jouait un rôle important dans l'acquisition de l'écaille.

Le *Périple de la mer Érythrée* fournit des indications de quantité, de qualité et de provenance, mais aucune mention de prix. Dans l'Édit de Dioclétien, le prix de l'écaille de tortue ne représente que 2/3 de celui de l'ivoire. Si l'on accepte la savante et patiente reconstruction opérée par Federico De Romanis, qui emporte la conviction, il est possible de tirer du *Papyrus de Muziris* une précieuse indication sur les quantités d'écailles de tortue qui pouvaient être transportées : il est probable que la cargaison de l'*Hermapollon* comptait plus de deux tonnes d'écailles de tortue, ce qui a dû nécessiter la mise à mort de plus de 1400 tortues adultes. C'est un nombre considérable, mais crédible, comme le montre la comparaison avec les données fournies par des époques plus récentes ; il faut également tenir compte du fait que l'écaille négociée à *Muziris* provenait à la fois des îles Laquedives et

de l'Asie du Sud-Est.

Dans le monde méditerranéen, l'écaille de tortue est un matériau de luxe, qui entre dans la fabrication d'un certain nombre de meubles et objets précieux, sous la forme de placage. Employée surtout en ébénisterie, elle n'a pas donné lieu à un artisanat spécialisé. À côté d'autres matériaux de prix, comme l'ivoire (et secondairement l'os) et différents métaux et alliages, elle a été utilisée dans le décor des précieux lits de table, qui constituent à partir du II^e s. av. J.-C. un élément incontournable du luxe des *conuiuia*. C'est là sa principale et sa première utilisation. L'écaille de tortue est ainsi fermement inscrite dans la sphère du *conuiuium* et a partie liée avec d'autres biens de luxe, comme les plateaux de table en thuya et les services d'argenterie. On peut dire d'elle ce que Pline (XIII, 91) dit du bois de thuya : *Confines ei Mauri, quibus plurima arbor citri et mensarum insania, quas feminae uiris contra margaritas regerunt* (« À cette chaîne confine la Maurétanie, où abondent les citres, et d'où vient cette folie des tables de citre que les femmes rétorquent aux hommes quand ils leur reprochent leurs perles. » [trad. A. Ernout, Paris, 1956]). Son emploi s'est étendu ensuite des lits de table aux lits à coucher. L'écaille de tortue semble également avoir été utilisée dans le décor de surfaces verticales, portes et chambranles en particulier ; son emploi en placage sur les murs est plus douteux. Elle entre également dans la confection de petits objets, petites boîtes, tablettes, plateaux, peut-être aussi instruments de musique. Selon Pline, on savait également depuis le règne de Néron teinter l'écaille de tortue pour lui faire imiter d'autres matériaux. Dans tous ces emplois, l'écaille est utilisée en placage de marqueterie. On pouvait également confectionner des petits objets entièrement en écaille, comme c'est le cas des épingles à cheveux.

Il reste à préciser la chronologie et les antécédents de ces emplois. Le cas de l'écaille de tortue est exactement parallèle à celui des perles ; leur vogue conjointe date dans le bassin méditerranéen de l'époque tardo-républicaine. Pline donne d'ailleurs comme *primus inuentor* des placages de marqueterie en écaille de tortue le chevalier Caruilius Pollio. C'est aussi l'époque de la reprise des activités commerciales en mer Rouge. Comme les perles, l'écaille de tortue est un produit de la « mer d'Érythrée », qui passe par Alexandrie avant de gagner la Méditerranée (ce qui n'exclut pas un autre itinéraire, terrestre, aboutissant cette

fois aux ports de la côte du Levant). Elle semble d'ailleurs avoir été associée de façon privilégiée à Alexandrie, comme en témoigne le quintuple triomphe de César en 46. Il n'y a cependant pas de précédents lagides clairs. L'*ecphrasis* du palais de Cléopâtre VII à Alexandrie, dans le chant X de la Pharsale, ne peut pas être invoquée pour accréditer la thèse d'une utilisation alexandrine précoce de l'écaille de tortue, car il s'agit moins d'un palais lagide, de toute façon tardif, que d'un palais de fiction se rapprochant d'un palais néronien. Il faut donner tout son poids au silence de Callixène de Rhodes dans ses descriptions de la *skènè* et de la *pompè* de Ptolémée II Philadelphe, comme de la thalamègè de Ptolémée IV Philopator, qui apparaissent pourtant comme autant d'inventaires méthodiques de tous les biens précieux et de toutes les richesses du royaume égyptien exhibés par les souverains lagides. Cela ne veut pas dire que l'écaille de tortue n'était pas encore utilisée, mais seulement qu'elle n'était pas encore un symbole privilégié du luxe des rois et des élites. Ce n'est qu'à l'époque de Cicéron, qui pour sa part ne mentionne jamais l'écaille de tortue dans ses évocations du luxe, qu'elle le deviendra progressivement, en même temps que la vogue des lits de table luxueux décorés de matériaux précieux.

jean.trinquier@ens.fr

Perles et portraits : petite lecture anthropologique des portraits de momies

Florence GOMBERT-MEURICE (Musée du Louvre – Paris)

Résumé de la communication – article complet à paraître dans *Topoi*

Introduction

Les quatre volumes du *Repertorio d'Arte* consacrés aux portraits de momie peints provenant de grandes nécropoles d'Égypte constituent une somme iconographique et documentaire inégalée sur le sujet¹. Ils offrent l'approche la plus exhaustive de ce corpus d'œuvres représentant manifestement une élite de l'Égypte des premiers siècles de notre ère, peintes *a tempera* ou à l'encaustique sur diverses essences de bois (sycomore, ficus et tilleul surtout). La consultation des nombreuses planches de ces volumes, où apparaissent plus de sept cents portraits de momies, nous place face à une évidence : une grande majorité des femmes (environ cent soixante-quinze) sont parées de pendants d'oreilles comportant une ou plusieurs perles, et quelques-unes en arborent même un collier complet². La relative rareté des perles dans le monde romain, où nous savons qu'elles étaient très onéreuses³ conduit donc à la question suivante : s'agit-il dans tous les cas de représentations de bijoux autrefois portés, ou plutôt d'un code lié à la représentation sociale? Est-il possible d'identifier la partie du costume ou de la parure – les perles en particulier – qui relèverait du

¹ Klaus Parlasca, *Repertorio d'arte dell'Egitto greco-romano* (Serie B, volume I. Tavole 1-60, Numeri 1-246), Rome, 1969 ; Id., *Repertorio d'arte dell'Egitto greco-romano* (Serie B, volume II : Ritratti di Mummie. Tavole 61-120. Numeri 247-496), Rome, 1977 ; Id. *Repertorio d'arte dell'Egitto greco-romano* (Serie B, volume III : Ritratti di Mummie. Tavole 121-158. Numeri 497-674), Rome, 1980 ; Id., *Repertorio d'arte dell'Egitto greco-romano* (Serie B, volume IV : Ritratti di Mummie. Tavole 159-202. Numeri 675-1028), Rome, 2003.

² Voir les portraits inventoriés par K. Parlasca (N 131 ; N 132 ; N 143 ; N 240 ; N 241, N 390).

³ Au moins pour certaines d'entre elles, car elles provenaient de l'Océan Indien. Voir, par exemple, Arrien, *Indika*, 8, 9 : « Maintenant encore ceux qui transportent les marchandises du pays des Indiens jusqu'à chez nous s'empressent de l'acheter et de l'importer ; en Grèce autrefois, et encore plus à Rome aujourd'hui, ceux qui jouissent de la richesse et de l'opulence s'empressent encore plus d'acquérir la *margaritês* marine (c'est son nom dans la langue des Indiens. »

code vestimentaire obligatoire dans ce type de portrait – pour des raisons religieuses ou sociales – et quelle autre partie relèverait de la représentation de la personne vivante arborant les parures de sa condition ou de son « goût » à l’adresse de ses contemporains ? Nous ne ferons, dans un premier temps, qu’esquisser les réponses, car cela impose au préalable de poser les termes de la lecture anthropologique et sociale des portraits peints de momies à laquelle il est possible de se livrer.

Les portraits de momies comptent parmi les objets qui se prêtent le mieux à une approche anthropologique : ils sont de proportions strictement humaines ; ils avaient pour destination finale d’être appliqués sur les corps momifiés des personnes qu’ils représentaient – c’est cet usage funéraire qui leur vaut d’ailleurs d’avoir été conservés –. Ils restituent l’image des femmes et des hommes des premiers siècles de notre ère à l’imitation du réel⁴ ou, à tout le moins, suivant les canons de la peinture classique auxquels nous sommes de longue date habitués en Occident. Cela semble abolir le temps et permettre la rencontre, les yeux dans les yeux, avec une humanité disparue il y a deux mille ans. Pourtant, à l’évidence de la première approche s’oppose le mutisme de nos sources écrites. En effet, les nombreux documents dont disposent les historiens de l’Égypte des premiers siècles de notre ère, qu’ils soient grecs ou démotiques, sont difficiles à confronter précisément avec les portraits peints, bien que certains d’entre eux aient conservé le nom de ceux qu’ils représentaient. Cela explique que l’exercice d’identification de la population n’ait pas d’emblée été mené avec la même précision que les études techniques et stylistiques.

A cet égard, les travaux de Barbara Borg ont certainement marqué un tournant dans l’étude⁵, de même que l’approche de Dominique Montserrat, qui a mis en évidence l’adéquation de certains détails iconographiques, constamment présents sur les portraits peints de jeunes garçons, avec les codes sociaux décrits par les sources écrites à propos de cette classe d’âge hellénisée et destinée à l’éphébie⁶. L’approche anthropologique et sociale

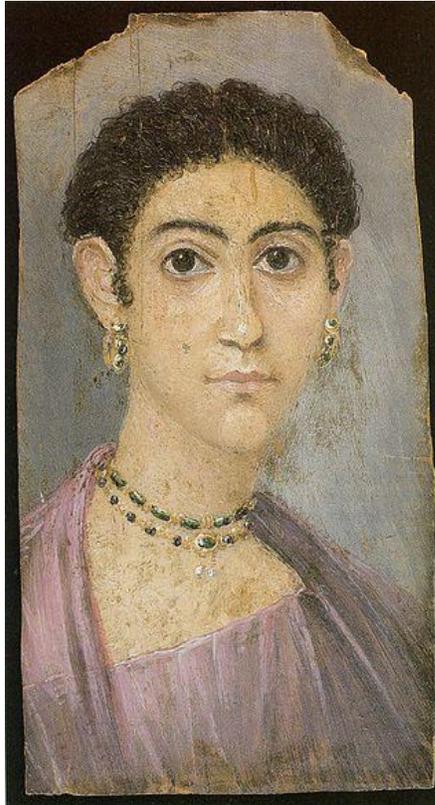
⁴ Sur la vocation de la peinture d’époque antique à imiter la réalité, voir, par exemple, Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, 35, 4 (trad. Littré).

⁵ Voir en particulier B. Borg, *Mumienporträts : Chronologie und kultureller Kontext*, Deutsches Archäologisches Institut, Mainz, 1996.

⁶ D. Montserrat, « The Representation of Young Males in ‘Fayum Portraits’ » *JEA* 79 (1993) 215-225.

sous-tend aussi l'étude novatrice du mobilier funéraire de l'Égypte romaine de Patricia Riggs⁷. Ainsi, les hommes et les femmes représentés sur les portraits de momie se révèlent et composent une image plus précise d'une partie de l'élite de la société multiculturelle égyptienne d'époque romaine.

Comment, sur la base de ces travaux, comprendre la présence de perles sur les portraits peints de femmes?



Portrait d'une jeune femme (British Museum – Wikimedia Commons - cliché : Eloquence)

II - Des portraits « grecs » ?

Pour tenter de définir au mieux la classe sociale concernée par ces portraits, il semble fondamental de tenter d'en reconstituer autant que possible le contexte archéologique et, en premier lieu, de dresser la carte des sites de découverte⁸.

⁷ P. Riggs, *The Beautiful Burial in Roman Egypt. Art, Identity and Funerary Religion*, Oxford University Press, Oxford, 2005.

⁸ Voir la carte dans B. Borg, *Der zierlichste Anblick der Welt... Ägyptische Porträtmumien*, Mainz am Rhein, 1998,

Ces portraits, longtemps dits portraits du Fayoum en raison de leur abondance dans cette région où ils furent d'abord révélés grâce aux fouilles pionnières de Sir William Matthew Flinders Petrie à Hawara⁹, ont été mis au jour dans diverses régions d'Égypte. Ainsi, parmi les collections du Musée du Louvre, qui comptent vingt-sept portraits de ce type (dont certains très fragmentaires), quatre seulement proviennent du Fayoum (Philadelphia, Er-Rubbayat), réalisés avec la technique *a tempera* ; dix autres proviennent de la nécropole d'Antinoopolis, en Moyenne Égypte. Il faut remarquer que ces portraits ont été découverts dans des lieux très précis, principalement dans quelques grandes nécropoles, comme celles d'Hawara et d'Er-Rubbayat (Philadelphia) dans le Fayoum, d'Antinoopolis en Moyenne Égypte, ou d'Akhmîm en Haute Égypte, et sont absents ailleurs : toutes les nécropoles marquées par la culture hellène n'ont donc pas fourni de momies à portraits peints¹⁰, et l'on peut formuler l'hypothèse que ces derniers ne concernent donc qu'une partie très définie de la population égyptienne d'époque romaine, laquelle semble s'être assez systématiquement regroupée.

Jean-François Champollion, dans la *Notice descriptive des monuments égyptiens du musée Charles X*, parle, de manière non ambiguë, d'un masque « provenant de la momie d'un grec d'Égypte » et, à propos de six autres masques, « de masques de momies de femmes de l'époque gréco-romaine, avec coiffure et ornements de tête tout-à-fait étrangers aux femmes de race égyptienne », ajoutant que « trois de ces masques sont dorés »¹¹. Les portraits peints, sur lesquels il est possible de noter les mêmes costumes et coiffures que sur les masques – réalisés à l'encaustique suivant une technique grecque¹² –, présentent un lien

p. 4. Il serait aussi utile de prendre en compte le mobilier funéraire retrouvé dans les tombes de momies à portraits, mais l'histoire des fouilles rend l'exercice assez difficile.

⁹ W. M. Flinders Petrie, *The Hawara Portfolio : Paintings of the Roman Age*, British School of Archaeology in Egypt and Egyptian Research Account, 19th Year, Londres, 1913 ; Janet Picton, Stephen Quirke et Paul C. Roberts (éds.), *Living Images : Egyptian Funerary Portraits in the Petrie Museum*, Walnut Creek, CA, 2007.

¹⁰ À cet égard, on pourra, par exemple, citer *Hermopolis Magna* (Touna el-Gebel), non loin d'Antinoopolis, où les momies sont pourvues de masques plastrons en stuc, de style gréco-romain, répondant aux mêmes codes vestimentaires, avec des coiffures très comparables à celles des portraits peints.

¹¹ Jean-François Champollion, *Notice descriptive des monuments égyptiens du musée Charles X*, édition établie par Sylvie Guichard, Paris, 2013, P. 15 et P. 16, p. 250.

¹² Cf. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, 35, 122 : « On ne sait pas au juste qui inventa la peinture en cire et à l'encaustique. Quelques-uns en attribuent la découverte à Aristide, et le perfectionnement à Praxitèle.

très fort avec la culture gréco-romaine. Faut-il pour autant qualifier de « Grecs » les hommes et les femmes qu'ils représentent?

Avant de répondre à cette question, il paraît indispensable de prendre en compte le fait que l'individualité des portraits est « construite » autour de codes picturaux qui peuvent en troubler l'interprétation. Ainsi, au 19^e siècle, on tenta d'identifier plusieurs personnages représentés sur les portraits. On se livra, par exemple, à des analyses stylistiques en comparant les portraits avec des profils de monnaies hellénistiques. On crut de la sorte reconnaître Ptolémée II Philadelphe sur un portrait d'homme en costume militaire, ou Cléopâtre VII sur un portrait de femme ; on crut voir dans un portrait de Berlin¹³, que l'on croit aujourd'hui inspiré d'un portrait de Néron¹⁴, l'image de Ptolémée III Évergète Le rendu assez réaliste, en raison de la couleur et de la technique à l'encaustique, incitait en effet à considérer que les portraits étaient de fidèles représentations des défunts, alors que, s'agissant des portraits sculptés de particuliers, les savants avaient la prudence de les interpréter en fonction de codes, notamment ceux induits par les portraits impériaux.

Le contraste entre le style apparemment réaliste de ces portraits et la codification artistique, voire les manies d'artistes qui les affectent, est généralement frappant. Ainsi, le portrait de garçon du musée de Dijon et le portrait dit de l'Européenne du Louvre¹⁵ sont attribués à la même main en raison du système de représentation des yeux ; de même, les formes des yeux et des lèvres de deux portraits de jeunes hommes conservés l'un à Berlin l'autre à New-York paraissent très ressemblantes bien que chacun donne l'impression de respecter les traits précis de la personne représentée¹⁶. Sans développer davantage, il est clair que la peinture n'est pas la photographie de l'individu représenté ; ces aspects stylistiques ne peuvent donc pas être ignorés avant d'examiner les portraits comme des

Cependant il y a eu des peintures à l'encaustique un peu plus anciennes, par exemple de Polygnote, de Nicanor et d'Arcésilas, tous trois de Paros (...). » (trad. Littré).

¹³ Staatliches Museum, Berlin 31161/19.

¹⁴ Voir Borg (*op. cit.* n. 8), p. 34-36.

¹⁵ M. F. Aubert et R. Cortopassi, *Portraits funéraires de l'Égypte romaine. Cartonnages, linceuls et bois*, Paris, 2008, n° 70 ; voir plus particulièrement p. 277.

¹⁶ Berlin, Staatliche Museen Preussischer Kulturbesitz, inv. 19722 ; New York, Metropolitan Museum of Art, inv. 11.139. Voir Borg (*op. cit.* n. 8), p. 38-39.

sources possibles d'étude de la population. Il n'en demeure pas moins que ces peintures étaient appliquées sur des momies et qu'elles sont donc les portraits des personnes représentées. Dans ces conditions, quelles informations précises sur leur identité peuvent-ils livrer ?



L' « Européenne du Louvre » (Wikimedia Commons – cliché : Eloquence)

III – Des visages et des noms

Certains portraits ont conservé le nom de leur propriétaire. Ce point a été étudié en

détails par Barbara Borg qui s'appuie sur l'étude de Roger Bagnall pour l'analyse de trente-huit portraits inscrits¹⁷. Les conclusions sont claires : la plupart des noms sont théophores (vingt-deux), construits avec le nom de divinités grecques qui ont toutes un équivalent égyptien bien connu (Ammonios, Apollon, Sarapi, etc.) ; huit noms sont des noms grecs fréquents (Hérodès, Eirenê, etc.) ; un nom est macédonien (Démétris) ; quatre sont latins - (Silvanos, Taureinos, etc.) ; cinq ont une autre origine (Antinoos, Thénos, etc.). Cela recoupe, avec quelques variations, les proportions mises en évidence par R. Bagnall à Karanis et à Ptolémaïs, ainsi que dans l'ancienne élite grecque du Fayoum (« 6475 Katoken arsinoïtes »)¹⁸.

Quelques mentions des fonctions exercées par les personnes représentées viennent enrichir le dossier. Un portrait retrouvé à Thèbes porte l'inscription suivante : « Antinoos, fils de Taureinos, *nauklêros*, 18 ans »¹⁹ : le défunt est qualifié d'armateur de bateau, ce qui, notons-le, n'était sans doute pas une véritable activité, compte-tenu du jeune âge du défunt. Une seconde inscription sur un portrait sur linceul de femme mentionne une Hermionê *grammatikê*, c'est-à-dire probablement une enseignante²⁰. Malheureusement, il n'y a là rien de très déterminant pour définir la population de l'ensemble des portraits, et ce d'autant moins que les noms des portraits sont trop fréquents pour qu'il soit possible de reconnaître dans les sources écrites les personnages en question.

De manière plus générale, dans le Fayoum – mieux connu en raison de la richesse des sources écrites –, il semble bien que des personnes portant des noms comparables à ceux des portraits peints, pouvaient à la fois se considérer comme des gardiens de la culture grecque, dans laquelle le gymnase et l'éphébie jouaient un rôle fondamental, et adorer le dieu crocodile²¹. Toutes les études des populations de l'Égypte romaine²² ont d'ailleurs largement démontré que, depuis l'époque ptolémaïque, des Égyptiens avaient pénétré le

¹⁷ Cf. Borg (*op. cit.* n. 8), p. 41.

¹⁸ R. Bagnall, « The people of the Roman Fayum », dans M. L. Bierbrier (éd.), *Portraits and Masks. Burial Customs in Roman Egypt*, 1997, p. 7-15.

¹⁹ E. Graefe, « A Mummy Portrait of Antinous from Thebes », dans Bierbrier (*op. cit.* n. 18.), pl. 5.2.

²⁰ Cf. Borg (*op. cit.* n. 8), p. 53, fig. 67 (*Cambridge, Girton College, o. In v.*).

²¹ R. K. Ritner, « Implicit Models of Cross-Cultural Interaction: A Question of Noses, Soap, and Prejudice », dans J. H. Johnson (éd.), *Life in a Multi-Cultural Society. Egypt from Cambyses to Constantine and Beyond (SAOC 51)*, Chicago, 1992, p. 284.

²² Cf. notamment les travaux de W. Clarysse, R. S. Bagnall et D. Tompson.

groupe des Hellènes par la voie des mariages ou de l'exercice de charges militaires et administratives. L'hellénisation des élites avait ainsi eu pour effet de créer une certaine mixité au sein de la population, difficile à démêler.

Dans ce contexte, on comprend que l'Empire ait eu à cœur de clarifier les statuts. Dans un premier temps, on ne reconnut comme citoyens – bénéficiant de divers privilèges – que les habitants des quatre cités : Alexandrie, Naucratis, Ptolémaïs et Antinoopolis ; le reste de la population était considéré comme « égyptienne ». On définit cependant aussi une citoyenneté métropolitaine, pour les habitants des capitales de nomes (ou « métropoles »), apportant divers avantages fiscaux. La loi institua en outre, dès le règne d'Auguste, le fait que les enfants hériteraient du statut le plus inférieur de leurs deux parents, ce qui affecta ceux dont l'un des parents était égyptien (un non Grec titulaire d'une charge administrative). Pour entrer au gymnase, il fallut aussi démontrer que les ascendants y avaient accès depuis longue date, ce qui entraîna la fermeture de nombreux gymnases de campagnes. Rome encouragea de la sorte la formation d'une élite urbaine²³, même si, après plus de deux siècles de domination romaine, en 212, sous le règne de Caracalla, les statuts furent simplifiés par l'octroi de la citoyenneté à l'ensemble des habitants libres de l'Empire. La société n'en demeura pas moins très mélangée et l'étude des noms ne permet donc pas d'affirmer l'appartenance ethnique ni même sociale des personnes.

Ajoutant encore à la difficulté d'aborder les portraits par l'étude des noms, B. Borg explique la fréquence des noms théophores sur les portraits par le contexte funéraire : elle estime qu'il s'agit de noms de circonstance, peu utilisés dans la vie quotidienne²⁴. La documentation papyrologique montre souvent, en effet, que les personnes possédaient plusieurs noms : en général, un nom grec dans le cadre des charges administratives et un nom égyptien dans le cadre privé. Cela s'accorde très bien avec ce que l'on observe sur les étiquettes de momies qui mentionnent en grec, sur une face, l'état civil des défunts – leur nom, leur âge et parfois leur fonction – et en égyptien, sur l'autre face, une formule de prières. Étant donné ce contexte multiculturel, l'étude des noms permet tout au plus

²³ Voir, sur ce sujet, la synthèse de Riggs (*op. cit.* n. 7), p. 15-26.

²⁴ Borg (*op. cit.* n. 8), p. 73.

d'affirmer une évidence : les personnes représentées sur les portraits peints de momies appartenaient à une population hellénisée ... ce qui concernait beaucoup d'Égyptiens du temps – rappelons que le grec était la langue administrative – .



Portrait de femme (Walters art Museum – Baltimore – Wikimedia Commons)

IV – Iconographie : les portraits d'une élite romaine de province

Il n'est pas douteux que les personnes qui ont bénéficié de portraits peints – et parfois dorés – faisaient partie de l'élite locale. Les coûts entraînés par la momification et les

funérailles suffit pour s'en convaincre²⁵. Les portraits reproduisent en outre, de manière assez évidente, la mode vestimentaire d'une élite. Les femmes, en effet, ont des manteaux de couleur rouge, rosés, vert, bleu ou violet, diversement fermés par de précieuses agrafes. Elles sont abondamment parées. Les *chiton* sont toujours pourvus de *clavi* de couleur, avec parfois des applications de motifs ronds, du type *orbiculi*. Cela est sans rapport avec la pourpre romaine, et le fait même que les femmes en portent le prouve ; mais faut-il pour autant y voir un simple motif décoratif, ou doit-on y lire une référence culturelle plus précise ?

Les *clavi* étant des marqueurs du rang social à Rome, ils pourraient bien montrer, dans le cadre égyptien, une affiliation volontaire et visiblement marquée à la société romaine. De même, dans le domaine de la coiffure, l'inspiration impériale a souvent permis de dater les portraits, ce qui montre une référence précise faite à la culture romaine. Certes, il faut remarquer, avec B. Borg, que la grande diversité de coiffures du II^e siècle ap. J.-C. est en partie reprise au IV^e siècle, et que les datations fondées sur les modes capillaire sont donc loin d'être précises²⁶, de même que les références explicites aux épouses d'empereurs²⁷. L'idée que le retard de mode des coiffures provinciales puisse être attribué à la nécessaire lenteur de la diffusion des images impériales véhiculées par les monnaies et les statues doit donc être nuancée quand il s'agit d'un retard de plus d'un siècle. Il semblerait plutôt que, loin d'imiter la mode impériale de manière servile, scrupuleuse et d'avance dépassée, l'on souhaitait se coiffer à la manière « romaine ». La mode n'était donc pas strictement copiée de la maison impériale mais inspirée par elle, ce qui était la manière provinciale d'être romain.

Cela ne suffit pas pour autant à faire des personnes représentées des citoyens

²⁵ Voir, au sujet des funérailles, Mark Smith, *Traversing Eternity. Texts for the Afterlife from Ptolemaic and Roman Egypt*, Oxford, 2009, p. 38. Certains papyrus découverts à Tebtunis et Oxyrynchos se réfèrent parfois au *Logos kèdeis* et montrent que les dépenses incluaient le transport du corps, la sculpture de la stèle, l'enveloppement de la momie et le repas funéraire.

²⁶ B. Borg, « Problems in the Dating of the Mummy Portraits », dans E. Doxiadis, *The Mysterious Fayum Portraits. Faces from Ancient Egypt*, Londres, 1995, p. 229-233.

²⁷ Les cheveux ondulés, tirés en arrière et surmontés d'un chignon tressé en diadème apparaissent au temps d'Hadrien (117-138 ap. J.-C.) ; le chignon bas fait référence à l'époque de Faustine la Jeune (130-175 ap. J.-C.), alors que les chignons lourds et complexes sont caractéristiques du III^e siècle.

romains. D'ailleurs, la toge que portaient les citoyens romains n'a jamais été identifiée avec certitude sur les portraits²⁸.

Il est cependant possible de relever que des portraits d'enfants, surtout ceux du Fayoum, représentent les vêtements de la *mallokouria*, rite de passage au gymnase, ainsi que la boucle de cheveux caractéristique²⁹. Cela doit être considéré avec d'autant plus d'attention que les jeunes hommes s'enregistraient précisément comme métropolitite avant l'âge de quatorze ans (*epikrisis*) et que cela classe sans doute les personnes représentées parmi les métropolitites. Bien entendu, il n'est pas possible de prétendre que, par extension, ce serait le cas toutes les personnes représentées, mais cela donne un indice précieux quant à la classe sociale. Dans le même ordre d'idées, lorsque qu'un homme ne porte pas le *chiton* et l'*himation*, il porte un costume militaire³⁰, lequel, en l'occurrence, ne pouvait être porté que par un citoyen de droit romain.

Ce qui frappe en outre, concernant les coiffures - toujours romaines ! – c'est que, s'il n'est pas toujours facile de dater précisément les portraits de momie par la coiffure, il est en revanche plus simple d'attribuer un âge aux personnes représentées. Il semble bien, en effet, que les fillettes et les jeunes filles soient reconnaissables à leurs coiffures sobres – les cheveux tirés en arrière, parfois avec une tresse sur le sommet de la tête –, alors que les femmes portent des coiffures plus sophistiquées. Cela répondrait assez bien au fait relevé par D. Montserrat, que la barbe non coupée était le signe extérieur pratiquement indispensable à la représentation idéale des garçons d'âge pubère à l'époque romaine – ce qui recoupe les descriptions littéraires –³¹. Ainsi, il semble bien que les portraits de momie

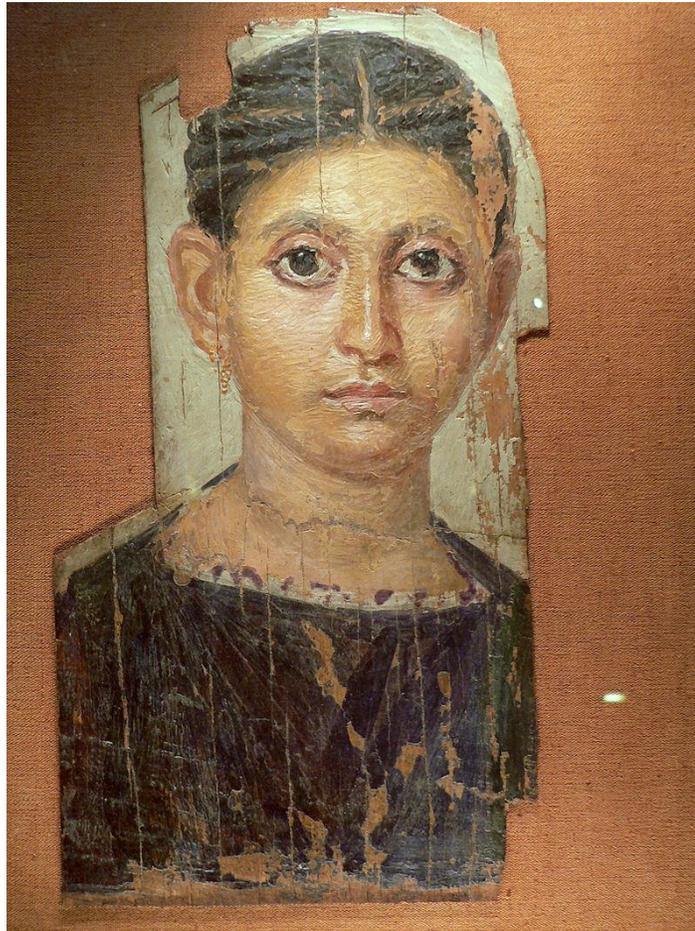
²⁸ Les portraits étant vus à mi-corps, cela demeure, en effet, difficile à déterminer avec certitude. Dans certains cas, la diagonale que forme le manteau pourrait être équivoque (cf. H. R. Goete, « Kaiserzeitliche Bildnisse von Sarapis-Priestern », *MDAIK* 45 (1989), p. 174-186, pl. 13-20, p. 173). Dans un cas, le port du *contabulatio* est bien attesté (British Museum, Londres, inv. EA 6715) ; cependant, la partie inférieure de la tenue n'est pas ronde comme le serait une toge mais forme des angles droits comme le *pallium* (voir Borg [*op. cit.* n. 8], p. 50, fig. 62). Riggs (*op. cit.* n. 8), p. 21, fait en outre remarquer qu'un seul cas de *tria nomina* est attesté dans l'art funéraire (Titos Flavius Dematrios, sur un masque traditionnel d'Hawara).

²⁹ Pour cette interprétation, B. Borg, s'appuie en particulier sur B. Legras, « Images et idéologies : *mallokouria* et mallocourètes, un rite de passage dans l'Égypte romaine », *Cahier du centre G. Glotz* 4 (1993), p. 113.

³⁰ Voir, par exemple, K. Parlasca & H. G. Frenz, *Ritratti di mummie* (série B, vol. IV), Rome, 2003, n° 722, p. 51, pl. 164.4, aujourd'hui conservé au Musée des Beaux Arts de Lille (inv. 2011.7.1).

³¹ D. Montserrat, « The Representation of Young Males in Fayum Portraits », *JEA* 79 (1993), p. 215-225.

aient en grande partie répondu à des codes assez précis de la société romaine. Par ailleurs, l'attention portée à l'âge des défunts sur les portraits fait assez bien écho aux épitaphes grecques et romaines, qui n'omettent presque jamais de mentionner l'âge des personnes au moment de leur mort, ce qui les inscrit dans un temps historique, celui des portraits romains en général. Cela conduit maintenant à s'interroger sur la fonction de ces portraits.



Portrait de jeune femme habillée d'un vêtement pourpre. Boucles d'oreille en forme de grappe de raisin (Musée du Louvre - Paris - Wikimedia Commons – cliché : Clio20)

IV – Des portraits de traditions diverses

On connaît l'exemple du portrait, encore dans son cadre, destiné à être accroché sur les murs d'une maison, découvert à Hawara³². De même, les portraits à épaulures

³² Voir S. Walker et M. Bierbrier, *Ancient Faces. Mummy Portraits from Roman Egypt*, Londres, 1997, n° 117, p.

d'Antinoopolis semblent bien avoir été retailés après avoir été peints, de manière à s'adapter à la momie sur laquelle ils venaient s'appliquer, ce qui montre que ce n'était pas leur premier usage. Il n'en demeure pas moins que les portraits de même style, peints sur linceul de lin, ainsi que les portraits d'enfants, sont souvent enrichis de symboles funéraires non ambigus et ont donc été produits pour un usage spécifiquement funéraire³³. À qui donc s'adressaient ces portraits ? À leurs contemporains, aux générations futures ou aux seuls dieux de l'au-delà ?

D'après plusieurs sources écrites, les embaumeurs mettaient entre trente-cinq et soixante-dix jours pour réaliser une momie ; or les textes indiquent que, pendant cette période de deuil et de fêtes, il n'y avait pas moins de seize processions dans la nécropole en l'honneur du mort. Selon Suzanne Walker³⁴, certaines ont pu se faire avec les portraits des défunts, conformément au rite funéraire grec de l'*ekphora*, afin de lui rendre un dernier hommage. L'adaptation des momies ou de leurs portraits aux pratiques grecques pourrait aussi se déduire de certaines dispositions des tombes apparues à l'époque ptolémaïque, en particulier de la présence d'alcôves ou de banquettes. Suivant ce que nous connaissons des croyances et des pratiques grecques, ils ont pu servir à évoquer le banquet funéraire auquel le défunt prenait symboliquement part au moment des funérailles³⁵. En Égypte, les rites ont pu se dérouler sous des formes modifiées, dans la tombe. Plusieurs masques de momie montrent d'ailleurs précisément le défunt couronné de myrte comme dans les rituels grecs ;

121-122. Pour la question des tableaux et de leur usage dans le Fayoum, voir V. Rondot, *Derniers visages des dieux d'Égypte. Iconographies, panthéons et cultes dans le Fayoum hellénisé des II^e-III^e siècles de notre ère*, Paris, 2013, p. 38-53.

³³ Voir, parmi de nombreux exemples, le linceul de la momie d'Antinoos : le défunt tient une couronne de banquet funéraire (et non une couronne de justification) et se trouve dans un cadre évoquant un *naos* – représentation du défunt déjà transfiguré – (cf. Aubert et Cortopassi [*op. cit.* n. 15], p. 174-179, n° 42).

³⁴ S. Walker, « Mummy Portraits and Roman Portraiture », dans Walker et Bierbrier (*op. cit.* n. 32), p. 14-16.

³⁵ D'après Sami Gabra, à qui l'on doit la mise au jour de maisons funéraires à étages construites à l'époque impériale à Hermopolis-ouest (Touna el-Gebel), il est probable que les momies étaient exposées dans ces alcôves avant d'être descendues dans le puits avec celles des autres membres de la famille. De telles banquettes se trouvent encore à Alexandrie ou à Antinoé et ont de nombreux équivalents, plus modestes, comme les podiums de pierres ou de briques d'Antinoé ou les lits funéraires en bois, ornés de guirlandes de style alexandrin, retrouvés à Douch (oasis de Kharga). De semblables *arcosolia* ont aussi été découverts dans d'autres nécropoles hellénisées en dehors de l'Égypte, comme à Palmyre dans lesquelles les défunts se trouvaient encore.

cette couronne pouvait aussi être ajoutée à la feuille d'or sur les peintures, au moment des funérailles³⁶. Sur plusieurs linceuls, plastrons, peintures ou stèles, le défunt tient une coupe à la main, ce qui évoque encore une fois le banquet funéraire grec tout autant que des pratiques funéraires bien connues en Égypte. D'après des textes égyptiens d'époque gréco-romaine, on pouvait, en effet, confier à des prêtres le soin « d'organiser deux jours de boisson pour la famille » du défunt sur le lieu de l'embaumement ; en outre, après la momification, un repas funéraire était partagé par les proches, non dans la maison du défunt ou d'un proche comme le veut la tradition grecque, mais dans un édifice associé à la tombe³⁷.

La tradition des portraits était aussi romaine, y compris dans les usages funéraires. Ainsi Pline l'Ancien déplore-t-il qu'à son époque « la peinture, qui transmettait à la postérité la ressemblance la plus parfaite des personnages, est complètement tombée en désuétude. On consacre des écussons de bronze, des effigies d'argent (...). Ainsi, aucun portrait n'étant vivant, on laisse l'image de sa fortune, et non la sienne (...). » Un peu plus loin, il décrit la tradition de placer des bustes dans les maisons pour un culte des ancêtres : « Il en était autrement chez nos ancêtres : on n'étalait dans les atrium ni des statues d'artistes étrangers, ni des bronzes, ni des marbres ; mais des bustes en cire étaient rangés chacun dans une niche particulière, images toujours prêtes à suivre les convois de famille ; et jamais un mort ne manquait d'être accompagné de toutes les générations qui avaient précédées. Les titres étaient rattachés par des lignes aux portraits : les *tablinum* étaient remplis des mémoires et des actes des choses faites en leurs magistratures ; au dehors et autour du seuil étaient d'autres images de ces hommes héroïques, dans les dépouilles ennemies qui y étaient suspendues, sans qu'il fût permis à un acquéreur de les déplacer ; et les maisons même triomphaient encore après avoir changé de maître. »³⁸.

Dans sa *Bibliothèque historique*, Diodore de Sicile explique qu'en Égypte, « pour ceux qui ont des sépultures privées, le corps est déposé dans un endroit réservé. Ceux qui n'en

³⁶ Voir, par exemple, Aubert et Cortopassi (*op. cit.* n. 15), p. 256-258, n° 64.

³⁷ M. Smith, *Traversing Eternity. Texts for the Afterlife from Ptolemaic and Roman Egypt*, Oxford, 2009, p. 38.

³⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 35, 4-7 (trad. Littré).

ont point construisent dans leur maison une cellule neuve, et y placent le cercueil debout et fixé contre le mur (...) »³⁹ D'après des graffitis visibles sur les linceuls de momies d'Hawara, M. Flinders Petrie pensait qu'elles avaient été placées dans les maisons et restaient accessibles aux vivants pendant longtemps. Pour B. Borg, il y aurait même eu un culte de la momie dans la maison, à l'instar de celui des ancêtres dans les maisons romaines⁴⁰. Sans développer davantage les arguments qui pourraient faire ou non de ces portraits peints des objets relevant plutôt de la tradition grecque ou romaine, du moins peut-on souligner qu'ils s'accommodèrent très bien d'être placés sur des momies de tradition parfaitement égyptienne. Cela suffit à montrer que les personnes qu'elles représentaient étaient avant tout des hommes et des femmes parfaitement implantés, bien qu'appartenant à une élite manifestement hellénisée et friande de références culturelles romaines.

Dans la tradition égyptienne, le masque -dont le portrait peint tient lieu – était une image transfigurée du défunt, éternel, qu'il soit un Osiris vivant éternellement ou une Hathor (pour les femmes), dont la beauté coquette était un ressort vital appelant la perpétuation de la jeunesse et de la vigueur⁴¹. À cette époque, les portraits de momie paraissent donc relever de deux logiques devenues complémentaires : honorer la mémoire du défunt conformément aux pratiques grecques et romaines et donner un visage au corps momifié pour l'éternité.

V - Les perles : une coquetterie identitaire

La population représentée sur les portraits de momie ne se laisse pas aisément définir, mais elle appartient manifestement à l'élite aisée, sans doute urbaine, métropolitaine ; voire, elle est tout à fait citoyenne de l'Égypte d'époque romaine, affichant des références marquées à la culture romaine tout en ayant des pratiques relevant de la culture grecque – port du *chiton* ; *epikris* – et égyptienne – momification –. Les pendants et

³⁹ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, 1, 92, 6, (trad. Hoefler).

⁴⁰ Borg, B., « The Dead as a Guest at Table ? Continuity and Change in the Egyptian Cult of the Dead », dans M. L. Bierbrier (*op. cit.* n. 19.), p. 26-32. Voir aussi sur la question du portrait comme lieu de commémoration : P. Riggs, « Tradition and Innovation in the Burial Practices of Roman Egypt », dans M. Minas-Nerpel, S. Pfeiffer & K. Lembke (eds), *Tradition and transformation in Roman Egypt*, Leyde, 2010, p. 343-356 (p. 351).

⁴¹ P. Riggs (*op. cit.* n. 7), p. 41-44 ; 142.

colliers de perles des femmes peintes contribuent certainement à démontrer leur appartenance à, d'une part, une société aisée et, d'autre part, à l'Empire et à la société romaine. En effet, le port de perle n'est en lien ni avec les traditions grecques, ni avec celles de l'Égypte antique.

On note que les types de pendants d'oreilles avec perles ne furent pas très nombreux : quatre grandes catégories, par ailleurs attestées archéologiquement – bien que les montages puissent parfois être modernes⁴² – peuvent être isolées:

- La tige d'or travaillée en ovale (façon anneau) sur laquelle s'enfilent deux, trois ou quatre petites perles en longueur – parfois de couleur variée –. Les perles peuvent alterner avec des pierres.
- Le pendent avec tige transversale, à laquelle sont suspendue(s) une, deux ou trois perles.
- Le pendent d'oreille à tige simple sur laquelle deux perles sont montées.
- Une grosse perle montée en pendent d'oreille.

Sur les environ cent-soixante-quinze portraits de femmes parées de perles, la dernière catégorie est d'une grande rareté⁴³. À l'inverse, les anneaux avec trois ou quatre petites perles dominant, en particulier dans le Fayoum à Philadelphie (au moins quarante attestations) et à Hawara (environ cinq attestations). Les boucles à tige transversale à laquelle sont suspendues deux à trois perles, parfois enrichies d'autres pierreries et ou d'une perle à la base, sont également assez nombreuses dans le Fayoum (au moins sept fois à Hawara et quatorze fois à Philadelphie). À Akhmîm⁴⁴, quatre portraits de femmes affichent un anneau simple avec une ou deux petites perles.

Ces quelques observations montrent des répartitions assez nettes des types de boucles d'oreille par site. Il serait aussi intéressant de comparer ces différents type d'agencement de perles – présence ou non de pierreries, nombre de perles, couleurs et montages des perles etc. – avec l'âge et les costumes des femmes qui les portent afin

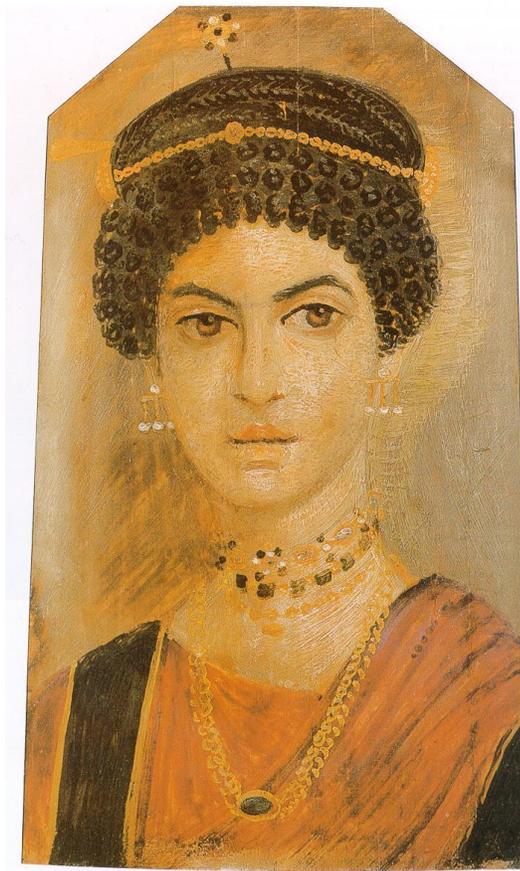
⁴² Voir, par exemple, Walker et Bierbrier (*op. cit.* n. 32), p. 168-170.

⁴³ Voir Parlasca (*op. cit.* n. 1), N 692.

⁴⁴ Voir Parlasca (*op. cit.* n. 1), N 416 ; N 420 ; N 309 ; N 310.

d'établir si, comme la première barbe ou les coiffures des jeunes filles, les perles participent, de manière précise, à la définition d'un groupe d'appartenance – âge, richesse –. Cela pourra être développé dans une prochaine étape de l'étude.

florence.gombert-meurice@louvre.fr



13

Portrait de femme (Royal Museum of Scotland - Wikimedia Commons – cliché : Eloquence)

Les bijoux avec perles de l'antiquité méditerranéenne

Corinne BESSON et Cyril THIAUDIERE (experts en bijouterie antique – cabinet « Aurum Antiquum »)

Résumé des deux communications orales par Pierre Schneider

I – Remarques générales introductives

Cette contribution s'intéresse aux perles sous l'angle technique, c'est-à-dire du point de vue des spécialistes des bijoux et de leurs techniques de fabrication dans l'Antiquité. Cette expertise permet de détecter les réparations antiques, les restaurations modernes, ainsi que les imitations et les pastiches. Il est de la plus grande importance, lorsque l'on examine les artefacts, de déterminer ce qui est antique.

Si, pour l'historien, les perles sont des marqueurs sociaux et économiques, pour l'expert en bijouterie, elles sont aussi un marqueur chronologique important. Les perles n'apparaissent qu'à partir du milieu de l'époque hellénistique, voire à la fin. Leur usage s'amplifie à l'époque romaine et devient encore plus massif à l'époque byzantine.

La question de l'utilisation de la perle est intimement liée à la question de la bijouterie en or et à certaines techniques associées. En effet, les perles ne conviennent pas à toutes les formes de bijouterie. Ainsi, les bijoux en cloisonné, perses ou égyptiens, conçus en deux dimensions, ne sont pas appropriés à l'utilisation des perles. En revanche, la bijouterie grecque accueille des objets en trois dimensions telles que des pyramides ou des grappes de granules. Les artisans étaient donc à même d'intégrer la perle dans leurs créations, comme on le voit dans ce qui est sans doute le plus ancien exemple d'objet avec perle, à savoir l'épingle à cheveux de Chypre du British Muséum. Par ailleurs, l'utilisation de la perle est fortement liée à la recherche de la polychromie – sachant que d'une partie de la Méditerranée à une autre, d'une époque à une autre, les goûts en ce domaine ne sont pas identiques –. Quoi qu'il en soit, la recherche de la polychromie est des plus anciennes (voir

les bijoux des tombes d'Ur, par exemple), et la perle est un élément qui vient compléter la gamme des couleurs.

II – Les bijoux de l'époque hellénistique

L'époque hellénistique voit apparaître des pendants d'oreilles avec perles, généralement de faible volume. Le modèle avec disque est courant, mais il n'est pas le seul. Ainsi, on peut mentionner les boucles d'oreille à têtes d'animaux. Ce type a un corps, à l'origine exclusivement réalisé en or, et qui, à l'époque hellénistique, se modifie : on y ajoute des pierres ou des perles pour suivre le goût du temps (la boucle d'oreille en or, béryl et perles de l'Ashmolean Museum, Oxford ; 2^e s. a.C.).

Il faut être particulièrement attentif aux contextes archéologiques qui entourent les objets avant de porter des conclusions. Même issus de contextes identifiés, les bijoux peuvent avoir subi des transformations au cours de leur vie, notamment aux 18^e et 19^e siècles, si bien que l'on ne peut pas toujours être sûr que les perles soient antiques. Pour prendre un exemple, en observant une paire de pendants d'oreille du Metropolitan Museum, on constate que le fil qui tient les perles n'est pas en or, ce qui nous laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'une réparation tardive. Ces perles ne sont peut-être pas d'origine ; d'ailleurs peut-être ne s'agissait-il pas de perles mais plutôt d'une perle en or ou en grenat. Ces « montages d'antiquaires⁴⁵ » perturbent l'établissement de la chronologie, qui ne peut donc pas reposer uniquement sur les constatations d'ordre stylistique.

La perle s'invite dans la bijouterie et elle finit par répondre à la demande des clients : plus les clients demanderont des perles, plus celles-ci donneront lieu à des réalisations, plus elles laisseront de traces archéologiques. Contrairement aux pierres de couleur polies et taillées, la perle est utilisée à l'état naturel. Les techniques peuvent se combiner : on peut trouver des perles percées et enfilées, ou montées en serti clos⁴⁶.

⁴⁵ Cette pratique était courante au 19^e siècle, époque à laquelle les musées ont beaucoup acheté et reçu. Les donations pouvaient comprendre des bijoux qui étaient en réalité des objets confectionnés à partir de parties de deux ou trois bijoux antiques.

⁴⁶ Les techniques peuvent se combiner : on peut trouver des perles percées et enfilée montées en serti clos.

Il y a corrélation entre les demandes des clients et les progrès techniques des artisans. On peut distinguer deux productions. L'une luxueuse, dite "de commande" ou "sur mesure", est caractérisée par la quantité, la qualité et la variété de matières premières mises en œuvre alliées à une exigence et au savoir faire de l'artisan. La seconde, dite de "prêt-à-porter", destinée à une clientèle moins fortunée, tend vers une économie de matières, de moyens et de temps (voir les travaux de S. Russo⁴⁷).

III – L'époque romaine

Au 1^{er} siècle *p. C.*, les perles sont couramment utilisées en bijouterie, comme le montrent les découvertes faites dans les cités vésuviennes. La préférence va aux perles blanches et dotées d'un bel orient qui sont servies par l'or qui les porte. Des modèles simples, parfois anciens (boucles d'oreilles à têtes d'animaux par exemple), sont adaptés pour obtenir un grand nombre de variantes avec ajout de perles, de pierres de couleur enfilées ou serties clos, de motifs décoratifs etc. Cette inventivité se manifeste constamment. Si les perles sont petites et/ou irrégulières, on en réunit plusieurs sur un même fil pour gagner en éclat. Dans le cas des colliers, elles se présentent en plusieurs rangs (voir le collier du trésor de Rouen, datant du 3^e siècle *p. C.*⁴⁸).

⁴⁷ S. Russo, *I gioielli nei papiri di età greco-romana*, Florence, 1999.

⁴⁸ Dans le trésor d'Eauze (Gers), trois autres colliers sont du même type que celui de Rouen, sans raison évidente (commande simultanée pour trois sœurs ? Parures d'une élégante pour différents assortiments ?). Noter qu'on a retrouvé un atelier d'orfèvre à Rouen.



Pendant d'oreille parthe en or avec perles, parthe - The Cleveland Museum of Art - 1^{er}-2^e s p. C. – Dessin au crayon électronique d'après photo

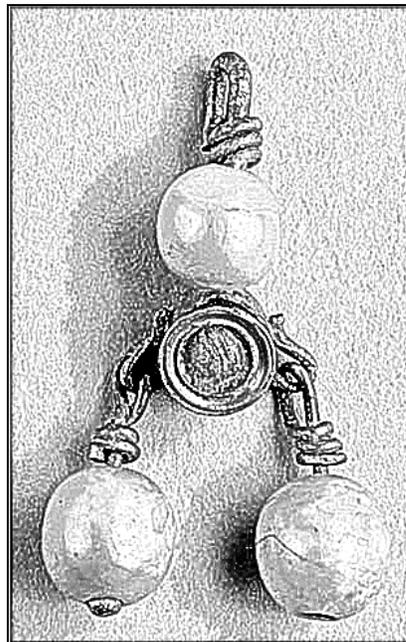
On peut parler avec prudence d'une forme de standardisation : des moules permettant de produire plusieurs bijoux en une seule coulée ont été retrouvés. Cependant, mieux vaut sans doute réserver ce terme à la bijouterie en bronze, même si les techniques de fonte sont également utilisées pour la fabrication de bijoux ou d'éléments de bijoux en or.

Il faut aussi noter l'apparition de perles d'imitation – ce terme ne devant pas être affecté d'un coefficient de dépréciation – : on se réfère ici à des pendants d'oreille récemment vendus à Genève, avec des perles de verre et d'électrum – mais ceci n'a pas pu être vérifié par les auteurs⁴⁹. Non seulement ce mode de fabrication permet d'obtenir une paire assortie de grosses perles régulières, mais l'électrum a une capacité de conservation dans le temps supérieure à celle de la nacre.

À côté de ces pièces relativement simples, d'autres objets sont exceptionnels, tel le

⁴⁹ Noter incidemment que Palmyre était réputée pour la fabrication de cabochons de verre coloré (on en a retrouvé en quantité).

collier exposé au Musée Archéologique de Naples – lequel était accompagné d'une paire de pendentif d'oreille avec perles –. Le collier sans les perles et les émeraudes se suffirait à lui-même par la qualité de son exécution, mais les grosses perles oblongues ajoutent ici une valeur considérable : c'est le cas typique d'un objet fait sur mesure pour un client. À partir du 3^e siècle, les bijoux semblent montrer que la perle se banalise et que les goûts évoluent : des perles plus sombres apparaissent ; à l'époque byzantine, le style est beaucoup plus chargé.

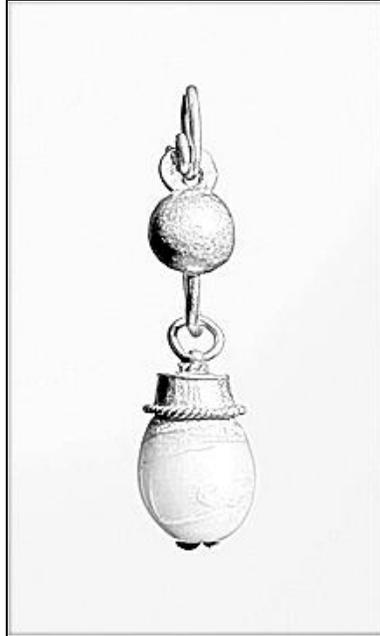


Pendentif d'oreille en or, avec grenat et perles - Musée du Louvre- 2^e - 3^e s. p. C. – Dessin au crayon électronique d'après photo

A compter de l'époque hellénistique, la production bijoutière avec perle joue donc un rôle croissant parallèlement à la fabrication de bijoux entièrement en or. La polychromie, déjà présente, ne fait que s'intensifier à la période romaine⁵⁰, en essayant parfois de faire oublier le support en or. Introduite tardivement à l'époque hellénistique, la perle est utilisée avec parcimonie avant de devenir un ornement majeur à l'époque impériale romaine et un

⁵⁰ Mais la recherche de la polychromie et à la présence de l'or ne disparaît pas : voir le bracelet en or, grenats et perles de Tunis (3^e s. p. C. - British Museum).

phénomène de mode qui s'accroît à la période byzantine.



Boucle d'oreille en or avec perle - Thorvaldsen Museum - 1^{er}-2^e s. p. C. – Dessin au crayon électronique d'après photo

bijouxantiques@hotmail.fr

Un retour de la « querelle du luxe » ? Présence de Thorstein Veblen

Jérôme MAUCOURANT (Université de Saint-Étienne / HiSoMa)⁵¹

Texte complet de la communication – version définitive à paraître dans *Topoi*

I - Introduction : une question économique ou sociologique ?

Je tiens d'abord à remercier Pierre Schneider de l'invitation qu'il me fait à participer à ces moments consacrés à la question du luxe en histoire. Sans doute a-t-il largement exagéré mes compétences d'économiste (politique) en cette question car, l'économie étant une maison aux nombreuses demeures, c'est plutôt la question de la dette et de la monnaie, plus généralement des rapports entre économie et souveraineté qui constitue mon objet de spécialisation. À cela, il faut rajouter, comme le précise Joël Thomas Ravix - dans un article que j'ai découvert grâce à une note de P. Schneider – que les économistes ont délaissé cette question, et ceci pour des questions essentielles à la naissance même de la discipline. J'y reviendrai. C'est en vous écoutant continuer à creuser le sillon de cette affaire du luxe que je pourrais sans doute émettre des hypothèses plus solides à l'avenir. Pourquoi pas dans le cadre d'une publication si les dieux sont favorables ?

Des récentes explorations que je viens de faire de cette question, il ressort deux idées – au cœur des deux parties de cet argumentaire – que je crois fondamentales et que l'on peut articuler comme je le propose ci-dessous. Pour la première : l'émancipation de l'économie comme idée vis-à-vis de la morale a impliqué, au XVIII^e siècle, de trancher le nœud de la querelle dans le sens de ce que l'on peut, rétrospectivement, dénommer « l'idéologie de la croissance ». Quant à la deuxième hypothèse : c'est la sociologie qui a pris

⁵¹ Je remercie Fatiha Boudjalhat de sa lecture critique, ainsi qu'Olivier Brette et Bernard Drevon pour leur conseil en vue d'explorer cette *terra incognita* qu'est pour moi la question du luxe. Les discussions avec Bernard Drevon ont en effet été déterminantes pour la forme de la première partie. Pour ce qui de l'œuvre de Veblen et son actualité, voir les « Amis de Thorstein Veblen » (<http://thorstein.veblen.free.fr/>). Que le lecteur puisse me pardonner le style oral que l'on trouvera dans ce document de travail !

le relais de la vieille critique du luxe, *via* une réflexion sur la distinction et la symbolique des objets, avant de se dissoudre quelque peu sous les coups d'approches microsociologiques ou de l'impérialisme de l'économie (néoclassique). Ainsi fut réussi le coup de force craint par Veblen, il y a tout juste un siècle : évacuer la question des goûts comme enjeu légitime de la dispute savante. Ma conclusion est que la conscience d'une économie encadrée dans la nature, et non simplement dans la société, redonne toute sa place à la question du luxe, à l'opposition bannie par Mandeville et Voltaire entre le luxe et le nécessaire.

II - Le moment Mandeville : pourquoi le luxe n'est plus (vraiment) une question économique

On doit à Hayek⁵² le qualificatif de « Master Mind » pour Mandeville qui aurait été le précurseur de la théorie de l'« ordre spontané » pour reprendre la terminologie propre aux Autrichiens. En effet, ce qui active et renforce la société, soutient Mandeville dès 1714, n'est rien d'autre que le désir de jouissance matérielle. Nul besoin de commandement divin ou d'homme sages enseignant aux hommes ce qui doit être fait. *Exit* la transcendance dans cette pensée de la société selon une pure immanence (économique). Ce n'est donc pas en chercheur de paradoxe que Voltaire, lecteur de Mandeville dans son « Mondain » écrira : « Le superflu, chose très nécessaire, A réuni l'un et l'autre hémisphère. [...] Tandis qu'au loin, vainqueurs des musulmans, Nos vins de France enivrent les sultans. » Ce superflu, si nécessaire, c'est là secret d'une « Grande Société » (mot de Necker⁵³ repris *de facto* par Hayek), une société ouverte et en mouvement perpétuel. C'est pourquoi Mandeville pourra écrire que le mot « luxe » est dépourvu pratiquement de signification⁵⁴ !

⁵² F. Hayek, « Lecture on a Master Mind : Dr. Bernard Mandeville », *Proceedings of the British Academy* 52 (1966) 125-141.

⁵³ J. Th. Ravix, « Luxe, innovations et crise : les enseignements des économistes classiques », *Innovations* 41 (2013) 29-49, p. 42

⁵⁴ A. Diemer, « Quand le luxe devient une question économique – retour sur la question du luxe du 18^e siècle », *Innovations* 41/2 (2013) 9-27, p. 17. La mondialisation des années 1990 a réalisé pratiquement, plus de deux siècles après, l'empire du *doux commerce* sur le seul temps assez court de l'*inter-siècle américain* (1989-2003), ce qui n'est pas sans signification. Or, les libéraux du XVIII^e furent aussi aveugles que nos néolibéraux, faisant abstraction des conditions sociales et politiques d'un tel phénomène. Il était certes difficile de nier, avant 2003, que la puissance des États-Unis était devenue aveuglante. Mais ceci était considéré par beaucoup comme vrai

Arnaud Diemer nous rappelle que Melon (*L'Essai politique sur le commerce*, 1734), peu après Mandeville, remarquait que le luxe est relatif à une époque et que les lois somptuaires n'ont pour seul effet que d'entraver l'industrie : il en vient même à anticiper la fameuse « loi des débouchés » de Say (1802), à savoir que les produits s'échangent contre des produits, que la production engendre la demande : la hausse du prix des biens de luxe est donc chose positive pour nos manufactures. Cantillon, dans son *Essai sur le commerce en général*, soulignait les effets pervers systématiques que produisent les lois entravant la circulation : elles haussent le prix de biens interdits à cause du prix croissant du risque, pour l'essentiel ⁵⁵... Que nous sommes loin, alors, de Montchrestien, le fondateur de l'économie politique en son *Traicté* de 1614, écrivant que la source de *l'œconomie politique* est *l'œconomie naturelle* : « Le sage politique [...] doit imiter la nature, à qui jamais ne manque rien de nécessaire, à qui jamais rien de superflu ne redonde »⁵⁶. Ainsi, la politique du prince doit renvoyer l'économie « détraquée », selon le propre mot de Montchrestien, à la « nature ». Le sens de l'adjectif naturel ne doit donc pas induire le lecteur contemporain à de fâcheuses confusions ! Le modèle de la vie domestique rappelle bien sûr l'apologie de la « voie mitoyenne » du grand Turc.

L'œconomie politique en vient donc à condamner, à l'origine, en ce début du XVII^e siècle, la consommation démesurée des richesses. L'économie est l'objet d'une politique contrainte par des desseins moraux. La morale et les exigences de l'accumulation de métal se

dans le seul ordre politique et, dans la mesure où cet ordre est subordonné aux mécanismes du marché mondial, cette question d'identité du dominant ultime n'avait finalement que peu d'importance. Or, comme nous le verrons en conclusion, le retour de la question du *superflu* sera aussi celui de la politique et d'un ordre mondial.

⁵⁵ L'analyse de la politique du Portugal, montrant les effets non prévus et négatifs qui viennent troubler l'harmonie de la mécanique marchande est parfaitement éclairante à cet égard. Supposons que le roi de ce pays veuille, de façon artificielle, faire des économies sur les sorties de métaux précieux par des « défenses » inspirant de la « terreur » : le résultat ne sera que de faire hausser le prix des biens importés convoités, donnant ainsi davantage d'incitations à transgresser la loi ! Ainsi, s'agissant du roi : « ses sujets, même ses courtisans, paient le prix du risque qu'on court pour rendre la défense inutile. On ne tire aucun avantage d'une pareille loi ; au contraire, elle cause un désavantage réel au Portugal parce qu'elle cause qu'il sort plus d'argent de l'État qu'il n'en sortirait s'il n'y avait pareille loi ». Il y a là l'esquisse d'un modèle d'économie pure donnant un « prix » au risque et de la substance à la figure du contrevenant comme « entrepreneur ». Cette esquisse illustre donc les *effets pervers* de l'interventionnisme selon une logique qui a connu ultérieurement une bonne fortune.

⁵⁶ *Traicté*, p. 127.

rejoignent heureusement parce que, selon Monchrestien, le commerce avec le Levant serait déficitaire à cause de la propension au luxe de notre élite, laquelle est « peste publique, et ruine fatale des Monarchies ! »⁵⁷. En conclusion, je reviendrai sur cette question : la réalité d'un monde fini nous renvoie à l'économie comme la concevait Montchrestien, une économie politique que les grands libéraux avaient enterrée en gagnant la querelle du luxe, en conservant ce nom d'économie politique ! La révolution est bien souvent retour à l'origine...

L'on doit toutefois ne pas radicaliser la position libérale. Smith lui-même, comme Say un peu après, a continué à penser le luxe de façon ambivalente, et il n'a pas totalement éradiqué cette question comme le fit Mandeville et Hayek à sa suite. Mais, cette ambivalence repose sur un point faible de l'économie politique classique : la question du *travail productif*. En effet, avec Smith, les classiques vont considérer que la consommation improductive relève de la catégorie du luxe, toute hausse de celle-ci entravant l'accumulation du capital et donc la « richesse des nations » ... Ceci pose deux problèmes : si un professeur de musique, par exemple, est payé en soustraction du capital, cela affecterait, toutes choses égales par ailleurs, les capacités productives de l'économie. Mais, alors comment différencier un service productif d'une autre qui ne le serait pas ? Selon un critère moral ? Si l'on use d'un critère d'efficacité, que dire de l'éducation ? La position de Mandeville, qui sera reprise de fait par l'économie contemporaine, semble plus cohérente, ce qui ne veut pas dire qu'elle est plus pertinente (une opposition que l'on doit à Krugman discutant de la science économique contemporaine face à la crise de 2008).

Par ailleurs, Smith lui-même reconnaît que la demande de produits de luxe, au détriment des services en personnel direct typiques de l'ère féodale, a été le moteur de la commercialisation des relations sociales⁵⁸. Ce qui implique, au passage, un affermage généralisé, passage théorisé par Cantillon, dans une approche antérieure et plus analytique. En bref, le luxe, éclatant les entités holistes autonomes a participé de ce primat du rapport aux choses sur celui du rapport des hommes entre eux, c'est-à-dire de la fabrique d'une

⁵⁷ *Ibid.*, p. 361.

⁵⁸ Ravix (*op. cit.* n. 53), p. 39.

société de l'individu, pour reprendre ici les mots de Louis Dumont. Ravix qui, aimant à illustrer la fécondité du paradigme classique, souligne alors que la réalité des crises de surproduction – les bégaiements, voire les collapsus de la main invisible qui sont choses fréquentes – impose de penser utile, pour la société, le travail des improductifs qui nourrissent la « demande effective ». L'inégalité du partage des richesses rend nécessaire cette demande émanant des classes supérieures de la société. Il faut donc ici distinguer, au moins, le productif de l'utile. A cet égard, le monde actuel ressemble beaucoup à celui que pensait un contemporain de Malthus, le fameux Necker, qui opposait une classe de producteurs soumise à la concurrence, qui ne peut capter les gains de productivité, à ceux des propriétaires qui en profitent pleinement. Outre que le luxe résulte des progrès techniques, sa consommation est alors nécessaire. Mais, Necker estimait qu'il était impossible d'atteindre, pour l'essentiel, aux inégalités ...

Dans cette réflexion interdisciplinaire, il est utile de préciser le traitement problématique que les économistes ont proposé pour le luxe. Ricardo (*Des Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817) distingue les *biens reproductibles* (que l'on peut produire à volonté à condition de mobiliser travail productif et capital investi, c'est-à-dire les biens courants manufacturés, entrant dans la consommation salariée) et les *biens non reproductibles*, épices, vins fins, biens de luxe. Le niveau du salaire est fonction d'une part de déterminants biologiques – le minimum vital – et d'autre part d'une norme sociale fonction du « degré de civilisation » (le travailleur immigré irlandais se contentait de beaucoup moins que le travailleurs anglais...). Les premiers biens, courants voient leur valeur gouvernée par le temps de travail – valeur travail incorporée ; les seconds voient leur valeur gouvernée par la demande, leur offre étant inélastique. Il convient dans cette perspective de veiller aux conditions de l'offre et singulièrement au coût du travail en faisant baisser le prix des marchandises ordinaires comme le blé, les loyers ... Il convient aussi comme chez Smith de conseiller aux capitalistes de renoncer au luxe et d'investir productivement. Assez d'aristocrates, propriétaires rentiers, dépensiers, employeurs de domestiques... Vive l'épargne et l'investissement, la mise en œuvre du « travail productif », même si la base

conceptuelle demeure incertaine. Et : « Ricardo a conquis l'Angleterre comme la Sainte Inquisition l'Espagne », ajoute Keynes dans sa *Théorie Générale* (1936).

Marx (*Le Capital* I 1863) s'inscrit dans cette perspective. Il reprend cette distinction et considère que le capitaliste est tiraillé entre le désir de jouir de la plus-value en la consommant en biens de luxe et la contrainte que lui impose la concurrence : investir pour réduire la valeur des marchandises en augmentant la productivité... Il y a même quelques pages sociologiquement intéressantes dans *Le Capital* Livre I, où il envisage la consommation des capitalistes comme contrainte par une norme sociale d'ostentation – il appelle cela les « faux frais du capital » – : réception, domesticité... Les salariés seraient eux exclus structurellement du luxe car le chômage structurel interdirait toute hausse durable du salaire au dessus de la borne du minimum social nécessaire à la reproduction de la force de travail.

L'économie néoclassique fait exploser cette distinction autour de 1873 (Walras, Jevons, Menger) car tous les biens sont soumis à la « loi » de l'offre et de la demande. La demande est gouvernée par la loi psychologique de l'utilité marginale décroissante et le principe de satiété. Le désir n'étant pas infini, l'abondance doit s'accompagner de la baisse du prix du bien, bien homogène, standard... Ce modèle permet de s'affranchir des apories de la valeur travail. Mais subsiste la question du luxe : ne peut-on pas désirer à l'infini toujours plus de bons vins, de cigares, de tableaux de maître ? Veblen viendra avec son paradoxe combler la lacune. Cette faiblesse de la théorie et cette concession « paradoxale » à la sociologie et à la théorie sociale des besoins, donc non individualiste, laissera un boulevard à la sociologie...

Toutefois avant, Keynes tentera de s'émanciper de la théorie néoclassique – qu'il dénomme « classique » et critique en défendant la pertinence d'une fonction macroéconomique de la demande globale. Il reprend certaines intuitions de Malthus. Il dévalorise l'épargne – vertu privée, vice public – et considère que les crises de surproduction sont liées à une insuffisance de la demande effective. Le chômage involontaire qui en résulte nourrit à son tour l'atonie des marchés et l'offre globale se fixe à un niveau d'équilibre de sous emploi... Pour en sortir Keynes en appelle à des politiques de soutien de la demande par le budget de l'État et la politique monétaire. Il est aussi favorable à l'extension du luxe

aux travailleurs par le Welfare et il en appelle aux bourgeoises anglaises pour qu'elles dépensent leurs économies en biens de luxe... Consommer devient moral ! Inversion des valeurs... La société de consommation pourra surgir après les terribles privations de la Grande crise et de la Guerre... Des keynésiens comme Duesenberry théoriseront la « fonction de consommation », en montrant que chaque couche sociale imite celle qui la surplombe immédiatement, les ouvriers les classes moyennes, les classes moyennes les entrepreneurs, etc... Là encore abandon de l'individualisme méthodologique... Ce n'est qu'avec G. Becker que le modèle néoclassique s'efforcera de surmonter les apories et les manques qui le caractérisait...

En 1962, il considère que le consommateur est un acteur hyper-rationnel et une sorte de mini-entreprise – un producteur final ! Celui-ci combine des inputs, des intrants pour produire de la satisfaction, du plaisir, de la jouissance ! Par exemple, pour produire un bon repas, je peux acheter des biens au supermarché, passer du temps, mobiliser des compétences, collecter de l'information et préparer la maison... Ces activités personnelles de production sont coûteuses en temps. Je pourrai aussi inviter mes amis au restaurant économiser temps et compétences... Quels sont les déterminants du choix. Si j'ai un revenu élevé, lié à ma productivité très élevée, à ma qualification hors norme, ma contrainte budgétaire est faible et en revanche le coût d'opportunité du temps très élevé. Je ferai mieux de travailler au lieu de gaspiller mon temps à faire cuire mon pot-au-feu. Renoncer à mon heure de travail à n euros la seconde, serait irrationnel, d'autant que je peux avoir recours à un travail domestique qui me coûtera beaucoup moins cher... J'irai donc au restaurant ou j'embaucherai une domestique mal payée... Et je serai stressé car toujours poussé à adopter des moyens économes en temps pour jouir : avion, restaurant, TGV, ipod et ipad... En revanche si je suis salarié au SMIC, car peu productif, j'offrirais moins d'heure de travail salarié et je produirai de la satisfaction en cuisant mon pot-au-feu ou en jardinant, bricolant, etc.... Ainsi les modes de vie des « classes » seraient explicables non par des cultures spécifiques ou des logiques d'ostentation, mais par de simples calculs utilitaires, rationnels et individuels. D'ailleurs Becker essaie de saper même la sociologie en cherchant à expliquer l'homogamie, le divorce, le crime par ce modèle hyper rationnel... La publicité se trouve aussi

justifiée car elle diffuse de l'information sur les caractéristiques des produits...

Le luxe est donc un comportement explicable : le riche doit pouvoir se délasser rapidement, efficacement en ayant recours à toute la panoplie des biens qui sont d'ailleurs définis comme des paniers de caractéristiques. J'achète non pas une voiture, mais un complexe de caractéristiques, d'où des Ferrari et des Peugeot 108... Ceci fait bon marché des effets de démonstration, de domination, des inégalités liées aux rentes et aux bulles spéculatives...

III - Le moment-Veblen : la sociologie économique ou le retour de la question du luxe

La publication de la *Théorie de la classe de loisir*, il y a plus d'un siècle, repose à nouveaux frais la « querelle de luxe », faisant de la dépense de la couche dominante une consommation ostentatoire qui se constitue en obstacle au « progrès culturel ». Veblen mêle dans son texte une critique savante (lui-même est à l'origine, un philosophe devenu économiste) et satire sociale. Cette combinaison explique la notoriété de ce livre et l'hostilité d'une bonne part du monde académique. À certains égards, Veblen est imprégné par l'éthique puritaine d'une société malade du travail qu'était l'ère victorienne, et il n'est pas sûr qu'il fut totalement conscient de ses propres « préconceptions » qu'il savait déconstruire à merveille chez ses adversaires. C'est une faille du système de Veblen que le membre de la lyonnaise société des *Amis de Thorstein Veblen*, que je suis, dois reconnaître. Anti-benthamien affirmé, anti-utilitariste donc, Veblen a du mal à s'extraire de la pensée utilitariste. On peut trouver dans un passage de Norbert Elias dans sa *Société de Cour* une critique justifiée de Veblen, trop imprégné de « critères bourgeois, pour juger du comportement économique de sociétés différentes de la sienne [...] Il ne discerne pas clairement les contraintes sociales qui la déterminent » (p. 49). On peut aussi mettre en question, avec Nicolas Herpin⁵⁹, la « rentabilité politique », du point de vue de l'intérêt des classes dominantes, de leur consommation ostentatoire : comment s'assurer que c'est ce type de pratique qui « hypnotisera » effectivement la classe laborieuse ? Et n'est-ce pas la

⁵⁹ Nicolas Herpin, *Sociologie de la consommation*, Paris, La découverte, 2001, pp. 26-27.

tempérance et la générosité qui pourraient être plus efficaces dans cette tâche du maintien de l'ordre établi ?

L'essentiel, toutefois, n'est pas là mais dans le fait que, à l'aube de la consommation de masse, Veblen ose une perspective critique sur les ressorts de ce système et sa signification, selon une point de vue *évolutionniste*. C'est ainsi que, dans un texte publié une année avant la *Théorie de la classe de loisir*, en 1898, il propose une analyse du « Barbarian Status of Woman »⁶⁰ où il voit dans le rapt des femmes l'origine de l'institution du mariage, entendue comme forme première de la propriété. *La propriété, c'est le viol*, pourrait-on ainsi dire, et c'est donc la propriété des femmes qui constitue le bien de prestige originel, produisant de la distinction sociale. Veblen suggère alors que la pacification produite par la société industrielle devrait à terme liquider le mariage traditionnel et, peut-être la propriété privée des moyens de production... ce qu'il souhaite en réalité ! Le mariage est donc à l'origine une institution prédatrice ; de même, le progrès technique lui-même, parce qu'il est à l'origine du surplus économique, nourrit ces conflits sans fin d'appropriations caractéristiques de l'« ère barbare ». Sans le savoir sans doute, Veblen reprend l'idée de Necker sur le progrès technique à l'origine du luxe, à l'encontre de la tradition qui fait de la recherche du luxe le stimulus du progrès technique.

Passons maintenant à la question de l'ostentation, cœur de la problématique de *Théorie de la classe de loisir*. Cœur dont on ne doit pas se lasser de souligner l'originalité, car Veblen tente de penser le capitalisme comme *rapport social de consommation* là où le marxisme le pense essentiellement en termes de rapports de production⁶¹. Ceci est possible du fait d'un dispositif anthropologique faisant de l'homme un être d'instincts – de pulsions, dirions-nous avec Aron – voué au cycle sans fin de la rivalité et du mimétisme. L'autre qu'il s'agit de mimer est celui qui vous est immédiatement supérieur, c'est la grandeur des petites différences, d'une certaine façon, qui est fondamentale pour Veblen. Être socialement, c'est

⁶⁰ Thorstein Veblen, « The Barbarian Status of Women », *American Journal of Sociology* 4 (1898-9).

⁶¹ Ce que note justement Benjamin Rodier, « Présentation de la théorie de la classe de loisir de Thorstein Veblen », *Dikè*, 19 février 2013, <https://dikephilopol.wordpress.com/2013/02/19/presentation-de-la-theorie-de-la-classe-de-loisir-de-thorstein-veblen-par-benjamin-rodier/>

donc signifier une différence. On sera peu surpris donc que Baudrillard ait été un bon lecteur de Veblen⁶², assimilant la marchandise à un signe. Mais, il radicalise ce point de vue, renonçant, à la différence de Veblen, à ces oppositions superflu/nécessaire, luxe/besoin car dans une société de consommation de masse, la logique distinctive propre à l'objet de luxe devient la logique globale. Revenons à la façon dont Veblen expose le problème de la consommation ostentatoire.

La femme captive, marque de la *prouesse*, rappelons-le⁶³, est la base de la propriété, selon lui ; en réalité, s'approprier et accumuler ne furent pas des nécessités propres à la survie ou la vie, mais des moyens d'être reconnu dans le jeu de ces signifiants de l'honneur ou de la bravoure. Dans un article récent, Nicolas Poirier peut donc écrire : « C'est pourquoi le désir de distinction ne peut jamais être totalement satisfait : il débouche immanquablement sur une surenchère, où à chaque degré de l'échelle pécuniaire atteint correspond la volonté de se distinguer à nouveau en cherchant à atteindre un degré supérieur de différenciation, et ceci dans un mouvement indéfini sans fin clairement assignable »⁶⁴.

Et c'est ici qu'il faut pointer que la classe de loisir est comprise comme un héritage de l'ère barbare fondé sur la distinction entre le noble et l'ignoble, entre ce qui n'est pas esclave de la nécessité et ce qui reste soumis à celle-ci. N'est-ce pas dans la haute sphère de la bourgeoisie qu'on aime exhiber des cohortes de valets qui ne servent à rien, comme aux temps féodaux, sinon à exprimer la valeur suprême de leur maître ? Car quel pauvre maître qui n'a que des valets seulement utiles aux besoins élémentaires du quotidien ! Le stade financier du capitalisme, dont Veblen pointe la naissance, réactive la dualité du « travail sans profit et du profit sans travail »⁶⁵ propres à des stades antérieurs de l'évolution économique, tout en avivant la dimension agonistique des éléments de l'élite dans une course sans fin

⁶² N. Poirier, « Thorstein Veblen et le destin des signes ostentatoires », *Revue du MAUSS permanente*, 27 mai 2015 [en ligne]. <http://www.journaldumauss.net/?Thorstein-Veblen-et-le-destin-des>

⁶³ Jean-Marie Lafortune, « Les règles de l'ostentation : L'œuvre-phare de Veblen : source et guide de la sociologie du loisir », *Revue Interventions économiques* 36 (2007), mis en ligne le 01 octobre 2007, consulté le 01 décembre 2015, p. 3. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/537>

⁶⁴ N. Poirier (*op. cit.* n. 62).

⁶⁵ Benjamin Rodier, « Présentation de la théorie de la classe de loisir de Thorstein Veblen » (*op. cit.* n. 61).

pour la reconnaissance via des « comparaisons provocantes ». La rivalité économique capitaliste a donc pris le relais des luttes à mort dans l'aristocratie (comme celles qui ont brisé la république romaine par exemple), c'est en cela que le capitalisme se distingue de la féodalité), mais « l'humaine tendance à l'ostentation »⁶⁶ demeure un invariant anthropologique.

C'est ainsi dans ce monde (relativement) pacifié du « système des prix » (ou capitalisme) que le fameux « effet Veblen » prend tout son sens : le bien de prestige voit donc sa consommation augmenter quand son prix augmente, ce qui ne distingue pas les biens (bassement) utilitaires. Mais c'est la seule chose que les économistes *mainstream* ont retiré de l'œuvre de Veblen, donnant du crédit à l'accusation selon laquelle l'économie néoclassique est une taxinomie. Or, classer, ordonner ce n'est pas expliquer ni même comprendre. L'approche de Veblen est plus riche que ce simple effet qui porte son nom. Ce qui compte, ce sont les petites différences, Veblen écrit : « Toute classe est mue par l'envie et rivalise avec la classe qui lui est immédiatement supérieure dans l'échelle sociale, alors qu'elle ne songe guère à se comparer à ses inférieures, ni à celles qui la surpassent de très loin »⁶⁷.

Il serait peu généreux de critiquer le regard veblenien à la lumière de la seule œuvre de Veblen, car celle-ci a irrigué nombre de recherches. Baudrillard a été évoqué, mais Bourdieu bien sûr ne peut être ignoré ; plus récemment, un sociologue des loisirs a même tenté (Lafortune, 2007) de faire une synthèse entre des approches *a priori* bien différentes, de Veblen à Hoggarth qui, dès 1957, avait pointé déjà les résistances d'un *ethos* populaire aux conceptions et pratiques dominantes du travail et du loisir. Plus précisément, une approche fondée sur la distinction peut même montrer plusieurs types de pratiques à l'intérieur des couches dominantes. L'histoire de la sociologie économique est assez déconcertante : à la même époque, Weber fait le portrait d'un bourgeois marqué par le puritanisme et Veblen le dessin d'un entrepreneur en quête d'exploit.

Une première défense de la geste de Veblen, liée à son pessimisme foncier, est que le

⁶⁶ Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, 1899 (trad. française, Gallimard, 2007), p. 61.

⁶⁷ Veblen (*op. cit.* n. 66), p. 69.

secret de l'étonnante stabilité sociale des sociétés fondées sur l'exploitation ou le gaspillage, la nôtre étant un exemple important à cet égard, repose, comme l'a bien noté Benjamin Rodier dans une recension récente de la *Théorie de la classe de Loisir*, sur le *pouvoir normatif* de la classe dominante : « C'est à cette classe qu'il revient de déterminer, d'une façon générale, quel mode de vie la société doit tenir pour recevable ou générateur de considération [...] Par voie de conséquence, les membres de chacune des strates reçoivent comme l'idéal du savoir-vivre le mode de vie en faveur dans la strate immédiatement supérieure, et tendent toutes leurs énergies vers cet idéal »⁶⁸. Ceci peut être intéressant d'un point de vue historique, ce capitalisme ne constituant qu'un cas particulier. La lutte de classes dans le système productif peut donc se dissoudre, société de consommation aidant, dans une lutte des places dans l'échelle de l'estime

On pourrait donc ici reprendre Orléan et Aglietta, lecteurs de Girard, et dire que le désir du dominé est de s'appropriier le dominant en tentant d'imiter l'objet de son désir, et non pas liquidant le principe de la domination. Cela dit, si la société de consommation favorise ce mécanisme de stabilité sociale, par la multiplication des objets et en rendant plus fine la stratification sociale, il n'est pas sûr que le capitalisme tardif ait le monopole de ce mécanisme social. La catégorie politique fondamentale de la *servitude volontaire*, pensée par la Boétie, a toujours trouvé une traduction économique plus ou moins marquée selon les époques, car on voit mal comment un pouvoir ferait l'économie des signes du pouvoir. Il importe peu ici que nous soyons dans une société de rang (où la richesse vient du pouvoir) ou fondée sur le contrat (où le pouvoir vient de la richesse).

J'ai bien conscience que cette défense du système de Veblen mérite un peu plus d'illustration. Car l'idée d'une critique de la consommation sent quelque peu le fagot en nos temps qui restent libéraux : les universitaires, après la vague des années 1970 où le fond de l'air était rouge, ont bien du mal à émettre une telle critique, car les concepts d'ostentation et d'émulation impliquent la catégorie de l'aliénation qui peut être pensée comme de la condescendance envers les classes dominées. À dire vrai le paradigme néolibéral de la

⁶⁸ *Ibid.*, p. 69 et p. 57, cité par Benjamin Rodier, « Présentation de la théorie de la classe de loisir de Thorstein Veblen », *op. cit.*

« souveraineté du consommateur » (bien résumé par l'adage *de gustibus et coloribus non disputandum* qui inspira un titre à un article célèbre de deux économistes libéraux *ultra*⁶⁹, Becker et Stigler) est plutôt rassurant et célèbre une égalité nous éloignant d'une tendance au racisme de classe ou, dans le meilleur des cas, *horresco referens*, une perspective réactionnaire (ce fut ainsi la qualificatif qu'eut à subir Adorno avec son concept d' « industrie culturelle »⁷⁰). C'est ce que souligne, entre autres, Juliet Schor dans un article publié en 2007⁷¹ sur sa défense de la « Consumer Critique ». Mais, note cette sociologue et économiste (« by training »), la critique de l' « élitisme » est bien sélective : « Curiously, there seems to be far more willingness to do when those choices reveal strategic intention to reproduce dominant race and gender position, rather than class »⁷². Et elle rappelle les pratiques d'avant la guerre de Sécession qui voyaient se répandre le fait de s'habiller en blanc pour se différencier des Noirs. Le libéralisme économique, qui s'accommode fort du relativisme culturel, n'est pas bien cohérent en cette affaire ...

Mais, alors que dire alors des approches microsociologique ou économicistes qui ont tendu à recouvrir le paradigme critique, d'ordre macro-social, qui va de Veblen et sa « consommation ostentatoire » et Galbraith et sa « filière inversée » ? En effet, contre les approches institutionnalistes élaborées entre 1900 et 1960, toute une littérature s'est plu à mettre en évidence la « rationalité » du consommateur et surtout son « agency », comme si l'ère de la consommation de masse avait cédé la place à l'ère de la consommation personnalisée, voire de la « consomm-action » ? Les théoriciens post-modernes, en soulignant le pastiche et le bricolage, en une époque qui serait celle de la « fragmentation », ont célébré un consommateur joueur et se jouant des codes. Avec des essayistes inspirés comme Lipovetsky, l'idée s'est imposée, dans les années 1990, que nous vivrions un moment tocquevilien radical d'égalisation inédites des conditions. Raisonner en termes de classe

⁶⁹ George J. Stigler, Gary S. Becker, « *The American Economic Review*, 67/2 (Mar., 1977) 76-90.

⁷⁰ Theodor W. Adorno, « L'industrie culturelle », *Communications*, 3 (1964) 12 – 18. URL : http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1964_num_3_1_993

⁷¹ Juliet B. Schor, « In Defense of Consumer Critique: Revisiting the Consumption Debates of the Twentieth Century », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 616 (May 2007) 16-30.

⁷² *Ibid.*, p. 27.

serait devenu inepte, ceci marquant donc une rupture essentielle avec les autres sociétés historiques. Mais, ce genre de critique peut en fait améliorer la critique classique de la consommation et non la réfuter : on ne peut si vite jeter le bébé avec l'eau du bien veblenien, comme l'affirme J. Schor⁷³ !

Les faits sont têtus : ces discours reflètent un moment court de l'histoire du capitalisme car la mobilité sociale s'effondre partout et les inégalités explosent⁷⁴ : nous sommes plus proches, rappelons-le, de 1917 de ce point de vue, que de 1968. Nul hasard à ce que le marché des biens de luxe explose dès dans les années 1990⁷⁵ de la dite « mondialisation ». En réalité, il semble qu'il faille sortir de la dichotomie « agents versus dupes » : nul ne niera que les consommateurs ne soit pas seulement agis⁷⁶ mais il reste à expliquer comment les firmes arrivent à rendre prévisibles les marchés. A cet égard, c'est dès l'enfance que le consommateur apprend son rôle et il n'est même plus possible de « rejeter la consommation comme mode de vie »⁷⁷, sauf peut-être dans une ultime stratégie de distinction (Bourdieu). Sans compter que les faits tendent à donner raison à Galbraith sur la déconnexion entre richesse et bien-être. L'idée que le consommateur est « roi » n'est plus vraiment soutenable.

IV - Conclusion – La pertinence de la notion de luxe dans une économie encadrée dans la nature

Après avoir redonné quelque légitimité à la critique de la consommation, il nous faut faire un autre constat : si l'économie s'est émancipée de la morale, elle ne l'est pas de la matière. C'en est fini de l'idée que le monde post-industriel pourrait ne pas se heurter à une forte contrainte environnementale. Et, comme toujours la catégorie du luxe, fortement teintée par l'éthique et le politique, ne peut que faire retour : dans un monde fini, quelle hiérarchie imposer à la production des biens et services, tout n'étant pas possible ... Hume

⁷³ *Ibid.*, pp. 19-20.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 21.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 22.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 24.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 25.

nous avertissait déjà que la pénurie absolue peut imposer la propriété commune, car le pauvre violera la propriété du riche s'il n'a nul espoir de se nourrir ou se vêtir^{77bis}. L'inégalité croissante des sociétés du cœur du capitalisme mondial ravive avec force la question du superflu, que s'accapare une classe de plus en plus petite mais de plus en plus vorace en termes de prélèvements sur le produit économique et la nature. Ainsi, le nécessaire retour de la morale (ou de la violence) quant aux formes de consommation légitimes et l'inégalité croissante des conditions (le monde devient « anti-tocquevillien », même si les écarts entre nations se réduisent) ne peuvent que nous inciter à faire retour sur les sociétés dont s'occupent les historiens des mondes anciens.

maucourant.jerome@wanadoo.fr

^{77bis} Voir Hume cité par John R. Commons, *Institutional Economics – Its Place in Political Economy*, Transaction Publishers, Londres, 1990, p. 141.

L'objet de luxe dans l'Europe moderne.

Définitions, appropriation, diffusion

Natacha COQUERY (Université de Lyon 2 - LARHRA UMR 5190)⁷⁸

Texte complet de la communication – Version définitive à paraître dans *Topoi*

I. Définition de l'objet de luxe

La rareté et la qualité, combinées avec l'originalité, sont les facteurs qui, séparément ou tous à la fois, font du bien de luxe un produit cher et peu accessible. Le schéma est applicable à la plus grande partie des situations dans les économies préindustrielles⁷⁹. Cette définition est pourtant simpliste, quand on y prête attention. Au cours du XX^e siècle, les éléments traditionnels, pour ainsi dire « intrinsèques », du bien de luxe ne sont pas décisifs dans la définition : ce ne sont plus la richesse de la matière première, ni le savoir-faire de l'artisan, ni la complexité du processus de production, ni même la singularité qui confèrent à un produit la caractérisation de « bien de luxe », c'est la marque. C'est elle qui assume le rôle de garant du caractère luxueux d'un article fabriqué en Chine en série dans un matériau ordinaire et vendu très cher en Occident. Mais dans les sociétés préindustrielles aussi, le processus de qualification du bien de luxe est conditionné par des facteurs sociaux et culturels, et non pas seulement économiques. L'identité distinctive du luxe défie les définitions univoques. C'est une construction à la fois culturelle, économique et sociale qui repose sur des éléments divers (rareté, savoir-faire, provenance, nouveauté, convoitise...). La valeur d'un bien change selon le rapport aux autres, selon le lieu et l'époque. Etudier l'objet de luxe implique de le situer à la fois dans le temps et dans l'espace : tel produit, banal ici, devient un produit de luxe ailleurs ou bien, denrée rare et luxueuse, devient d'un usage

⁷⁸ Une partie des propos présentés ici se retrouvent dans le livre écrit à partir de mon habilitation à diriger des recherches, *Tenir boutique à Paris au XVIII^e siècle. Luxe et demi-luxe*, Paris, éditions du Comité historique et scientifique, 2011.

⁷⁹ Voir l'introduction de Marco Belfanti « Consommation de luxe et consommation de masse : de la juxtaposition à la complémentarité », dans Natacha Coquery et Alain Bonnet, dir., *Le commerce du luxe. Production, exposition et circulation des objets précieux du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions Mare et Martin, 2015, p. 11-15.

courant au fil du temps (pensons au café ou à l'indienne, produits phares du XVIII^e siècle) ; l'objet ancien est méprisé par les uns (vieux, synonyme de vétusté), convoité par les autres pour son authenticité... Le luxe brouille les catégories ; il dessine des barrières culturelles et des franchissements de distance (sociale, spatiale) qui forcent l'historien à élargir les perspectives, à décroquer, à nuancer. Le luxe est-il national ou cosmopolite, éphémère ou éternel, innovateur ou traditionnel ? Un art de vivre ou une expérience exceptionnelle ? Un art ou une industrie ? Comment comprendre le passage du luxe au demi-luxe ? Que signifie l'oxymore « luxe populaire » ? Quel est l'envers du luxe : le kitsch (mauvais goût) ou la simplicité austère ? L'approche objective, je dirais, économique (étant une historienne de l'économie) – le luxe est un marché défini par telle et telle caractéristiques – ne suffit pas à le saisir parce que le luxe est en même temps éminemment subjectif. Il n'existe pas un modèle, mais des interprétations, des jeux d'exotisme et d'adaptation qui varient dans le temps et l'espace et révèlent des enjeux sociaux, politiques, économiques, esthétiques parfois contradictoires. Ainsi, l'assimilation entre luxe et besoin est inhérente à la société de cour ; c'est en ce sens que le marché aristocratique est captif : le paraître et la distinction, la rivalité de rang obligent à dépenser, d'autant plus que le modèle suprême sont le roi et la reine, premiers personnages du royaume et les plus prodigues. Les chroniques et les analyses des contemporains, de l'Antiquité à nos jours, attestent du renouvellement fréquent et récurrent de ce que nous pourrions appeler le « panier des biens de luxe » (Marco Belfanti). Des biens qui représentent le symbole de l'opulence et qui alimentent de manière prédominante la consommation ostensible au cours d'une certaine période apparaissent dépassés et obsolètes durant la phase suivante, tandis que d'autres biens nouveaux deviennent des objets désirables. Ce mécanisme social a été décrit par le sociologue philosophe Georg Simmel (1858-1918) dans son traité sur la mode⁸⁰. Un groupe restreint de consommateurs aisés, « pionniers », adoptent une stratégie de consommation en choisissant un ou plusieurs symboles dont la possession et l'ostentation permettent de se distinguer de la masse. La mode apparaît comme un instrument de la hiérarchisation distinctive des groupes :

⁸⁰ Georg Simmel, *Die Mode*, Berlin, Pan Verlag, 1905.

[Rose Bertin] consentit à faire pour madame la duchesse de Bourbon un bonnet d'une façon nouvelle, à condition qu'elle ne le prêterait à personne⁸¹.

Mais à plus ou moins longue échéance, les choix de ce groupe sont imités et deviennent communs, provoquant ainsi l'adoption d'un nouveau panier de « biens de distinction » à même de préserver intactes les distances sociales. C'est ce qu'a observé un autre sociologue, Norbert Elias (1897-1990), dans *La société de cour* (1969), livre dans lequel il démonte les mécanismes de la cour de Versailles sous Louis XIV à travers l'habitat (le palais), le système des dépenses (la consommation de prestige) et l'étiquette qui règle la place de chacun. N. Elias parle de « consommation de prestige, de consommations imposées par la lutte pour le statut social et le prestige » (p. 49). Un troisième sociologue, Max Weber (1864-1920), cité par N. Elias, met les points sur les « i », dans un passage de l'ouvrage *Économie et société* (1922) : le luxe est un moyen d'auto-affirmation sociale⁸². J'arrête là les citations de sociologues, mais Thorstein Veblen (sociologue et économiste, 1857-1929 ; *Théorie de la classe de loisir*, 1899), Jean Baudrillard (1929-2007 ; *La société de consommation*, 1970), Pierre Bourdieu (1930-2002 ; *La Distinction. Critique sociale du jugement*, 1979) ou les Pinçon-Charlot (Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon ; *Dans les beaux quartiers*, 1989 ; *Les Ghettos du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, 2007 ; *La violence des riches - Chronique d'une immense casse sociale*, 2013) ont écrit eux aussi des passages éclairants sur les consommations comme symboles sociaux (pour aller vite). On est loin d'une définition simplement économique.

II. L'interprétation sociale du luxe : luxe, communication, pouvoir : être et paraître

La relation entre la consommation des biens de luxe et la nécessité de communiquer est centrale ; elle met l'accent sur la fonction essentielle de la consommation ostensible au sein de la société, c'est-à-dire l'exigence de transmettre des informations à travers

⁸¹ Baronne d'Oberkirch, *Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, Paris, Mercure de France, 1989 (1^e éd. 1853), p. 145..

⁸² Max Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft*, Mohr, Tübingen, 1947, p. 750, cité par Norbert Elias, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985 (1969), p. 12.

l'ostentation du style de vie ; les objets de luxe sont des « biens sémiophores », « positionnels » pour reprendre l'expression de Fred Hirsch⁸³. Dans son traité d'économie politique (1803), Jean-Baptiste Say (1767-1832) montre qu'il a bien saisi l'enjeu de l'ostentation : éblouir et en imposer.

On peut dire, en général, que le luxe est l'usage des choses chères [...] le luxe a principalement pour but d'exciter l'admiration par la rareté, la cherté, la magnificence des objets qu'il étale ; et les objets de luxe sont les choses qu'on emploie [...] pour éblouir les regards et pour agir sur l'opinion des autres hommes⁸⁴.

L'idée est reprise dans la définition de l'*Encyclopédie* (Diderot et d'Alembert), à l'article « Luxe » (1766) ; la définition est nuancée et touche à de nombreux domaines : l'économie, la politique, la démographie, la culture. Le luxe « de bienséance » est lié au besoin de distinction indissociable de la nature humaine :

Les hommes dans la société se comparent continuellement les uns aux autres, ils tentent sans cesse à établir dans leur propre opinion, et ensuite dans celle des autres, l'idée de leur supériorité [...] ; il doit donc s'introduire dans toutes les conditions une dépense excessive pour la fortune de chaque particulier, et un luxe qu'on appelle de bienséance : sans un immense superflu chaque condition se croit misérable⁸⁵ [...]

Le propos rejoint celui de Shakespeare dans *Le roi Lear* (1606) :

Ah, ne discutez pas « besoin » ! Le dernier des mendiants a encore un rien de superflu dans la

⁸³ Fred Hirsch, *Social Limits to Growth*, Londres, Routledge et Kegan Paul, 1977. F. Hirsch était un économiste autrichien, devenu conseiller au FMI et professeur à l'université de Warwick. Dans son ouvrage (*Les limites sociales de la croissance*), il dénonce le fétichisme de la croissance au sein des économies modernes et plus précisément la compétition toujours plus féroce que la croissance engendre pour l'accès aux biens « positionnels ». Il désigne par là les biens dont la valeur tient à leur rareté, au fait qu'ils sont le privilège d'une minorité. Ces biens, dès lors qu'ils deviennent accessibles à tous, perdent le caractère « positionnel » qui faisait leur prix ; les consommateurs sont donc incités à maximiser sans cesse leurs revenus pour viser toujours plus haut, sans jamais atteindre leur objectif.

⁸⁴ Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique...*, 1841 (6^e éd.), p. 458, cité par Philippe Perrot, *Le luxe. Une richesse entre faste et confort XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1995, p. 34-35.

⁸⁵ Denis Diderot, Jean le Rond d'Alembert, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Stuttgart - Bad Cannstatt, Friedrich Frommann Verlag, 1966 (facsimilé de la 1^e édition 1751-1780), vol. 2, art. « Luxe », p. 710. Souligné par N.C.

plus misérable chose. Réduisez la nature aux besoins de nature, et l'homme est une bête : sa vie ne vaut pas plus. Comprends-tu qu'il nous faut un rien de trop pour être⁸⁶?

Mais le luxe « de bienséance » est inacceptable pour les moralistes du temps, qui s'insurgent contre le brouillage des signes et des conditions qu'il induit : impossible, pour les moralistes, de passer pour ce qu'on n'est pas. C'est la querelle du luxe, qui traverse, à coups de traités, mémoires, lettres assassines, tout le siècle et l'Europe éclairée, de Fénelon (1699), Bayle (1704-1707), Mandeville (1714) à Condillac (1776), en passant par Melon (1734), Voltaire (1736), Rousseau (1750), Cantillon (1755), Smith (1759), de Saint-Lambert (1764) à Lottin le jeune (*Discours contre le luxe : il corrompt les mœurs et détruit les empires*, 1783), etc.⁸⁷. Dans son *Discours sur les sciences et les arts* (1750), et surtout dans l'article « Économie » de l'*Encyclopédie* (1755), Rousseau dénonce la société de cour qui, par l'obligation de paraître, provoque une surenchère de luxe ; l'impôt doit être l'instrument d'une politique économique moralisée (la question va être reprise sous la Révolution).

Qu'on établisse de fortes taxes sur la livrée, sur les équipages, sur les glaces, lustres, et ameublements, sur les étoffes et la dorure, sur les cours et les jardins des hôtels (...), en un mot sur cette foule d'objets de luxe, d'amusement et d'oisiveté, qui frappent tous les yeux, et qui peuvent d'autant moins se cacher, que leur seul usage est de se montrer, et qu'ils seroient inutiles s'ils n'étoient vûs⁸⁸.

Pour le philosophe, de toute façon, « tout est source de mal au-delà du nécessaire physique⁸⁹ » (1752) et le « luxe corrompt tout⁹⁰ » (1752). Sans aller jusqu'à cet extrémisme dont son esprit est peu friand, Diderot s'en prend sur un mode humoristique et un rien

⁸⁶ William Shakespeare, *Le Roi Lear*, 1606, acte II, scène IV, cité par Jean Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, Gallimard, 1970, p. 50.

⁸⁷ Voir la synthèse dans l'article « Luxe » de Dominique Margairaz dans Michel Delon, dir., *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, 1997 ; Daniel Roche, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993.

⁸⁸ Denis Diderot, Jean le Rond d'Alembert, *Encyclopédie...*, vol. 1, art. « Économie », p. 348.

⁸⁹ Jean-Jacques Rousseau, *Dernière réponse (à Charles Bordes)*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1964, t. III, p. 95.

⁹⁰ Jean-Jacques Rousseau, *Observations de Jean-Jacques Rousseau de Genève sur la réponse qui a été faite à son Discours (réponse au discours attribué au roi de Pologne, 1751)* < <http://www.rousseauonline.ch/Text/reponse-au-roi-de-pologne-duc-de-lorraine.php> >

nostalgique à la manie du renouvellement et de la dépense propre à l'aristocratie, dans un texte de quelques pages : *Regrets sur ma vieille robe de chambre ou Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune* (1772). Daniel Roche a analysé l'esthétique morale vestimentaire, les contradictions de la civilisation des apparences qui se dégagent des célèbres regrets de l'écrivain sur sa vieille robe de chambre⁹¹. Un son détonne au début du siècle dans le concert moraliste anti-luxe, celui de Bernard Mandeville (1670-1733), médecin issu d'une famille française établie en Hollande, qui a émigré à Londres. Mandeville a publié un traité de médecine et de nombreux romans, poèmes, traductions, essais, pamphlets ; il a aussi traduit des fables de La Fontaine en anglais. Ses écrits sur la charité et sur le luxe l'ont rendu célèbre et ont provoqué de nombreuses polémiques (l'Église le surnomme *man-devil*) : *La ruche mécontente* (1705), *la Fable des Abeilles* (1714), *Vénus la populaire ou Apologie des maisons de joie* (1724) etc. Dans la *Fable des Abeilles, ou les vices privés font le bien public*, la ruche est l'allégorie de la société anglaise ; Mandeville décrit les ressorts de la prospérité anglaise et analyse le luxe d'un point de vue quasi médical et non pas moral comme les réquisitoires à la Jean-Jacques Rousseau qui dominant tout au long du siècle⁹². Le sous-titre, *Private Vices, Publick Benefits*, fait à lui seul outrage aux moralistes. Mandeville choque ses contemporains par la crudité de ses propos lorsqu'il présente les bénéfiques économiques et sociaux des vices, des vices qui conduisent les sociétés humaines à l'efficacité collective. Dans la fable, il montre la ruine d'une société vertueuse.

Chaque ordre était ainsi rempli de vices, mais la Nation même jouissait d'une heureuse prospérité. [...] Les vices des particuliers contribuaient à la félicité publique. [...] Le luxe fastueux occupait des millions de pauvres. La vanité, cette passion si détestée, donnait de l'occupation à un plus grand nombre encore. L'envie même et l'amour-propre, ministres de l'industrie, faisaient fleurir les arts et le commerce. Les extravagances dans le manger et dans

⁹¹ Denis Diderot, *Regrets sur ma vieille robe de chambre ou Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune*, dans *Œuvres*, Paris, Garnier, 1951 (1772), p. 943-948 ; Daniel Roche, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989, p. 210, p. 428-430.

⁹² Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*, 1750 ; Augustin-Martin Lottin le jeune, *Discours contre le luxe : il corrompt les mœurs et détruit les empires*, 1783 ; Gabriel Sénac de Meilhan, *Considérations sur les richesses et le luxe*, 1787. « De quoi s'agit-il donc précisément dans cette question du luxe ? De savoir lequel importe plus aux empires d'être brillants et momentanés, ou vertueux et durables. » (Rousseau, *Discours...*).

la diversité de mets, la somptuosité dans les équipages et dans les ameublements, malgré leur ridicule, faisaient la meilleure partie du négoce. [...] Cependant tous les fripons criaient avec impudence : « Bon Dieux ! accordez-nous seulement la probité. » [...] Mais Jupiter, indigné de ces prières, jura enfin que cette troupe criaillieuse serait délivrée de la fraude dont elle se plaignait. Il dit. Au même instant l'honnêteté s'empara de tous les cœurs. [...] Mais grand Dieux ! quelle consternation ! quel subit changement ! En moins d'une heure le prix des denrées diminua partout. [...] Ceux qui brillaient par la magnificence de leurs carrosses les vendaient pour peu de chose. [...] Ceux qui faisaient des dépenses excessives et tous ceux qui vivaient de ce luxe furent forcés de se retirer. [...] Les grands qui auraient mieux aimé perdre la vie que de voir effacer les titres fastueux gravés sur leurs superbes portiques, se moquaient aujourd'hui de ces vaines inscriptions. L'architecture, cet art merveilleux, fut entièrement abandonné. Les artisans ne trouvaient plus personne qui voulut les employer. [...] Le peu d'abeilles qui restèrent vivaient chétivement. [...] Les modes ne se succèdent plus avec cette bizarre inconstance. Dès lors, tous les ouvriers qui travaillaient les riches étoffes de soie et d'argent et tous les artisans qui en dépendent, se retirent. [...] Ce n'était plus ni les marchands, ni les compagnies qui faisaient tomber les manufactures, c'était la simplicité et la modération de toutes les abeilles. Tous les métiers et tous les arts étaient négligés. [...] Ils ne recherchent plus la nouveauté, ils n'ambitionnent plus rien. [...] Quittez donc vos plaintes, mortels insensés ! [...] Il est impossible que la vertu seule rende jamais une Nation célèbre et glorieuse⁹³. [...]

III. Luxe, demi-luxe, nécessité : fluctuation des catégories, fluidité des marchés, diffusion sociale

Revenons au luxe « de bienséance » qui touche chaque condition, à la perméabilité du luxe, à sa transformation au cours du temps, et à la mode. En un siècle, un certain nombre de marchandises importées sont passées du statut de produits exotiques luxueux, rares et chers à celui de produits médicaux (le chocolat ou le thé de santé), puis à celui de consommations ordinaires, du moins pour le sucre, le café ou le tabac. Les producteurs, les

⁹³ Bernard Mandeville, *La Fable des abeilles*, Londres, Aux dépens de la Compagnie, 1740, p. 1-26, Gallica <<http://expositions.bnf.fr/utopie/cabinets/extra/textes/constit/1/18/2.htm>>

négociants, les boutiquiers, les colporteurs, etc. ont joué un rôle crucial dans ce processus. Les tissus de coton importés d'Orient ont été dans un premier temps, comme le café, considérés comme des curiosités et ne devinrent pas tout de suite à la mode pour l'habillement : vers le milieu du XVII^e siècle, ces toiles aux couleurs brillantes ont été utilisées par une élite restreinte pour la décoration d'intérieur⁹⁴ et pour la confection d'habits informels à porter chez soi, comme les robes de chambre appelées *banyans*. Entre les années 1660 et le début du siècle suivant, les toiles de coton importées d'Orient furent l'objet d'un engouement croissant : les indiennes devinrent une véritable manie, blanches pour la lingerie personnelle ou pour la maison, imprimées avec des motifs brillants pour l'ameublement et l'habillement en ville, surtout en Angleterre et en Hollande mais aussi en France. L'engouement toucha toutes les couches sociales parce que l'offre était devenue si large et si diversifiée qu'elle satisfaisait toutes les catégories de consommateurs, du noble au bourgeois, du riche au prolétaire⁹⁵. Le marché du demi-luxe, dont l'historienne anglaise Maxine Berg est une des meilleures connaisseuses, est au cœur du problème de la diffusion des biens car il brouille deux mondes : le luxe et la nécessité. Le demi-luxe, ces marchandises nouvelles, produits d'industries récentes et diffusées par des agents variés, possèdent une haute valeur symbolique, mais ont perdu en qualité. Elles séduisent de plus en plus de consommateurs par leur agrément et leur prix : tissus de soie mélangée au lieu de soie, faïence au lieu de porcelaine, bijouterie en faux, strass au lieu de diamant, tombac ou pinchbek au lieu d'or, orfèvrerie d'argent plaqué au lieu de métal précieux etc. Dans ce processus, les élites urbaines ne sont plus le seul public cible et c'est là un des facteurs essentiels de l'explosion des consommations. L'essor du demi-luxe, qui se traduit, sur le

⁹⁴ John Styles, « Product Innovation in Early Modern London », *Past and Present*, 2000, p. 133 ; Pascale Gorguet Ballestreros, « Indiennes et mousselines: le charme irrédurable des cotonnades », dans Catherine Join-Diéterle, Pascale Gorguet Ballestreros, dir., *Le Coton et la mode : 1000 ans d'aventures : 10 novembre 2000-11 mars 2001, Musée Galliera, musée de la mode de la Ville de Paris*, Paris, Somogy éditions d'art, 2000, p. 45-63.

⁹⁵ Beverly Lemire, *Fashion's Favourite: the Cotton Trade and the Consumer in Britain, 1660-1800*, Oxford and New York, Oxford University Press, 1991, p. 12-21 ; Pascale Gorguet Ballestreros, « Indiennes et mousselines », art. cit., p. 46-63 ; V. Kingma, « L'apport des Pays-Bas au commerce et à la production de chintz », dans Catherine Join-Diéterle, Pascale Gorguet Ballestreros, *Le Coton et la mode, op. cit.*, p. 64-73 ; Rosemary Crill, « Asia in Europe: Textiles for the West », dans Amin Jackson and Anna Jaffin, dir., *Encounters. The Meeting of Asia and Europe 1500-1800*, Londres, V&A Publications, 2004, p. 262-271.

marché, par l'augmentation des consommations, est lié au rapide renouvellement des objets (mode), à leur nouveauté et leur élégance (« fashion leaders », M. Berg) aussi bien qu'à la baisse des prix et à de meilleurs revenus. Le succès des produits de demi-luxe s'explique à la fois parce qu'il s'agit de nouveautés et parce que, grâce à leur prix et à leur style, ils correspondent au désir de fantaisie de consommateurs de plus en plus nombreux. D'une variété qui semble infinie, les nouveaux biens répondent aux désirs de distinction et d'individualité de consommateurs plus divers, eux aussi : la classe moyenne, en forte progression, constitue une part de marché croissante, notamment les marchands urbains. Cette large diffusion des biens parmi la classe moyenne, voire la frange supérieure des couches populaires (J. Styles), donne naissance à une culture matérielle nouvelle, marquée par l'accroissement du superflu, l'obsolescence des objets,... la culture des apparences (D. Roche).

Les contemporains ont relevé la diffusion des nouvelles pratiques de consommation : les uns ont stigmatisé, les autres exalté la culture de la consommation, d'où la querelle du luxe ; Daniel Defoe (*A Plan of the English Commerce*, 1731) et Malachy Postlethwayt (*Britain's Commercial Interest Explained and Improved*, 1757) ont clairement mis en relation culture de consommation et classe moyenne ; pour ce dernier, les bas prix et l'élégance des produits jouent un rôle essentiel dans la croissance des consommations. Adam Smith, dans la *Théorie des sentiments moraux* (1759), insiste sur les nouvelles valeurs esthétiques à l'origine du désir pour les biens de consommation : couleur, forme, variété, rareté, élégance, finesse. Les consommateurs étaient conscients du luxe des nouveaux produits qui exprimaient à leurs yeux le raffinement, le bon ton, la civilité : les posséder était un signe de goût. La nouveauté et la variété concurrencent la qualité, c'est pourquoi le plaqué, moins cher, attire autant que l'argent massif parce qu'il répond aussi bien, voire mieux, au désir croissant de mode et de fantaisie⁹⁶. Les producteurs et les marchands ont bien saisi le brouillage des signes et des sens qui fait le succès des nouveautés ; la réussite commerciale dépend de leur dextérité à jouer sur la variété des objets et des qualités. La

⁹⁶ Helen Clifford, *Parker and Wakelin: the Study of an Eighteenth Century Goldsmithing Business with Particular Reference to Garrard Ledgers 1770-1776*, PhD, Royal College of Art, exempl. dactylographié, 1989.

dextérité des artisans est telle qu'il devient même difficile de distinguer le vrai du faux. Le marché du faux et du plaqué allie à la perfection l'invention et l'imitation. Dans les années 1770-1780, au moment où décolle la production du faux et du plaqué, la qualité et l'inventivité font partie des leitmotifs dominants du discours publicitaire : les marchands mènent des campagnes publicitaires avant la lettre pour accompagner l'innovation productive et propager la mode du faux⁹⁷. Dans le discours publicitaire, le faux est affiché et même revendiqué comme l'égal du naturel : il devient synonyme de qualité, signe de prouesse et d'inventivité. Les marchands mettent en valeur leur virtuosité à créer du faux en imitant la nature. Loin de cacher la production de faux, ils en font au contraire leur publicité et la marque de leur art, ce pour quoi ils doivent être connus.

Les perles qui se fabriquent à Paris sont si ingénieusement traitées, qu'elles jouent le brillant et la richesse des perles fines ; aussi sont-elles fort estimées, et on ne se fait point de scrupule de les faire entrer dans la liste des bijoux, et de les employer dans les toilettes les plus élégantes⁹⁸.

On fait à Paris des perles qui imitent si bien les naturelles, et qui sont à si bon marché, que la plupart des femmes croient pouvoir se passer des fines⁹⁹.

Perles fausses. Ce sont des perles contrefaites auxquelles on donne une eau, ou couleur qui approche assez de celle des vraies perles. [...] on a inventé en France une manière de les faire si approchante de l'éclat et de l'eau des perles fines, que les yeux y sont trompés, et qu'il n'est guères de dames, qui ne s'en servent au défaut des vraies perles dont elles méprisent les petits colliers, et dont les gros sont quelquefois d'un trop grand prix. Le commerce de ces sortes de perles qui imitent le naturel est très-considérable à Paris¹⁰⁰ (...)

Pour les marchands, l'imitation est virtuosité, ce qui explique que « faux », « fin »,

⁹⁷ Natacha Coquery, *Tenir boutique à Paris au XVIII^e siècle...*, op. cit.

⁹⁸ *Tablettes royales de correspondance...*, Paris, 1789, Royez, n. p., « Perles et émail en faux ».

⁹⁹ *Almanach général des marchands, négocians et armateurs de la France, de l'Europe et des autres Parties du Monde*, Paris, chez l'auteur ou Belin, 1785 et 1786, p. 505.

¹⁰⁰ *Encyclopédie méthodique. Commerce*, Paris, Panckoucke, 1783-1784. « VRAY. Qui est tel qu'il doit être, qui a toutes ses qualités essentielles à sa nature ; et il se dit par opposition à faux, à artificiel. Vray or, vray marbre ; vraies perles ; vray diamant. » (*Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, J.-B. Coignard, 1762.)

« imiter » et « perfection » soient les maîtres mots de la publicité. L'opinion est partagée par les consommateurs, en témoigne le succès des nouveaux matériaux prônés par les marchands (« similor », pinchbek, or moulu, tombac, cuivre doré et argenté, « simili argent », « straz », plaqué...), des termes qu'on retrouve dans les livres de comptes. Grâce à la perfection de l'imitation et à la modération des prix, le faux est à la mode.

Détour historiographique : le demi-luxe, imitation ou/et invention ?

Travaillant toutes deux sur le demi-luxe, Maxine Berg, sur l'Angleterre, et Cissie Fairchilds, sur Paris, ont utilisé deux termes : *semi-luxury commodities* et *populuxe goods*¹⁰¹. Les nuances de vocabulaire ne sont pas anecdotiques et soulèvent une question essentielle pour comprendre le principe des nouvelles consommations : s'agissait-il d'imitation(s) ou d'invention(s) ? C. Fairchilds voit dans le populuxe une version au rabais du luxe aristocratique (« cheap copies of aristocratic luxury items », « inexpensive versions of aristocratic luxuries »). Pour elle, les classes populaires françaises cherchent à imiter la consommation aristocratique (éventails, bas, etc., obtenus à bas prix principalement auprès de colporteurs ou de revendeurs), tandis que leurs homologues anglaises achètent des biens utiles pour la maison. Mais si l'émulation est considérée comme la raison principale de l'essor des consommations (les riches sont imités par les classes moyennes qui servent à leur tour de modèle), comment expliquer que la *gentry* soit loin d'être toujours la première à posséder les nouveautés, se demande Lorna Weatherill¹⁰² ? Qui prouve que les classes

¹⁰¹ Cissie Fairchilds, « The production and marketing of populuxe goods in eighteenth-century Paris », dans John Brewer, Roy Porter, dir., *Consumption and the World of Goods*, Londres, Routledge, 1997 (1993), p. 228-248 ; Maxine Berg, « New commodities, luxuries and their consumers in eighteenth-century England », dans Maxine Berg, Helen Clifford, dir., *Consumers and luxury. Consumer culture in Europe 1650-1850*, Manchester, Manchester University Press, 1999, p. 63-85.

Maxine Berg a écrit plusieurs articles ou livres sur le sujet du luxe : « From imitation to invention: creating commodities in eighteenth-century Britain », *Economic History Review*, vol. 55, 2002, p. 1-30 ; « In pursuit of luxury: global history and British consumer goods in the eighteenth century », *Past & Present*, n° 182, février 2004, p. 85-141 ; *Luxury and Pleasure in Eighteenth-Century Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2005 ; avec Elizabeth Eger : *Luxury in the Eighteenth Century. Debates, Desires and Delectable Goods*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2003.

¹⁰² Lorna Weatherill, « Consumer behaviour and social status in England, 1660-1750 », *Continuity and Change*, vol. 1 (2), 1986, p. 196. L. Weatherill a aussi écrit : « A possession of One's Own: Women and Consumer Behavior in England, 1660-1740 », *Journal of British Studies*, vol. 25, n° 2, avril 1986, p. 131-156 ; *Consumer*

moyennes désiraient copier les plus riches ? Ce que reproche surtout l'historienne à la théorie du diffusionnisme vertical, c'est de réduire la question de la possession à la seule fonction sociale. Or les biens revêtent une signification complexe car le développement économique des lieux importe : vivre dans une grande ville marque les choix de consommations, tout comme la nature des biens (les vêtements sont plus répandus que les objets décoratifs) et des revenus, etc. Bref, la consommation repose sur de multiples facteurs. De son côté, Maxine Berg insiste sur l'authentique nouveauté des produits de semi-luxe qui circulent dès l'origine parmi les classes moyennes urbaines. Leur invention repose, au démarrage, sur un processus d'imitation : l'industrie britannique voulait contrer l'importation de produits de luxe français et chinois grâce à une production de substitution nationale. Matériaux et motifs nouveaux combinent l'art de l'imitation et la science de l'invention. À l'époque, l'invention et l'imitation ne sont pas antinomiques et jusqu'au milieu du siècle suivant, la copie n'est pas considérée péjorativement ; au contraire, imitation et invention sont en constante interaction. Compte tenu des caractéristiques du marché parisien – une société de cour encore prégnante et sur laquelle joue la société commerçante – une version mixte des deux positions peut être soutenue : l'invention, l'imitation et l'émulation jouent à plein. Les « métis sociaux et culturels¹⁰³ » de Daniel Roche existent.

Le succès des produits de demi-luxe s'explique à la fois parce qu'il s'agit de nouveautés, qui lancent la mode, et parce que, grâce à leur prix et à leur style, ils correspondent au désir de fantaisie de consommateurs de plus en plus nombreux, français ou anglais, privilégiés ou non. Les nouveaux produits ne fonctionnent pas seulement comme

Behaviour and Material Culture in Britain (1660-1760), Londres et New York, Routledge, 1988 ; « The meaning of consumer behaviour in late seventeenth- and early eighteenth-century England », dans John Brewer, Roy Porter, dir., *Consumption and the World of Goods*, op. cit., p. 206-227.

¹⁰³ Daniel Roche, *Le Peuple de Paris, essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1981, p. 68 : les domestiques, intermédiaires culturels, représentent « le groupe idéal pour tester la mobilité et l'imitation ». Voir aussi Id., « Les domestiques comme intermédiaires culturels », dans *Les intermédiaires culturels. Actes du colloque du Centre méridional d'histoire sociale, des mentalités et des cultures*, 1978, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1981, p. 189-202.

Daniel Roche a aussi écrit : *La culture des apparences. Une histoire du vêtement XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989 ; *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1997.

des *ersatz* du luxe aristocratique, destinés comme tels aux classes populaires françaises¹⁰⁴. Ce sont des inventions, justement en ce qu'ils imitent des produits précieux et font rêver. Suivre la mode a le pouvoir de susciter une émulation, et c'est un élément central dans les tentatives de définition et d'explication du luxe populaire¹⁰⁵. Un large nombre de jeunes adultes issus des classes populaires se sont adonnés au plaisir de s'habiller élégamment, avec robes à fleurs, chapeaux, foulards, mouchoirs, brodequins, montres, batiste, lin..., ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils aient abandonné leurs pratiques coutumières. Les modes de consommation varient selon les individus et les moments de la vie : en d'autres termes, il faut lutter contre les stéréotypes de l'aristocrate élégant et dépensier, du bourgeois raisonnable et calculateur ou du travailleur anti-individualiste et à l'écart de tout calcul économique (J. Styles). Chaque objet est réinvesti, réinventé par celui qui se l'approprie, et les professionnels en jouent. Les classes moyennes, urbaines et rurales, qui prennent une place économique et sociale de plus en plus grande, représentent une part essentielle de la demande de marchandises neuves ou importées, notamment d'origine asiatique, qui répond à leur désir d'individualité et de variété ; les classes populaires elles aussi consacrent une partie de leurs revenus à l'acquisition des nouveaux produits, du moins dans le secteur du vêtement (comme les indiennes, par exemple).

Qu'on jette un coup d'œil impartial sur les principales villes de France, et comparez leur état actuel à celui qu'elles offroient il y a seulement quarante années. Prenons la ville de Paris et ses environs pour exemple : quel changement subit arrivé dans tous les ordres, depuis l'ouvrier jusqu'au grand seigneur ! Si l'on compare leurs vêtements,

¹⁰⁴ Beverly Lemire emploie l'expression « *ersatz fashions* » à propos du marché des vêtements de seconde main : « Un vaste marché de l'occasion s'est développé durant la période pré-industrielle et aux débuts de l'époque industrielle, résultat de la demande populaire, fournissant aux consommateurs des classes moyennes aussi bien que travailleuses des *ersatz* de mode pour toutes les façons de s'habiller. » (« The Theft of Clothes and Popular Consumerism in Early Modern England », *Journal of Social History*, vol. 24, hiver 1990, p. 256)

¹⁰⁵ John Styles, « Clothing the North: The Supply of Non-élite Clothing in the Eighteenth-Century North of England », *Textile History*, vol. 25, n° 2, 1994, p. 139-166. John Styles s'est intéressé à la consommation vestimentaire d'hommes et de femmes qui ne faisaient pas partie des élites. Il a aussi écrit : « Clothes and non-Elite in the North of England 1660-1800 », dans Jacques Bottin, Nicole Pellegrin, dir., *Échanges et cultures textiles dans l'Europe pré-industrielle. Actes du colloque de Rouen, 17-19 mai 1993, Revue du Nord*, n° 12 hors série, 1996, p. 295-308 ; « Custom or Consumption? Plebeian Fashion in Eighteenth-Century England », dans Maxine Berg, Elizabeth Eger, dir., *Luxury in the Eighteenth Century. Debates, Desires and Delectable Goods*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2003, p. 103-115.

leur logemens, leur nourriture, leurs goûts de fantaisie, en un mot, ce que sont aujourd'hui leurs dépenses en tous genres, avec ce qu'elles étoient alors, la métamorphose est complète, inconcevable, même¹⁰⁶.

IV. Les boutiquiers, à la croisée des marchés

Au XVIII^e siècle, la capitale connaît une accélération des échanges, qui repose sur plusieurs stimulants que je me borne à énumérer : la domination des marchés intérieurs, l'augmentation des échanges internationaux, le développement industriel, la puissance du profit, l'accumulation des capitaux, la hausse de la demande liée à la croissance démographique et à l'enrichissement d'une partie de la population, l'éclat culturel, l'innovation marchande et la vogue des « articles de Paris ». Quel fut le rôle des boutiquiers dans l'affirmation de la culture de consommation qui marqua si nettement le siècle des Lumières ? Ils ont réussi à participer de manière dynamique à la diffusion des biens, en usant à la fois d'archaïsme et d'innovation. Ce qu'il faut saisir, c'est le lien entre la circulation des objets, les pratiques de vente et la culture de consommation. Au cours de mes recherches sur la boutique parisienne au XVIII^e siècle, j'ai étudié en détail les registres d'un tapissier (rue Saint-Honoré) et d'un bijoutier (rue Mazarine) qui incarnent, chacun à sa manière, le commerce de demi-luxe.

Troc et diversité des qualités

À travers la multiplicité des termes employés pour qualifier les marchandises se vérifie la diversité des qualités : *léger, fin, neuf, (très) fort, plein, massif, (très) beau, (très) joli, (bien) bon, enrichi, riche, (très, un peu) gros, (très) petit, nouveau modèle, ancien, (très) commun, ordinaire, simple, (très) faible, peu de valeur, mauvais, vieux, de hazard, cassé*, etc. Les marchands de la fameuse rue Saint-Honoré ou du noble faubourg, à la pointe des modes, des nouveautés et du luxe, vendent aussi du vieux, du faible, de l'usagé... Le brouillage des qualités pose question. La mode et ses nouveautés sont impérieuses, l'objet, moins coûteux,

¹⁰⁶ Comte de Lubersac, *Vues politiques et patriotiques*, Paris, 1787, p. 39, cité par Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, A. Colin, *Le XVIII^e siècle*, t. VI, 1930, p. 303.

n'est plus rare, il devient même cassant, mais en même temps il reste un bien précieux, souvent unique, qui ne se jette pas, qui est conservé, entretenu, échangé. Des pratiques de possession nuancées coexistent ; leur correspond une circulation plurielle des marchandises. Les livres de comptes mettent en lumière la polyvalence des marchands, à la fois innovateurs et conservateurs. Ils diffusent les nouveautés mais dans le même temps ils raccommode, récupèrent, recyclent – autant de façons d'allonger la durée de vie mais aussi de rafraîchir et de remettre au goût du jour un article démodé – et participent ainsi, à l'instar des colporteurs et des revendeurs, au vaste marché de l'occasion. Ce marché repose sur des pratiques ancestrales et largement partagées : la revente et le troc. Elles ont toutefois ici des retentissements inédits car il s'agit d'un secteur de pointe, caractérisé par une clientèle aristocratique et des objets d'une haute valeur matérielle et/ou symbolique : bijoux, argenterie, mobilier, bibelots... C'est ainsi que des pratiques anciennes, voire archaïques, contribuent à l'expansion d'un marché nouveau, le demi-luxe, sans lequel ne peut se comprendre l'explosion des consommations.

Le bijoutier acquiert les marchandises habituelles d'un bijoutier : chaînes, montres, cannes, bagues, bracelets, boutons, boucles... Ce qui frappe, c'est qu'il achète un bon nombre d'objets usagés, voire détériorés : bague de *mauvais* brillant, chaîne *mauvaise*, *mauvais* brillants jaunes¹⁰⁷, bagues *de peu de valeur*, boîte d'or *cassée*, cannes et montres *très faibles*, *vieille* clé, *vieille* pendule, *vieille* argenterie, breloques *en mauvais état*, breloques de *mauvais* or, bague verte entourée de pierres *faibles*, *mauvais* saphir, montres d'argent *très communes*, etc. Les vendeurs sont souvent des particuliers en quête de liquidités. Dans le même temps, la plupart des paiements sont mixtes, argent et billet, et bien souvent, troc. L'usage touche particulièrement l'aristocratie, grande consommatrice et du coup grande pourvoyeuse d'objets de luxe. Ceci dit, la pratique du troc n'est pas réservée

¹⁰⁷ Le diamant est la « plus dure, la plus brillante et la plus précieuse de toutes les pierreries. [...] Trois choses font estimer le diamant, son éclat ou lustre qu'on nomme son eau, son poids ou sa grandeur, et sa dureté. Sa couleur la plus parfaite c'est le blanc. Il faut qu'il soit espais, carré, et haut de biseau. Ses défauts sont d'être glaceux, sourd, et remply de sable rouge, ou de tirer sur l'azur ou le jaune brun. » (Antoine Furetière, *Dictionnaire universel contenant tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts...*, Paris, SNL-Le Robert, 1978 (fac-similé de l'édition de 1690)).

aux nobles¹⁰⁸ ni à l'échange de vieux contre du neuf ; ce peut être aussi pour le boutiquier une façon d'alléger son loyer ou de se fournir en cidre¹⁰⁹. Pour le noble, *fashion victim* à l'affût des nouveautés, le troc est un moyen de payer en se débarrassant d'un produit ancien, périmé (*vieux, mauvais*) ou qui a cessé de plaire. C'est un moyen commode d'échanger du vieux contre du neuf en limitant les débours¹¹⁰. Pour le marchand, c'est une façon économique de s'approvisionner et de répondre à une demande plurielle. Le troc, forme particulière de redistribution due à la surconsommation holiste et aux modes de paiement de l'époque, alimente le marché de l'occasion « de luxe ». Il permet aux Parisiens moins fortunés de suivre l'évolution du goût : les nouveautés, qui dès lors ne le sont plus tout à fait, se diffusent aussi par ricochet. Ces pratiques soulignent la flexibilité d'un marché qui autorise, parallèlement aux innovations comptables ou techniques, comme l'extension des banques ou de la partie double, les archaïsmes comme les paiements en nature ; elles marquent aussi l'attention des entrepreneurs aux consommateurs. Le processus associe une vieille tradition à l'innovation : le paiement en nature élargit le choix et la sélection des biens, et convie un plus grand nombre de consommateurs à participer au marché (B. Lemire). « Il n'y a [...] pas d'histoire simple et linéaire du développement des marchés. Ici le traditionnel, l'archaïque, le moderne, le très moderne se côtoient¹¹¹ » (F. Braudel).

Les prix et les qualités : les nuances de la culture de consommation

¹⁰⁸ « démonté et reposé les glaces de deux cheminées... soldé par 9 livres en argent et pareille valeur en une mauvaise table de jeux », Mme Potdevin (Arch. de Paris, D5B6/3066). Noël, un avocat, paie « tant en argent qu'en effets » (D5B6/3451), etc.

¹⁰⁹ « petite montre d'or [...], double boîte d'or, cordon de chevalier [...] à déduire sur chaque terme, savoir 148 sur celui de janvier, 100 sur les suivants jusqu'à définition du paiement... » ; « chaine d'or [...] pris fait a me fournir en eschanje 4 poison [sic] de cidre... » (Aubourg, Livre de ce qu'on nous doit, D5B6 2151).

¹¹⁰ Le vicomte de Carvoisin : « cinq glaces nues de différentes mesures 707 livres, une paire de flambeaux dorés d'or moulu 168 livres et 48 livres en or » ; le comte de Coucy : « chaise percée garnie en canne et de son pot-à-œil de fayence 18, marbre de secrétaire en armoire [...], avec un lit de sangle [...] 14, armoire [...] de bois de plaquage, estimée 120, petit feu à rocailles et chevaux de cuivre doré d'or de feuille 24, commode en noyer et une chiffonnière de plaquage, estimées 105 ». (extraits des livres de ventes de Law).

Il en va de même pour les clients du bijoutier : « montre d'or de couleur de Paris... 252 reçu en troc une montre d'or de 186 » ; « doit restant d'une bague de brillant de 456, pris en trocq une bague de rose pour 144 » , etc.

¹¹¹ Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1979, t. 2, p. 12.

À la variété des objets et des prix correspond une clientèle élargie. Deux traits sont frappants à l'étude des registres du bijoutier Aubourg et du tapissier Law : d'une part l'hétérogénéité d'une clientèle qui ne se confond pas avec les traditionnelles élites ; d'autre part, l'éventail très ouvert des objets et donc des prix, indice de l'adaptabilité du marchand à une demande mobile, dû non seulement à la diversité des marchandises mais aussi à l'in vraisemblable variation des modèles, dans un contexte de non-standardisation de la production. Chaque type d'objet existe, semble-t-il, en une infinité d'échantillons. Le trait saillant du profil socio-professionnel de la clientèle est la présence écrasante de l'aristocratie et de la marchandise, qui représentent à eux seuls plus des quatre cinquièmes de l'ensemble. Voilà donc les deux groupes sociaux les plus impliqués dans les nouvelles consommations, véritables fers de lance de la culture de consommation. Les deux boutiquiers, loin de se spécialiser dans le haut de gamme avec pour cible une clientèle étroite et richissime, visent un marché élargi en jouant sur les qualités et les prix pour attirer des consommateurs d'origine diverse, nobles et bourgeois. La distinction, la segmentation, le clivage social sont brouillés. Dans la boutique se croisent les conditions. Les aristocrates, les marchands et artisans sont de loin les plus nombreux mais sont aussi présents des employés, commis et huissiers, des dépendants de maisons nobles, des procureurs et avocats, des notaires, des commissaires de police, des maîtres en chirurgie et médecins, des architectes et artistes, des négociants, fabricants et entrepreneurs, des banquiers, fermiers généraux, receveurs généraux des finances, députés et intendants du commerce, des abbés et évêques, des nobliaux, quelques membres de cours souveraines... Les classes populaires sont absentes.

La relative diversité de la clientèle repose sur la politique commerciale des deux boutiquiers qui partagent une vision étendue du luxe et du demi-luxe. La diversité de l'offre s'exprime de multiples façons : par les types d'objets, bien sûr, mais aussi par le style, l'ornementation, les matériaux, la taille, le poids... si bien que d'un bien à l'autre, les prix changent considérablement. La variété des produits distribués par le tapissier est un premier facteur d'hétérogénéité. Entre les dix sols dépensés par le vitrier Jérôme (une attache en cuivre pour un chandelier de musique) et les 10 747 livres déboursées par le marquis de Trémouville pour « meubles fournis à son appartement », l'éventail est large. La bourgeoisie

succombe aux modes et aux nouvelles normes de confort, et peut y mettre le prix. Aristocrates et bourgeois assouvissent plus d'une fois des envies similaires à des prix comparables.

Selon la plus ou moins grande richesse des matières et des ornements, la gamme va de l'ordinaire, du simple, au luxueux, en passant par d'innombrables nuances. Le tapissier Law insiste sur le style et les matières, bois et bronzes particulièrement : les *à la moderne*, *à l'anglaise*, *à la Chine*, *à la Tronchain*, *à la Reine*, *à la Dauphine*, *à la d'Artois*, s'opposent à l'ordinaire surtout, au hasard. L'échelle des prix des boutiquiers reflète la diversité des qualités : ils s'échelonnent entre 5 et 168 livres pour une paire de flambeaux, 30 et 1 104 livres pour un secrétaire, 3 et 320 livres pour une tabatière, 4 et 5 600 livres pour une bague, 12 et 3 300 livres pour une montre... À chaque fois ressort la variété de la clientèle. Je prendrai un seul exemple : la montre, produit typique du marché du luxe ou demi-luxe. Les descriptions du bijoutier Aubourg font surgir une infinité de variations, liées tant à la décoration qu'à la technique. Les prix sont très variés : il en existe 109 pour les 577 montres achetées par le bijoutier et 131 pour les 622 montres citées dans le livre de ventes. À moins de 100 livres, une montre est *faible*. Une montre de bonne qualité, *forte*, coûte 120 à 130 livres (de Genève), ou 200 livres (de Paris) ; le haut de gamme grimpe à 1 000 livres et plus. L'objet reste donc un produit cher, en général plus d'un mois de salaire moyen¹¹². Seuls 5 % des montres vendues coûtent moins de 100 livres, 84 sur 1 616¹¹³, et 50 % sont comprises entre 100 et 198 livres. Toutefois l'article n'est plus inaccessible : deux montres d'argent mauvaises sont vendues 12 et 24 livres. La montre, bijou utilitaire, vogue entre luxe et nécessité.

Pour comprendre l'intensité de la diffusion des modèles et des biens, il vaut mieux

¹¹² Les salaires journaliers moyens tournent autour de 20 à 50 sols par jour. Ménétra gagne 35 sols, Rétif de la Bretonne 50, un manœuvre 15 à 20 sols...(Marie-Agnès Dequidt, *La perception du temps au XVIII^e siècle au travers de l'étude des horlogers parisiens*, mémoire de DEA, Université de Paris XII-Val de Marne, 2003, p. 55 ; sa thèse est parue récemment : *Horlogers des Lumières. Temps et société à Paris au XVIII^e siècle*, CTHS, Paris, 2014.)

¹¹³ Le chiffre englobe les montres vendues et données à condition.

renoncer aux clivages. La perméabilité est une constante des marchés et des pratiques. Les nouveautés se sont diffusées non seulement parmi les élites, premières visées, mais aussi parmi les classes moins fortunées. Soutenu par le crédit et le troc, le marché du luxe, précisément parce qu'il implique un renouvellement incessant des objets, entraîne l'essor des marchés de l'occasion, de l'ordinaire et du demi-luxe. Dans la boutique, le neuf et le vieux, l'ancien et le moderne, l'uni et l'enrichi s'entrecroisent par l'entremise des marchands, « alchimistes » de la qualité, traits d'union entre des marchés inséparables, perméables, fluides. Il en va de même des consommateurs, unis dans le même désir de fantaisie, de luxe et de nouveautés, même s'il s'exprime différemment.

natacha.coquery@wanadoo.fr

Perles, écaille et taxation

Federico DE ROMANIS (Université de Rome – Tor Vergata)

Résumé de la communication – Article complet à paraître dans *Topoi*

Cette communication abordera la question du rapport entre l'économie du luxe à Rome et les revenus fiscaux de l'État, en se concentrant sur les objets en question dans la journée d'études aujourd'hui : perles et écaille de tortue.

Strabon (17, 1, 13) signale clairement que les marchandises importées des contrées érythréennes sont soumises à une double taxation (en l'entrée et à la sortie d'Égypte : ὥστε τὰ τέλη διπλάσια συνάγεται τὰ μὲν εἰσαγωγικά τὰ δὲ ἐξαγωγικά). Ces droits douaniers sont d'autant plus profitables à l'État romain que les marchandises ont une valeur élevée (ὁ πολυτιμότερος κομίζεται φόρτος ; τῶν δὲ βαρυτίμων βαρέα καὶ τὰ τέλη). Ces indications sont confirmées par le papyrus dit « de Mouziris ». Dans ce contrat de prêt maritime pour une entreprise commerciale à Mouziris, il est fait mention d'une taxe de 25% (*tetartê*), qui contraste avec le taux ordinaire de droit de douane dans le monde méditerranéen (2,5% [*quadragesima*]). Le verso du papyrus donne le calcul de la valeur fiscale de la cargaison de l'*Hermapollon*, qui a embarqué du fret à Mouziris. La valeur des $\frac{3}{4}$ de la cargaison est La valeur des $\frac{3}{4}$ de la cargaison est de 1151 talents et 5882 drachmes, soit 100 000 *aurei* de 8 grammes.

26 γίνεται τιμῆς ἐλέφαντος ἀργυρίου [(τάλαντα) 85 (δραχμαὶ) 5675]
 27 ἐπὶ τὸ αὐτὸ τιμῆς μερῶν 3 τῶν ἐκπεπλευκότων
 28 ἐν τῷ [[εμ]] Ἑρμαπόλλωνι πλοίῳ φορτίων ἀργυ-
 29 ρίου (τάλαντα) 1,151 (δραχμαὶ) 5,852

On a une évocation des revenus de la *tetartê* dans un poème de Stace qui évoque la carrière du père du chevalier Claudius Etruscus. Cet homme – dont nous ne connaissons pas le nom, était un esclave affranchi, qui est devenu *a rationibus* (préposé à la comptabilité des revenus impériaux) sous Néron ou Vespasien. À côté des revenus des mines d'or de Dalmatie et d'Hibérie, et du tribut frumentaire d'Égypte et d'Afrique, il y a une évocation de la taxation frappant les perles et l'ivoire :

Tout ce que tire l'Ibérie de ses mines d'or, tout ce qui brille dans les montagnes de la Dalmatie, les riches moissons de l'Afrique, tous les blés que balaie sur son aire l'habitant du Nil brûlé du soleil, les perles que le plongeur va chercher au fond des mers orientales, les toisons venues des pâturages qu'arrose le Galèse, les cristaux et le citronnier de la Massylle, et l'ivoire de l'Inde, tout est remis entre tes mains, tout ce qui nous arrive par le souffle de Borée, du violent Eurus et du nébuleux Auster. (Stace, *Silv.* 3, 90-95 - traduction H. Clouard).

On peut établir un rapprochement avec le papyrus de Mouziris, dont le contenu, fragmentaire, a été en partie restitué par les travaux de F. Morelli et F. de Romanis. On sait que l'*Hermapollon* transportait six sortes de marchandises : *malabathron* ; poivre ; nard gangétique ; ivoire entier ; ivoire morceaux (*skhidai*) ; marchandise inconnue. La sixième marchandise, inconnue, avait un poids supérieur au moins à 20 kg. Son prix par mine est un nombre finissant par 8 : 48 drachmes? 78 drachmes? 18 drachmes?). Ces données excluent qu'il s'agisse de perles ou de pierres précieuses. On peut plutôt penser à de l'écaille de tortue, en se fondant sur le prix donné par l'Édit de Dioclétien : l'écaille, disponible à Mouziris et dans l'Inde méridionale, apportée des îles Lacquedives et du sud-est asiatique (voir la communication de Jean Trinquier) a un prix qui s'élève à 2/3 de celui de l'ivoire.

L'*Hermapollon* était un grand navire chargeant au moins 630 tonnes, ce qui est important par rapport aux normes antiques. La cargaison était composée principalement de poivre ; le *malabathron* compose 12% de celle-ci. Le reste figurait en très petites quantités. La taxe de 25 % appliquée sur ces importations pouvait être perçue, en théorie, en argent ou en nature. Concernant l'assiette de la taxation, elle est calculé sur des prix fixe, établis par l'administration romaine, et qui paraissent conventionnels : des prix aussi ronds (100 drachmes / mine ou 70 drachmes /mines) ne peuvent pas être des prix en rapport avec les fluctuations du marché ; ce sont des estimations établies par l'administration :

Marchandise	Quantité	Prix
?	x talents et 42 mines (51 talents et 42 mines?)	?8 drachmes par mine (48 drachmes par mine)
[<i>Malabathron</i>]	2,484 talents et 8 mines + 4/3 y	12 drachmes par mine
[Poivre]	17,744 talents et 59 mines	6 drachmes par mine
Nard Gangétique	80 <i>kistai</i>	4,500 drachmes par <i>kiste</i>
Ivoire (défenses)	105 talents et 13 mines	100 drachmes par mine
<i>Skhidai</i>	17 talents et 33 mines	70 drachmes par mine

On peut conclure de ceci que : 1) la taxe est prélevée en argent et non en nature (elle est calculée en multipliant le prix conventionnel par le poids ou tout autre unité [récipients pour le *malabathron*] ; 2) que l'assiette de la taxation est inférieure au prix du marché, car sinon le marchand paierait sa taxe en nature ; 3) l'Etat est, en matière fiscale, moins rigide qu'on ne le pense en général. Il peut, en effet, moduler le poids de la taxe, puisque c'est lui qui détermine le prix conventionnel.

Les prix du papyrus de Mouziris peuvent être comparés à ceux que donne Pline l'Ancien (ou d'autres documents) :

- Poivre - Pline : 1520 HS / talent – P.M. : 360 drachmes / talent (ratio : 4.222/1)
- *Malabathron* – 22800 HS / talent – P.M. : 720 drachmes / talent (ratio : 31.666/1)
- Nard gangétique - le ratio est difficile à établir car on n'a pas la même unité de mesure (poids pour Pline ; volume [*kistai*] pour le P.M.)
- Ivoire travaillé – Tablette de Puteoli (*TSulpP* 101, selon la lecture de F. de Romanis) : 342000 HS / talent – P.M. : 6000 drachmes / talent (ratio : 57 /1) –
Mais le papyrus se réfère à de l'ivoire non travaillé.

Ces comparaisons révèlent un écart entre le prix pour la perception de la *tetartê* et le prix du marché, dicté par l'économie du luxe. Il faut donc nuancer l'optimisme de Strabon sur

l'importance des revenus fiscaux perçus en Égypte. Les revenus sont importants mais ils sont limités par rapport aux flux financiers que cette consommation provoque en Italie.

Alors que le *Périple de la mer Érythrée* mentionne les perles de l'Inde méridionale, le Papyrus de Mouziris est silencieux sur ce sujet (pas davantage de mention de pierres précieuses telles que diamant ou *hyakinthos*). La soie est également absente. Étant donné que le *malabathron* et le nard viennent de la vallée du Gange, on ne sait pas pourquoi la soie (qui peut suivre ce même circuit) ne soit pas dans la cargaison de l'*Hermapollon*. L'absence des perles et des pierres précieuses est encore plus difficile à expliquer. J'avais autrefois suggéré que, au cours de la 1^e moitié du 2^e siècle p.C. (i.e. la date du papyrus), les importations avaient diminué par rapport au siècle précédent, car les perles et les pierres précieuses peuvent passer d'une génération à autre— ce qui réduit le besoin de nouvelles acquisitions —. J'en suis moins certain aujourd'hui. Par exemple, on voit Minicius Fundanus (consul en 107) acheter des perles pour le mariage de sa fille. Que les perles ne figurent pas sur la déclaration fiscale de l'*Hermapollon* ne signifie pas que les perles n'ont pas été importées. Il faut en effet se rappeler que des navires du tonnage de l'*Hermapollon* n'étaient pas nombreux : au mieux, une douzaine faisaient la liaison entre l'Égypte et l'Inde ; il serait plus vraisemblable que penser à cinq ou six. Il est donc difficile de croire qu'un navire chargeant du fret si près des zones de production n'ait pas chargé de perles.

On peut tirer des conclusions en s'appuyant sur l'histoire de la présence portugaise à l'époque moderne. On relève pour cette époque aussi des écarts entre les quantités déclarées au fisc et les dépenses en pierreries dans le royaume. Le montant de la taxe paraît ridiculement bas. L'éclipse fiscale des pierreries s'explique par la contrebande (alors qu'il est difficile de masquer les énormes quantités de poivre) ainsi que par la sous-estimation de la valeur des pierres (il est difficile d'apprécier la valeur des pierres si l'on n'est pas un expert). Si l'on revient au Papyrus de Mouziris, il est probable que les marchands comptent sur l'ignorance du fisc. Pourtant le rescrit de Marc Aurèle et Commode rappelle que tout doit être présenté aux agents du fisc (*lapis universus*), en se fondant sur le principe *ignorantia non excusat*. Il faut les montrer aux agents du fisc dans les ports de la mer Rouge et l'administration a le droit de vérifier la fidélité de la déclaration tout au long du parcours

(autrement ce serait laisser aux agents basés dans les ports de la mer Rouge un pouvoir énorme).

Un passage de Tacite (*Annales*, 3, 52) évoque les dépenses ruineuses mais cachées en relation avec l'économie du luxe dans la Ville :

Le consulat suivant fut celui de C. Sulpicius et de Décimus Hatérius. L'année, sans troubles au dehors, ne fut pas au-dedans sans alarmes : on craignit des rigueurs contre le luxe, dont les prodigalités en tout genre ne connaissaient plus de mesure. Il est vrai qu'en dissimulant le prix des achats on tenait cachées les profusions les plus ruineuses, mais les folles dépenses de la table étaient le sujet de tous les entretiens, et l'on tremblait que le prince, d'une économie antique, ne les réprimât durement.

Il ne fallait pas dire le prix des perles et des pierres précieuses. La description des bijoux de Lollia Paulina doit être lue en tenant compte de ce contexte : elle pouvait dire aux autres ce prix énorme de 40 millions de sesterces. C'est également dans ce contexte de secret qu'il faut replacer le célèbre passage de Plin l'Ancien sur la sortie de 100 millions de sesterces par an (une indication qui ne repose pas sur les revenus de la *tetartê*): cette donnée ne concerne pas le poivre et l'encens, mais principalement les pierres et les pierreries. Ce sont également les dépenses en pierreries qui peuvent contribuer à expliquer qu'en 69, on ne parvienne pas à récupérer le montant des libéralités de Néron (Tacite, *Hist.* 1, 20). Si l'*Hermapollon* transportait des perles, sa cargaison devait être nettement supérieure à 10 millions de HS.

Les perles, une passion virile.

Françoise GURY (C.N.R.S. – Paris)

Résumé de la communication – article complet à paraître dans *Topoi*

Les perles, très anciennement connues du monde oriental, n'ont envahi l'espace hellénistique qu'après les conquêtes d'Alexandre. À l'époque de Sylla, le goût des perles s'est répandu à Rome où elles sont devenues avant tout un accessoire du luxe féminin. À Rome, la passion des femmes pour les perles est largement attestée par les textes, la documentation figurée et les vestiges archéologiques. La perle est symboliquement du côté du féminin. Elle est par excellence la parure de Vénus et le présent amoureux le plus convoité par les femmes.

Toutefois, les perles suscitent également l'intérêt avide des hommes qui les recherchent, les amassent, les offrent et aiment à s'en parer. Les textes qui les associent explicitement aux perles restent malgré tout peu nombreux, surtout comparés à ceux, innombrables, relatifs aux femmes. Ces textes ont en outre un caractère polémique dont l'arrière-plan moral implicite est le suivant : la passion des perles, comme toutes les passions, est un dérèglement qui s'oppose à l'idéal de maîtrise de soi qui s'impose à l'homme. Ce dérèglement rejette l'homme du côté du féminin. Désirer des perles, en amasser, en porter est donc indigne d'un homme, même si quelques hommes par leurs mérites ont pu se le permettre dans certaines circonstances et en relation avec la victoire militaire et le triomphe. Pour les Romains, s'emparer des richesses des pays conquis récompense la victoire. Concentré de richesse, la perle a donc vocation à récompenser la *virtus* du général victorieux jusqu'à devenir le signe ostentatoire de cette *virtus*. Le portrait en perles de Pompée exhibé lors de son triomphe sur Mithridate donne à voir ainsi un aspect essentiel de son charisme d'*imperator*. Montrer lors d'un triomphe les prises faites à l'ennemi rend explicite la relation qui unit la *Victoria* à l'*Abundantia*. Aussi la perle, dans son imaginaire, conserve-t-elle toujours l'aura d'un précieux butin conquis, au prix de mille périls, et sur l'Océan, et sur des confins aux limites de l'Empire, en Orient ou en Bretagne. C'est bien en tant que *spolia* que

sont offertes à Vénus des perles britanniques par Jules César et une grosse perle ayant appartenu à Cléopâtre par Auguste. La construction idéologique qui tend à faire de la perle une rétribution de la *virtus* militaire facilitera son accès au statut d'attribut impérial à partir de Constantin, dont le diadème royal est orné de rangs de perles, ou d'une combinaison de perles, de gemmes et de cabochons.

Le discours moral construit autour de la perle a ceci de particulier à Rome qu'il met en jeu le rapport qui se noue sur le plan anthropologique entre le féminin et le masculin. Parce qu'elle est un marqueur de féminité, la perle stigmatise l'*hybris* de l'*imperator* au faîte d'une toute puissance que plus rien ne régule. Inversement, la femme parée de perles, comme celle qui arbore en postiche les cheveux blonds des femmes de Germanie, est une femme triomphante, sortie du rôle social que la tradition lui assigne. Elle devient alors une impérieuse *virago* qui domine l'homme et l'exploite. Cléopâtre est l'archétype de la mauvaise femme couverte de perles.

Rien ne déplaît davantage au moraliste que le mélange des genres. Parure des hommes et des femmes en Orient, la perle dérange à Rome l'ordre social en circulant librement entre l'univers symbolique des hommes, celui de la conquête, et l'univers symbolique des femmes, du côté de la beauté, de la séduction et de la passivité. La perle brouille les limites. Les moralistes s'efforcent donc, comme en témoigne par exemple Quintilien, de la cantonner dans le genre féminin.

Transgressif et inquiétant, cet objet du désir et des hommes et des femmes n'en circule pas moins. La perle est, par excellence, le présent de l'homme amoureux à la femme aimée. Mais derrière le « ragot people » de Suétone relatif à la perle de 6 millions de sesterces offerte par César à Servilia, perce en filigrane la critique des projets tyranniques de César. Pour les Romains en effet, la passion amoureuse féminise l'homme. Offrir une perle à la femme aimée revient à se présenter en vaincu au vainqueur pour déposer le tribut à ses pieds. Derrière la silhouette de Servilia à la perle se profilent celles des reines qu'il a comblées de cadeaux, et surtout celle de Cléopâtre. La soumission indigne de César à des femmes dominatrices fait écho à l'accusation qui lui est faite d'avoir été dans sa jeunesse l'amant passif de Nicomède IV en Bithynie. L'ambiguïté de César, amateur de perles, à la fois

conquérant et soumis, tient dans la phrase qui le définit comme « le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris ».

Il faut attendre la fin de l'Empire et l'époque byzantine pour que la documentation iconographique témoigne de la présence de perles dans la parure masculine. Jusqu'alors, l'absence d'attestation tient à la construction de la représentation virile. Dans l'art romain, un citoyen porte prioritairement la toge, éventuellement une tenue militaire ou le vêtement de sa fonction. En tout cas, jamais ni bijoux (sauf la *bullā* dans l'enfance et l'anneau du statut social) ni de tenue « négligée » ou relâchée, lesquels ne conviennent semble-t-il qu'aux heures consacrées à l'*otium*.

Les excentricités vestimentaires de Caligula, mentionnées par les textes mais jamais représentées, sont donc totalement incompatibles avec la majesté de sa fonction. Caligula scandalise Sénèque, lorsque, recevant Pompeius Poenus qu'il vient de gracier, il lui donne à embrasser son chausson (*socculus*) perlé. Le détail du chausson perlé laisse entendre que Caligula est non seulement un efféminé, puisque qu'il porte le *soccus muliebris*, perlé de surcroît, mais encore qu'il est un pitre puisque le *soccus*, à l'origine la chaussure du comédien, symbolise le genre comique comme le cothurne symbolise le genre tragique. Le *soccus* perlé cristallise donc toutes les critiques dont le prince est l'objet : ses dérives autocratiques orientalisantes, son entourage d'acteurs, ses déguisements de femmes ou de divinités, en bref, tout ce qui fait de son règne une comédie et un mélange des genres (masculin/féminin, vie publique/vie privée, romain/perse, justice impériale/tyrannie orientale) incompatible avec la sage administration de l'ordre social attendue de l'empereur. Alors que la passion que les femmes vouent aux perles semble traverser toutes les classes de la société et concerner à peu près toutes les femmes, ou presque (même les déesses aiment les perles et s'en font offrir), les hommes mentionnés par les sources sont tous des hommes riches et des hommes de pouvoir. Pouvoir économique, pouvoir militaire, pouvoir politique. La plupart concerne des empereurs. En ce qui les concerne, la perle est moins un accessoire de mode à décrire qu'un prétexte pour dénoncer leurs dérèglements indignes. Les hommes qui se parent de perles, au mépris des valeurs traditionnelles, le font à l'imitation des Orientaux et des femmes. Double opprobre. Dans leur goût des perles sont ciblés leur

intempérance et leurs appétits dérégés. Le motif de la perle avalée par Claudius, le fils du comédien Esopus, est une image paroxystique de la glotonnerie et de l'avidité destructrice du tyran.

La plupart des textes qui parlent de la passion des hommes pour les perles concerne plutôt la fin de la République et les I^{er} et II^e siècles de notre ère. Après cette époque, le caractère stigmatisant de la perle pour un homme semble perdre de sa pertinence. Dans *l'Histoire Auguste* par exemple, ce n'est plus la perle en particulier, mais le luxe en général (les pierreries notamment) qui est condamné. Il est possible que sous l'effet des modes orientales, la perle ait été davantage acceptée dans la parure et le vêtement masculin et que la transgression qu'elle représentait ait fini par ne plus choquer, ou beaucoup moins. Cette hypothèse soulève néanmoins la question de l'identification des bijoux destinés aux hommes dans la masse des bijoux conservés dans les musées.

Quoi qu'il en soit, il y a clairement le signe d'une évolution dans la perception de la perle. Avec Constantin, elle devient, pour le rester, un élément de la représentation impériale, et non plus seulement un accessoire du luxe privé des princes ou l'expression d'une excentricité indigne, comme c'était le cas pour Caligula. La perle accède désormais au rang d'insigne de l'autorité et de la majesté impériale. Cette évolution est l'indice d'une mutation profonde. Les chaussons perlés de Caligula ou le diadème et la tunique d'Héliogabale traduisent une ouverture vers un ailleurs exotique en relation avec un mouvement d'envahissement, d'acceptation et d'adoption des modes et des mœurs orientales. La perle participe à ce grand déversement de l'Oronte dans le Tibre qui touche le vêtement et la parure mais aussi la religion et la conception du pouvoir vers un régime impérial théocratique sur le modèle des royautés orientales. Dans cette perspective, Caligula fait figure, une fois encore, de précurseur. Mais de précurseur dans le sillage d'Auguste, de César et d'Alexandre.

Pourquoi Dieu a-t-il créé la perle ? Interprétation morale et allégorique de la perle chez les Pères de l'Église

Pierre DESCOTES (École Normale Supérieure – Paris)

Résumé de la communication – Article complet à paraître dans *Topoi*

La réflexion des auteurs chrétiens sur la perle est profondément influencée par des textes bibliques qui peuvent être, schématiquement, répartis en deux catégories. La première série de textes issus des Écritures condamne en la perle l'un des éléments constitutifs de la parure féminine. Une seconde série envisage en revanche la perle de manière allégorique, afin d'y voir tour à tour l'âme humaine, le royaume des cieux ou encore le Verbe divin. Il y a, dans cette opposition entre sens concret et interprétation figurée de la perle, sinon un paradoxe, du moins une invitation à la réflexion sur la manière dont les Pères de l'Église envisagent la place de l'objet de luxe et, plus largement, le sens de la beauté, dans la Création.

Les textes les plus frappants sont indéniablement ceux, nombreux, dans lesquels les auteurs chrétiens, à la suite d'un passage de la première épître à Timothée dans lequel Paul insiste sur la responsabilité de la femme dans le péché originel (1 Tm 2, 9-10 : *similiter et mulieres in habitu ornato cum uerecundia et sobrietate, ornantes se non in tortis crinibus aut auro aut margaritis uel ueste pretiosa, sed quod decet mulieres promittentes pietatem per opera bona*), détaillent les manières dont la séduction féminine entraîne l'homme au péché. L'exemple le plus développé se trouve sans doute dans le pamphlet *De cultu feminarum*, dans lequel Tertullien oppose la tenue pénitentielle revêtue par Adam et Eve à leur sortie du paradis aux ornements vains dont l'homme est encore aujourd'hui victime, et qui font de la femme la « porte du diable ». La perle fait partie de la parure de l'aristocrate frivole, mais également de la prostituée (Cyprien de Carthage cite ainsi *Apocalypse*, 17, 1-5 pour évoquer la *magna meretrix* ornée de perles et de pierres précieuses). Elle favorise la mollesse et affaiblit le courage, développe la cruauté, expose au ridicule. Sa rareté et son exotisme

fascinent, alors que la répartition des biens dans le monde relève de la Providence divine : les perles font partie des *materiae bene occulta*e que l'homme n'a découvertes que pour son malheur, alors qu'elles ont été créées pour se trouver au fond des mers – qui plus est de mers lointaines – et y rester.

Cette première série des textes nous fait rencontrer des moralistes qui, dans leurs attaques contre l'attirail luxueux de la femme du monde, réservent systématiquement une place de choix à la perle, dont l'exotisme fait perdre tout sens commun aux coquettes. L'engouement pour la perle, comme celui pour les parfums entêtants et les vêtements luxueux, relève d'un usage contre-nature de la Création et du corps humain. Fort heureusement, les femmes ne sont pas condamnées à marcher dans les pas d'Ève : elles peuvent également se convertir, ce qui implique de déposer les perles.

Si la perle est l'ornement de la femme de mauvaise vie, qu'en est-il de la femme mariée, *a fortiori* chrétiennement ? Le *carmen* 25 de Paulin de Nole souligne que le signe extérieur de la sainteté d'une union est précisément l'abandon, par la jeune mariée, de tous les ornements terrestres – fards, vêtements précieux, bijoux, parfums et perles. L'épouse chrétienne s'oppose non seulement aux femmes frivoles, mais à celles qui ne se consacrent pas pleinement à Dieu, mais entendent plaire à leur mari. La perle fait ainsi la séparation entre le mariage véritablement chrétien et celui qui demeure imparfait, car encore soumis aux exigences terrestres. Fort heureusement, il est un état supérieur à celui de la femme mariée, supérieur même à celui de l'idéal féminin célébré en Rébecca par Paulin de Nole. Le mariage étant, dans la tradition paulinienne, un pis-aller concédé par Dieu à la faiblesse humaine, le seul état qui trouve vraiment grâce aux yeux des auteurs chrétiens est celui de la virginité consacrée, qui implique un détachement complet des réalités terrestres. On peut renvoyer au remarquable épisode de la prise de voile de Démétriade, racontée par le grand hérétique Pélage : le moment où la jeune fille dépose ses parures et ses perles signale qu'elle abandonne non seulement le monde des femmes qui cherchent un mari, mais également celui des épouses chrétiennes. La même scène est également racontée dans une lettre de Jérôme : le rejet des bijoux et des perles est le spectaculaire symbole d'une transformation

intime profonde, ainsi qu'une déclaration éclatante à sa famille et au monde. On atteint là la limite entre la réalité concrète de la parure et son interprétation allégorique. Les récits de conversion, lorsqu'ils évoquent la perle, mêlent étroitement la description de l'objet de luxe et son interprétation symbolique : l'abandon de la perle, de l'émeraude ou de l'or est le signe le plus frappant de la conversion – ce qui amène par exemple Augustin, qui n'était guère suspect de margaritomanie, d'utiliser l'image de l'Évangile de Matthieu (13, 45) pour évoquer ses hésitations au moment d'embrasser la vie chrétienne (*et inueneram iam bonam margaritam, et uenditis omnibus, quae haberem, emenda erat, et dubitabam*).

Il reste à se poser la question qu'entraîne logiquement l'ensemble de ces remarques. Si la perle n'est portée que par des femmes à la vertu discutable ; si la première étape d'une vie de chrétienne, femme mariée ou vierge consacrée, est de la repousser avec horreur, pourquoi Dieu s'est-il donné la peine de la créer ? Le problème que posent à un penseur chrétien la perle, les bracelets d'or et d'argent, et tout objet de luxe, n'est pas tant : sous quel prétexte peut-on bannir ce qui est beau, mais pourquoi Dieu a-t-il choisi de créer des objets qui ne constituent que des occasions de péché ? Certains auteurs ont tenté de contourner le problème (ainsi Tertullien, qui nie la beauté même de la perle, ou Clément d'Alexandrie, qui tente d'en montrer la banalité) ; d'autres textes insistent sur le fait qu'il n'entraîne pas dans les plans divins que la perle parvînt aux yeux des hommes. Plus intéressants sont les développements consacrés à l'*utilitas* des matières que l'on n'utilise guère que dans le luxe. Ce que rejettent la vierge consacrée, le moraliste sévère comme tout chrétien cohérent, c'est un amour qui prend la perle comme sa propre fin. Si Dieu a créé la perle, ce n'est pas pour qu'on en jouisse, qu'on l'aime *propter se ipsam*, mais parce qu'il doit en exister un juste usage. La perle, comme l'or, comme l'argent, comme tout ce dont l'orgueil humain fait un usage luxueux et vain, témoigne également de la bonté divine. L'usage allégorique de la perle n'est donc pas à séparer de son usage social ; ce sont deux faces de la même vérité. D'un bien on peut faire un mauvais usage, comme l'ont martelé, après Paul, toute une série de moralistes ; on peut en faire également un juste usage, en cherchant à apercevoir la beauté divine à travers celle de sa Création. Les auteurs qui cherchent la signification allégorique de

la perle ont précisément compris que cette Création, jusque dans la perle cachée au fond des océans, témoigne de la bonté de son créateur – voilà ce que serait une réponse augustinienne à notre question, qui explique que les auteurs chrétiens puissent en définitive tout à la fois bannir le luxe, et estimer la perle à sa juste valeur.

pierre.descotes@ens.fr

Annexe 1

Argumentaire et programme de la journée d'études

Ex oriente luxuria (II)*

Première étude de cas : perles et écaille de tortue

La première journée d'études (« Ex Oriente luxuria 1 ») s'était donné pour thème de réflexion l'objet de luxe en général. Notre objectif était d'éclaircir une notion destinée à se trouver constamment en arrière-plan des journées d'études suivantes. En effet, la plupart des produits « érythréens » - importées des contrées de l'océan Indien - sont presque automatiquement classés dans la catégorie « objet de luxe ». Or ce concept -ou cette catégorie - ne va pas de soi. Cette journée a été l'occasion de dresser l'état de la recherche académique sur ce sujet. et de faire un premier état de la question. Ce faisant, nous avons voulu contribuer à replacer l'Antiquité au cœur des recherches sur le luxe et l'objet de luxe – un domaine bien exploré par nos collègues d'histoire moderne et contemporaine –.

Cette deuxième journée d'étude s'inscrit dans la continuité de la première, tout en prenant une autre orientation – qui sera aussi celles des suivantes – : nous passons aux études de cas, à savoir les objets et matières produits dans les mondes de l'océan Indien et consommés par les Méditerranéens. D'un autre côté, ces études de cas mettent à l'épreuve les idées générales et, par induction, permettent d'affiner les concepts. Autrement dit, notre réflexion générale ne s'est pas arrêtée à la première journée, mais continue de se construire au moyen de ces corpus de documents spécifiques.

* Cette expression est empruntée à Grant Parker, « *Ex oriente luxuria* : Indian commodities and Roman experience » *JESHO* 45.1 (2002) 40-95.

Strabon admettait que l'Europe produisait tout, sauf les aromates et les pierres précieuses de l'Asie. Il lui manquait aussi les précieuses ressources de la mer Érythrée, car c'est un humble coquillage de l'océan Indien qui donne les perles que désire la *luxuria* des contemporains de Pline l'Ancien : *quanta luxuriae materia mari sit* (Pline, 1, 9a, 91). C'est à une autre matière précieuse que sera également consacrée cette journée d'études : l'écaille de tortue, prélevée sur les tortues marines de l'océan Indien. Perles et écaille font partie des produits de luxe dont la consommation a augmenté de façon très importante du fait de la demande romaine – demande de toute évidence satisfaite par l'usage devenu plus facile des routes de l'océan Indien – .

Dans le prolongement des discussions de la première journée, trois sujets ont été privilégiés pour cette étude de cas : 1) la relation entre l'objet de luxe (ici, perles et écaille) et ses qualités intrinsèques (beauté, prestige de l'origine) ; 2) la diffusion, ou "démocratisation" de l'objet de luxe; 3) l'objet de luxe comme signe social. Cette rencontre étant aussi un atelier de travail, nous accorderons une large place à l'échange d'idées et de points de vue. Un compte-rendu de cette journée sera rédigé par nous et déposé sur le site HAL.

Ex oriente luxuria (II)

Première étude de cas : perles et écaille de tortue

Mardi 1^{er} décembre - mercredi 2 décembre 2015

Maison de l'Orient et de la Méditerranée - 5/7 rue Raulin - Lyon

Salle Reinach

**I - La splendeur des perles et de l'écaille - Thème de réflexion : la beauté de l'objet de
luxe**

1^{er} décembre – 14 h. – 17 h.

Introduction au thème d'étude : Jean Trinquier & Pierre Schneider

Interventions de :

- Jean Trinquier
- Corinne Besson et Cyril Thiaudière (experts en bijouterie antique, cabinet *Aurum Antiquum*)
- Florence Gombert-Meurice (Musée du Louvre, département des Antiquités égyptiennes)

**II - Variété des perles et des écailles - thème de réflexion : diversification des objets et
"démocratisation" de l'objet de luxe**

2 décembre - 9 h. - 12 h.

Introduction au thème d'étude : Françoise Gury, Jean Trinquier, Pierre Schneider

Interventions de :

- Corinne Besson et Cyril Thiaudière (experts en bijouterie antique, cabinet *Aurum Antiquum*)
- Natacha Coquery (Lyon II)
- Jérôme Maucourant (Université Jean Monnet, Saint-Etienne)

**III - Perles et écailles sous le regard de la société - thème de réflexion : un signe social
polysémique**

2 décembre - 13 h. 30 - 16 h. 30

Introduction au thème d'étude : Françoise Gury, Jean Trinquier, Pierre Schneider

Interventions de :

- Federico de Romanis (université Tor Vergata, Rome)
- Pierre Descotes (E.n.s. Paris)
- Françoise Gury (E.n.s. Paris)

Annexe 2

Document préparatoire à la journée d'études

Pierre Schneider (Université d'Artois / Maison de l'Orient et de la Méditerranée)

Première session: la splendeur des perles et de l'écaille

Thème de réflexion : la beauté de l'objet de luxe

Interventions de :

- **Cyril Thiaudière** et **Corinne Besson** sur les thèmes : Qu'est-ce qu'un beau bijou, un beau matériau pour le spécialiste de la bijouterie antique ? Sur quel critères qualifie-t-on un artefact d' "objet de luxe" ? Peut-on percevoir des variations concernant les critères de la beauté d'un matériau précieux (gemmes en particulier) ?
- **Florence Gombert-Meurice** sur les thèmes suivants : les portrait du Fayoum et les bijoux qui sont représentés? Peut-on déterminer s'ils sont splendides, beaux ou ordinaires ? Quels sont les codes iconographiques de ces portraits ? Quelle interprétation sociale peut-on en donner ?

En guise d'*incipit* à sa monographie sur le luxe, C. Berry reprenait un article du « The Times » (31 décembre 1987). Le journaliste d'alors faisait un reportage sur un hôtel du Lake District (Angleterre), dans lequel les prestations étaient facturées à environ 1000 £ par jour. Quant aux hôtes à 2000 £ par jour, ils avaient le privilège de savourer des repas avec gibier, homard, caviar etc., d'être transportés en Rolls-Royce ou, le cas échéant, en hélicoptère ; ils se voyaient aussi offrir des vêtements et des objets raffinés et ainsi de suite.¹¹⁴ Il apparaît donc que si l'objet de luxe est hautement désirable, c'est que son usage est lié au plaisir des

¹¹⁴ C. Berry, *The Idea of Luxury. A Conceptual and Historical Investigation*, Cambridge, 1994, p. 3

sens : d'où la traditionnelle opposition entre « biens de luxe » et « biens de première nécessité »¹¹⁵ ; d'où, également, les adjectifs qui qualifient les premiers : objets exquis, raffinés, sublimes, beaux etc. C'est en tant que tels qu'ils sont recherchés par ceux qui veulent les acquérir. Et s'il arrive, comme on l'examinera, dans la deuxième session, que la rareté ne qualifie pas nécessairement l'objet de luxe, ce dernier ne peut en aucun cas être privé de ce qui le rend désirable à la vue, au toucher, au goût etc. Et quand bien même un objet de luxe serait totalement destitué de cette qualification – qui aujourd'hui associerait les tulipes à la catégorie du luxe, alors qu'elles l'étaient au temps de la "tulipomanie" au 16^e siècle? – il ne perd pas ses qualités intrinsèques. On pourrait dire la même chose du sucre et d'autres épices.

À Rome, au 1^{er} siècle p.C., on aime et on admire les perles, la nacre et l'écaille de tortue, trois produits que seul l'océan Indien occidental peut fournir. En effet, à la différence des vins, des marbres, des métaux précieux etc., aucune partie de l'Empire n'est capable de produire ces objets et matières, qu'il faut acheter aux peuples de la Corne de l'Afrique, du golfe Arabo-Persique et de l'Inde (les perles d'eau douce de Bretagne [Grande Bretagne] ne sont pas aussi appréciées et leur présence sur le marché est probablement secondaire). Pline l'Ancien, qui compose son *Histoire naturelle* à cette époque, consacre aux perles un très long exposé, à la mesure de la « mode de la perle » (voir ci-après) qui sévit chez ses contemporains depuis quelques décennies. En voici un extrait, souvent cité dans les monographies consacrées à l'histoire de la perle¹¹⁶ (HN 9, 104-109):

Quand dans l'année le moment de la conception les (= les huîtres perlières) stimule, elles s'ouvrent par une sorte de baillement et se remplissent, dit-on, d'une rosée fécondante ; après gestation, elles mettent bas et la progéniture de ces coquillages sont les perles, qui diffèrent selon la rosée absorbée. Si une rosée pure a pénétré, elles sont blanches d'aspect ; mais si elle est trouble, le produit est également sali ; si

¹¹⁵ Une distinction que les économistes semblent avoir abandonnée (J. T. Ravix, « Luxe, innovations et crise : les enseignements des économistes classiques », *Innovations* 41 (2013/2) 29-49, p. 30.

¹¹⁶ On citera l'excellente monographie de R. A. Donkin, *Beyond Price: Pearls and Pearl-fishing: Origins to the Age of Discoveries*, Philadelphie, 1998.

le temps est menaçant, il est terne. Car la conception dépend de celui-ci et les perles sont plus liées à l'état du ciel qu'à celui de la mer ; elles sont de la couleur des nuages ou bien d'une couleur pure, prise à la lumière du matin. Si les coquillages sont rassasiés quand il le faut, les perles grossissent aussi ; mais si des éclairs se produisent, les coquilles se ferment et se réduisent comme si elles jeûnaient ; si, de plus il tonne, apeurées et brusquement renfermées, elles produisent ce qu'on appelle des *physemata*, qui ressemblent à des bulles creuses, sans matière ; ce sont les produits avortés des coquillages. Quant aux produits sains, ils sont constitués de plusieurs épaisseurs de peau, si bien qu'on peut les assimiler sans se tromper à une callosité du corps. Aussi les spécialistes savent-ils les nettoyer. Que, par suite d'une telle affinité avec les conditions atmosphériques, le soleil les roussisse et les hâle comme le corps humain me laisse admiratif. Aussi les perles du grand large conservent-elles le premier rang, immergées trop profondément pour que les rayons du soleil pénètrent. Cependant elles jaunissent en vieillissant et la vieillesse ainsi que les rugosités les rendent mornes ; ce vif éclat que l'on recherche ne dure que lorsqu'elles sont jeunes. Elles s'épaississent aussi en vieillissant et adhèrent aux coquilles ; on ne peut les en détacher qu'à la lime. Celles-ci ne présentent qu'une seule face, celle qui est sphérique ; de l'autre côté, elles sont plates ; on les appelle "tambourins" (*tympania*) pour cette raison. On voit aussi des perles soudées à la coquille, servant, à cause de cette particularité, de fioles à parfums.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce passage pour lequel Pline a souvent été taxé de colporteur de fariboles – les commentateurs oublient que l'énigme de la formation de la perle a commencé d'être résolue vers 1860 seulement –. On se contentera de noter qu'au moment où les Romains, ou, pour être plus exact, l'Italie et Rome, sont très demandeurs de perles de l'océan Indien – et d'écaïlle de tortue –, Pline consacre une partie de son exposé à distinguer les perles de premier choix des perles moyennes ou médiocres, et à préciser les critères qui fondent l'appréciation. En d'autres termes, nous avons, par la voix d'un citoyen de Rome, un aperçu sur le goût romain. La confrontation avec d'autres documents écrits – pratiquement les seules sources qui peuvent nous renseigner précisément sur ce sujet – montre que l'appréciation des perles se fondait sur quatre critères :

- la forme ;

- le volume (et le poids) ;
- la couleur;
- l'aspect, i.e. tout à la fois la brillance, l'orient¹¹⁷ ainsi que la « peau », autrement dit la surface (plutôt appréhendée par le sens du toucher).

On devine avec Pline – et la documentation le confirme – que la perle la plus appréciée était sphérique, régulière, blanche, grosse et dotée d'un bel orient ; la perle petite, irrégulière, tirant sur le jaune ne jouissait pas de la même admiration. La perle baroque – que l'Europe a commencé à rechercher à partir du 18^e siècle pour une utilisation dans les arts décoratifs plutôt qu'en joaillerie – est une perle considérée comme défectueuse. Les images reproduites ci-dessous (un fac-similé d'une fresque de Pompéi et un portrait du Fayoum) doivent vraisemblablement illustrer ce qu'étaient les belles perles (à gauche, trois perles sphériques ; à droite, des perles en forme de goutte, toutes blanches et toutes montées en pendants d'oreille - à gauche il s'agit de *crotalia* [castagnettes]).



À gauche : Vénus Pompeiana (dessin de Sarah Schneider - à droite : portrait de la momie d'Aline (Berlin- Altes Museum – Wikimedia Commons – cliché : anonyme)

L'un des meilleurs moyens de vérifier la formation et le développement du goût des Méditerranéens de l'Antiquité est d'étudier le lexique, qui seul rend compte de la perception

¹¹⁷ Il ne faut pas confondre l'orient (phénomène provoqué par la pénétration des ondes lumineuses dans les couches de nacre et leur réfraction) et la brillance, appelée aussi lustre : ce nom désigne la réflexion de la lumière à la surface de la perle, qui, par exemple, fait que l'observateur peut se mirer dans celle-ci.

qu'eux-mêmes avaient de cet objet¹¹⁸. Le terme « formation » est utilisé à dessein car, avant l'expédition d'Alexandre le Grand (334-323 a.C.), on peut être assuré que les Grecs ignoraient pratiquement les perles et l'écaille de l'océan Indien. De passage en Asie, le jeune roi et ses compagnons voient certainement des perles, portées par les Perses et par les Indiens (hommes et femmes ?). Pour autant, les perles, qui théoriquement peuvent circuler par différents circuits d'échange vers la Méditerranée, ne semblent pas encore séduire les sociétés méditerranéenne. Les frémissements d'un intérêt pour cet objet ne sont pas décelables avant le début du 2^e siècle a. C. En réalité, la véritable impulsion vient des Romains, dans le courant du 1^{er} siècle a.C. Pour des raisons qui nous échappent, ils éprouvent une vive attirance pour les perles marines. De fait, ce n'est pas par accident que l'on observe dans le lexique, à partir de l'époque d'Auguste, l'apparition de termes extrêmement divers pour qualifier la perle et pour définir avec précision tous les critères du goût. De même, c'est avec la demande romaine qu'apparaissent des noms spécialisés pour désigner certains types de perle : *elenkhos* (perle goutte), *unio* (grosse perle, sphérique) etc. Voici un petit échantillon de ce lexique des qualités et défauts, tiré de Pline l'Ancien (les signes + et - indiquent le degré de qualité ou de défaut):

- *procerus – fastigata* : perle allongée (perle "goutte") : ++
- *magnus – maximus* : grosse perle : ++
- *rotundus* : perle sphérique : ++
- *candidus* : perle blanche : ++
- *minutus – parvus* : petite perle : + / ou très petite perle (« seed pearl ») : --
- *vilis* : perle de moindre qualité (les premières à avoir été importées à Rome selon

¹¹⁸ On retrouve ici l'opposition *emic* / *etic* abordée lors de la première journée d'études. N.B. : le couple *emic* [*phonemic*] / *etic* [*phonetic*] provient de l'anthropologie anglo-saxonne, et en dernière analyse de la linguistique. Ces deux catégories correspondent à deux types de discours. Ce qui relève de l'*emic* se fonde sur les catégories de pensée de l'informateur ; l'*etic* qualifie ce qui dérive des modèles et catégories de pensée du chercheur qui analyse le matériau : « *Emic* renvoie aux représentations et aux discours populaires, 'autochtones' ou 'indigènes' et au sens que les acteurs donnent eux-mêmes aux faits sociaux. A l'opposé, *etic* désigne l'interprétation que le chercheur fait des mêmes faits, ou parfois des données plus objectives. Au-delà des controverses, ce qui est important dans cette distinction - qui reprend plus ou moins celle entre discours savant et discours populaire - est qu'elle permet d'éviter la confusion, de faire la part des choses entre conceptions locales et conceptions du chercheur. » (S. Bornand et C. Leguy, *Anthropologie des pratiques langagières*, Paris, 2013, p. 56).

Pline) : +

- *exaluminatus* : couleur d'alun (les plus belles perles en termes de couleur et lustre) : ++
- *nubilum color* : perles « couleur de nuage » (irrégulières ou avec des taches) : plutôt -
- *rufescere* : rousse, rougeâtre : -
- *inflata (sine corpore)* : perle « creuse » (blister ou « ampoule ») : + ou - (si utilisée en joaillerie)

Non seulement les termes sont nombreux mais certains textes montrent à quel degré de subtilité on a voulu en venir pour tenter de décrire au mieux les qualités de la perle de choix (le lexique des défauts est beaucoup plus expéditif). On voit, par exemple, dans une source grecque un terme rare, i.e. un verbe dérivé de *χλωρός* (« d'un vert tendre » ; « d'un jaune pâle »). Ce terme n'est pas dépréciatif. Au contraire, il est utilisé pour tenter de décrire avec précision l'exacte couleur de la perle de premier choix importée de l'océan Indien: la couleur blanche de celle-ci s'accompagne de reflets argentés, ainsi que d'une « lumière » ou d'un « éclat », délicatement jaune ou vert. L'auteur veut probablement décrire en termes chromatiques, les irisations d'une perle qui a un bel orient.

C'est en tant qu'objet d'une beauté absolue que le nom commun *margarita* (nom usuel de la perle en latin) est progressivement devenu un nom propre (aujourd'hui encore : Marguerite), s'appliquant d'abord aux animaux avant de passer aux hommes :

La Gaule m'a vu naître, et un coquillage tiré des richesses de l'onde / m'a donné un nom qui par sa beauté méritait cet honneur. / Habile à parcourir audacieusement les forêts incertaines / et à poursuivre dans les collines les bêtes au poil hérissé, / je n'ai jamais appris à être attachée par une chaîne pesante, / ni à supporter les coups cruels sur mon corps de neige. / Je restais étendue sur les genoux de mon maître ou de ma maîtresse, / je savais, lasse, me coucher sur un lit tapissé, / et je m'exprimais, plus qu'il n'est possible, sans ouvrir ma bouche de chien : / personne n'a eu à redouter mes aboiements. / Désormais je suis morte, victime d'un accouchement

malheureux, / et la terre maintenant me recouvre sous un marbre exigü. Perle. (*CIL* 6, 29896 - Epitaphe métrique d'une chienne nommée *Margarita* - traduction d'É. Wolff, *La poésie funéraire épigraphique...*, p. 139)

La notion de beauté semble être un élément important de la réflexion. C'est en effet le goût d'une société donnée qui accompagne ou déclenche un engouement, une mode, dont les conséquences sont importantes. Si l'on reprend l'exemple des tulipes, la « tulipomanie » a modifié les formes de la production (recherches sur les procédés de reproduction de la plante, recherches pour obtenir des variétés florales originales, acclimatation au terrain des Pays Bas d'où accroissement de la production ...) et de la consommation. De façon analogue, il n'y a pas de doute que l'écaille de tortue et les perles furent de plus en plus recherchées à partir du 1^{er} siècle *a.C.* Le cas des perles est même assez particulier pour pousser assez loin l'analogie avec la tulipomanie. En effet, un faisceau convergent de sources indique qu'il y eut une folie (*insania*) des perles, une « margaritomanie », si l'on nous autorise ce néologisme.

Que les femmes en [= de l'or] aient sur les bras et sur tous les doigts, sur le cou, sur les oreilles, sur leurs tresses ; que des chaînes d'or courent autour de leur taille ; que de secrets sacs à perles en or soient suspendus au cou des dames, afin que, même en dormant, elles n'oublient pas qu'elles possèdent des perles (Pline l'Ancien, *HN* 33, 40)

Les Maures habitent au voisinage de celui-ci [sc. le mont Atlas], possesseur de *citrus* en quantité et responsables de la folie pour les tables (de ce bois), que les femmes renvoient aux hommes en échange des perles. (Pline l'Ancien, *HN* 13, 91)

On pêche ces coquillages qui enfantent les perles lorsque la journée est belle et que la mer est lisse. Les pêcheurs les ramassent avant d'en extraire cet objet qui fascine l'esprit des débauchées. (Élien, *NA* 10, 13)

Voir aussi le passage de Clément d'Alexandrie ci-après

La question de la mode nous amènera vers le thème de la deuxième session, dans lequel on examinera l'élargissement de la consommation à des couches sociales « moyennes » (?). En effet, le goût est certainement une catégorie qui transcende les différences et inégalités sociales. C'est pourquoi plus d'une femme – voire plus d'un homme – a aspiré à posséder des perles, même si ce n'étaient pas les mythiques perles de Cléopâtre.

Deuxième session : « Les » perles – « les » écailles

Thème de réflexion : diversification des objets et « démocratisation » de l'objet de luxe

Interventions de:

- **Cyril Thiaudière** et **Corinne Besson** - thèmes de réflexion : le spécialiste de la bijouterie antique peut-il déterminer des formes de « standardisation », de « démocratisation » d'objet de luxe (bijoux, petit mobilier) ? La diffusion large ou massive de certains modèles est-elle perceptible ? Est-il possible de déterminer l'existence de modes ? A-t-on une idée du goût antique et de son évolution ?
- **Jérôme Maucourant** et **Natacha Coquery** - thèmes de réflexion : la question de l'objet de luxe (en particulier dans les exemples de luxe privé que nous étudions) est-elle une question économique, c'est-à-dire qui intéresse l'économie (i.e. qui ne relève pas seulement de l'anthropologie ou de la sociologie) ? Avec quels concepts la science économique aborde-t-elle ces questions ? La « croissance »¹¹⁹ d'une société est-elle en relation avec le développement du luxe privé ? Peut-on parler d'effet Veblen (« trickle down ») pour l'antiquité ? Pertinence et / ou intérêt d'autres apports conceptuels pour l'Antiquité (par exemple W. Sombart) ; possibilité, intérêt et limite d'une approche comparatiste : l'Antiquité offre-t-elle des spécificités irréductibles, par

¹¹⁹

La notion de croissance est souvent abordée par les spécialistes (anglo-saxons) de l'économie antique.

comparaison avec l'époque moderne (par exemple : absence de marque, absence de production industrielle); la notion de demi-luxe a-t-elle un sens dans les économies pré-industrielles ?

La première session aura permis de constater le développement d'un goût pour les perles et la naissance d'une mode qui atteint un paroxysme très bien documenté. Par paroxysme, il faut entendre une très forte demande pour les perles qui apparaissent comme un bien hautement désirable. On peut s'étonner de la durée du phénomène mais des parallèles sont détectables dans la consommation des perles en Europe et en Amérique du Nord aux temps modernes et contemporains.

L'engouement pour les perles a bénéficié de deux facteurs qui doivent être signalés :

- La succession de divers événements a fait que les routes vers les centres de productions de perles sont devenues plus accessibles aux *emporoi* (marchands, embarquant souvent sur les navires) d'Alexandrie: il s'agit, d'une part, de l'apprentissage des routes de la mousson par les Méditerranéens, et d'autre part du contact direct de l'*imperium Romanum* avec la mer Rouge - i.e. avec le chemin menant à l'océan Indien - grâce à l'annexion de l'Égypte (30 a.C.). On mentionnera néanmoins que les perles du golfe Arabo-Persique peuvent aussi passer dans le monde méditerranéen via les routes caravanières (Palmyre, puis Antioche), tout comme, bien sûr, elles peuvent être obtenues à l'entrée du Golfe par des importateurs qui se rendent à *Omana* (renseignements donnés par le *Périple de la mer Érythrée*, un document important).
- Les producteurs – dont on a de bonnes raisons de penser qu'ils ont intensifié la production pour répondre à la demande – fournissent une gamme variées de perles. En réalité, ils produisent plus de perles de qualité acceptable ou médiocre que de belles ou très belles perles. Avant l'ère de la perliculture, la récolte était aléatoire et il est constant que les pièces plus ordinaires l'emportent en nombre. Ce fait est bien connu de tous ceux qui ont examiné la question, mais il avait fini par être connu des Méditerranéens. Témoin ce passage d'un polygraphe du 2^e siècle p.C., Élien (*NA* 13,

13) :

On pêche ces coquillages qui enfantent les perles lorsque la journée est belle et que la mer est lisse. (...)On peut aussi bien trouver une petite perle dans un gros coquillage qu'une grosse dans un petit. Certains ne contiennent aucune perle, d'autres n'en contiennent qu'une, mais un grand nombre de coquillages en contiennent plusieurs. Certaines gens disent qu'il en naît jusqu'à vingt dans un même coquillage. (N.B. : cette dernière information est tout à fait exacte)

Autrement dit, les conditions furent à un moment réunies pour que les perles, dont une bonne partie n'étaient pas des perles de premier choix, deviennent un produit accessible par leur prix à une clientèle ne faisant pas partie de l'élite sociale (à Rome et en Italie, avant diffusion dans d'autres parties du bassin méditerranéen). Cette évolution est peu perceptible dans la documentation littéraire antique, puisque la plupart des documents ne s'intéressent pas à cet aspect de la question : on préfère aborder la question de la *luxuria*, i.e. critiquer le goût pour le luxe [privé] et s'interroger sur les risques que la corruption des mœurs fait peser sur la solidité de la société et de l'État (Sénèque, Quinte-Curce) ; les poètes, quant à eux, font l'éloge des perles splendides. Bref, la documentation littéraire ignore l'évolution de la consommation des objets de luxe et se concentre sur les usages les plus ostentatoires et les pièces les plus remarquables. En fait, les *exempla* occultent la consommation ordinaire. Un certain nombre de personnages sont récurrents: Cléopâtre, Caligula (ci-après, p. 104), ou encore Lollia Paulina – elle aussi souvent citée dans les histoires de la perle et des gemmes - :

J'ai vu Lollia Paulina, la femme de l'empereur Caligula, couverte d'émeraudes et de perles, dans une fête qui n'avait même pas la gravité ni la solennité d'une cérémonie mais qui était un modeste dîner de fiançailles; elles brillaient en rangs alternés sur toute sa tête, dans ses cheveux, à ses oreilles, à son cou, à ses doigts ; il y en avait au total pour 40 millions de sesterces ; elle était personnellement prête à prouver sur le champ cet achat par des factures; ce n'étaient pas là les cadeaux d'un empereur prodigue mais les richesses de son aïeul, c'est-à-dire venues de provinces dépouillées. (Pline l'Ancien, *HN* 9, 117)

C'est pourtant le même Pline l'Ancien qui, par deux fois, laisse entendre sans ambiguïté que les perles de l'océan Indien atteignent des couches sociales « moyennes » . Évoquant les étapes de la croissance de l'intérêt et de la consommation, Pline (HN 9, 123) écrit:

Fenestella rapporte que les perles sont devenues à Rome d'**un usage commun et fréquent** après la soumission d'Alexandrie [= *après l'annexion de l'Égypte par Rome en 30 a.C.*], mais qu'elles ont fait leur apparition pour la première fois vers le temps de Sylla – elles étaient alors petites et médiocres, erreur manifeste, car Aelius Stilon signale que vers l'époque de la guerre de Jugurtha, le nom d'*uniones* a été, précisément à ce moment, donné aux très grosses perles.

L'interprétation de ce texte pose quelques problèmes que l'on n'abordera pas ici, mais il faut noter le synchronisme entre l'accès facilité aux marchés de l'océan Indien et la « démocratisation » de cet objet – lequel reste néanmoins pour la société romaine, il faut le souligner, l'un des plus emblématiques objets de luxe, comme l'écrit Pline au commencement de son exposé sur les perles :

Mais pourquoi évoquer de si petits détails [*i.e. la diversité des formes et des couleurs des coquillages*], alors que la dévastation des mœurs et le luxe excessif n'ont pas d'autre origine que le genre des coquillages ? De toute la nature, la mer est déjà ce coûte le plus cher au ventre de l'homme : que de préparations, que de mets, que de gourmandises procurées par les poissons, auxquels les risques que courent les pêcheurs donnent leur prix ! Mais qu'est-ce que ceci, quand on pense aux pourpres, aux coquillages, aux perles ? Il ne suffisait pas évidemment remplir nos gosiers avec la mer ; il fallait encore que les femmes et pareillement les hommes la portent aux mains, aux oreilles, sur la tête et sur tout le corps. (Pline l'Ancien, HN 9, 104-105)

Revenons cependant à la « démocratisation » des perles. Ailleurs dans l'*Histoire naturelle* (9, 114), Pline lance une nouvelle charge contre les femmes qui contribuent au développement de la *luxuria* en raison de leur attirance pour les parures – un lieu commun,

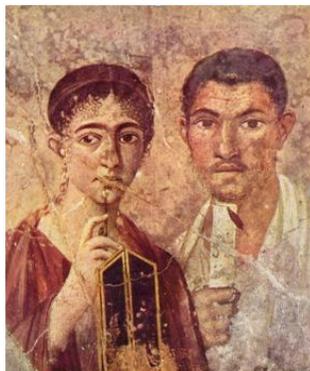
comme le montre l'histoire des lois somptuaires qui jalonnent l'histoire de la République romaine –. On y apprend que les femmes "pauvres" – le sens de l'adjectif est difficile à cerner : voir les remarques de Jean Trinquier dans le bilan de la journée d'études *Ex oriente luxuria I* – achètent des perles. C'est ainsi qu'elles peuvent s'afficher sur la voie publique :

Les femmes s'enorgueillissent d'en suspendre à leur doigts et deux ou même trois à chaque oreille ; elles introduisent, pour désigner ce luxe, des noms étrangers [*en l'occurrence, grecs*], que va chercher leur prodigalité immodérée : elles appellent ce qu'elles ont imaginé *crotalia* (castagnettes), comme si le cliquetis et le choc même des perles leur donnait aussi plaisir ; désormais les **femmes pauvres** en désirent aussi, répétant que la perle est sur la voie publique le licteur de la femme.

Cette « démocratisation » de la perle est-elle détectable par d'autres sources que la documentation littéraire, trop rare, comme on l'a dit. Il faut se tourner vers l'iconographie (1), l'archéologie (2) et les sources écrites non littéraires (3) pour trouver quelques confirmations.

1. Iconographie

L'iconographie est peu abondante et difficile à interpréter : on ne peut être sûr qu'un pendant d'oreille avec des sphères blanches représente des perles. Néanmoins l'époque de l'intense consommation coïncide avec un accroissement de la représentation d'objet qui



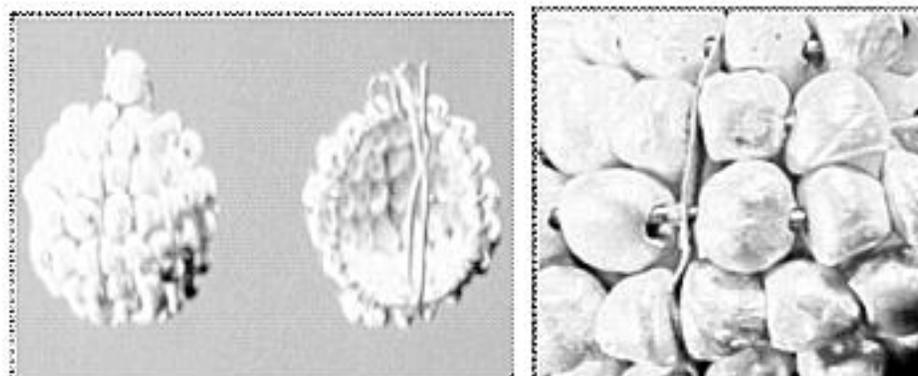
Fresque dite de Paquius Proculus et de son épouse – Wikimedia Commons (clicé :Jebulon)

semblent bien être des perles. Plus intéressante est la représentation de personnages qui

n'appartiennent pas à l'élite. Voici le très célèbre portrait dit de Paquius Proculus et de son épouse (Musée archéologique de Naples, fresque détachée de la casa Pansa à Pompéi), sur lequel il semble que l'épouse porte un pendant d'oreille avec perle. L'occupant de la maison était propriétaire d'un *pistrinum* (boulangerie). Voir aussi les portraits du Fayoum

2. Artefacts

Les sources littéraires donnent le nom de différents types de parures : pendants d'oreilles, colliers, anneaux, bracelets, parures de têtes (diadèmes, épingles à cheveux avec perle), pour ne pas parler des perles qui ornent les chaussures ou les vêtements. Cependant, ce sont les pendants d'oreilles – de types sont très variés – que l'on a surtout retrouvés. Ce qui paraît probable, c'est que la multiplication des types de parures et leur diversification, ainsi que l'accroissement des trouvailles de perles – en dépit des mauvaises conditions de préservation – est le corollaire d'une intensification de la consommation. Celle-ci doit être le fait de couches sociales « intermédiaires ». On peut notamment penser que des parures composées d'un assemblage de petites ou très petites perles – dont il ne fait guère de doute que la valeur marchande était relativement médiocre, comme le montrent toutes les comparaisons avec des documents des époques médiévale et moderne – convenaient en particulier à des bourses moins fortunées que celles de l'élite romaine.





Pendants d'oreilles à petites perles assemblées (en haut, modèle « panier » ; en bas, modèle « grappe de raisin » - dessins au crayon électronique d'après photos)

3. Sources non écrites non littéraires

Il faut en premier lieu mentionner les inscriptions, bien que leur datation soit difficile à établir. Néanmoins, la plupart des stèles retrouvées ont de bonnes chances de dater de la fin de la République et du début du Principat. On dispose d'épithaphes funéraires et de dédicaces dans lesquelles apparaissent des *margaritarii*. Le *margaritarius* est un marchand au détail de perles, dont il est difficile de savoir s'il a des compétences techniques (en particulier, on ne sait pas exactement qui perce les perles, dont il semble qu'une partie soit importées sans être percées). Quoi qu'il en soit, le développement du métier de *margaritarius* coïncide avec l'accroissement de la consommation :

dédicace du *margaritarius* Euhodus : *Euhodus m[argari]/[t]arius de Vela[bro] / sibi et Tampiae L(uci) l(ibertae) / Stratonice et liber[is]. (AE 1907, 129 – Rome)*

épithaphe du *margaritarius* L. Novius Sabinus : *D(is) M(anibus) / L(ucio) Novio Sabino / margaritario / fec(it) Novia Tyche / lib(erta) et uxor con(iugi) b(ene) m(erenti). (CIL 14, 2655 = AE 1975, 180 - Latium et Campania (Tellene / Telleneae)*

On a aussi connaissance d'un lieu de Rome nommé *Porticus margaritaria*, censément un lieu dévolu au commerce des perles, situé dans la *Regio VIII* (probablement près de la *Via*

Sacra, où se concentraient les détaillants en bijouterie et orfèvrerie).

On dispose en second lieu de documents papyrologiques ou d'inscriptions faisant état de perles dans des testaments, des donations à des sanctuaires, des paiements, des contrats de mariage. Il semble donc avéré que cet objet est accessible, même si aucun de ces documents ne précise l'aspect des perles, leur couleur, leur poids. Au mieux c'est la quantité qui est indiquée:

P.Oxy. 10 1273 l.10-11 (260 p.C.) : contrat de mariage (dot) mentionnant deux boucles d'oreilles avec 10 perles (chacune ?) ; le poids du bijou est donné sans les perles (ένωτίων ζεῦγος ἔχον πείνας δέκα ὀγκῆς χωρὶς τῶν πεινῶν τετάρτων τριῶν)

AE 1982, 521 = *AE* 1983, 521 = *AE* 2001, 1185 – Bétique (*Italica*) : donation de 40 perles et d'autres gemmes ou bijoux à une augustale (*Vict(oriae) Aug(ustae) Vib(ia) Modesta G(ai !) Vib(i) Libonis fil(ia) ori[unda]*) / *Mauretania iterato honore bis flaminica sacerdos* / *statuam argenteam ex arg(enti) p(ondo) CXXXII II(unciarum) I(semunciae) cum inauribus tri[b mar]/garitis n(umero) XXXX et berull(is) n(umero) VIII et coron(a) au[rea] / cum gem(m)is n(umero) XXV et gem(m)areis Z accep(to) loc(o) ab splendid[is(simo) or]/din(e) in temp(lo) suo corona(m) aurea(m) flaminial(em) capitul(um) aure[um Do]/[mi]na(e) Isis alter(um) Cerer(is) cum manib(us) arg(enteis) item lunoni(s) R(eginae) d(onum) d(edit)*)

Il faut noter que la grande compilation nommée *Digeste*¹²⁰ fait à plusieurs reprises état de jurisprudence concernant des testaments avec perles. En voici un exemple (*Digeste*, 34, 2, 40, 2 = Mommsen 2 p. 157 [source : Scaevola]):

Une femme à l'agonie avait légué ses bijoux en ces termes : « Je laisse tous mes bijoux à mon amie Séja. » Dans le même testament elle avait écrit : « Je veux être enterrée conformément à la volonté de mon mari et être parée des bijoux destinés à

¹²⁰ Le *Digeste* (parfois appelé *Pandectes*) est un recueil méthodique d'extraits des opinions et sentences des juristes romains, réunis sur l'ordre de l'empereur Justinien. Chaque titre traite d'une question précise en juxtaposant des citations, coupées de leur contexte, où sont indiquées les solutions proposées par les juristes, mentionnées avec le nom de l'auteur et la référence de l'ouvrage. Figurent aussi des décisions prises par les empereurs et des extraits de l'édit du préteur urbain.

ma sépulture : deux colliers de perles et des bracelets d'émeraudes. » Mais ni les héritiers ni le mari, au moment où le corps était mis en terre, ne donnèrent les bijoux qui devaient, conformément à la volonté <de la défunte>, être déposés. La question suivante a été posée : appartiennent-ils à celle à qui elle avait laissé tous ses bijoux, ou aux héritiers ? Il a répondu : non aux héritiers, mais à la légataire.

Le troisième type de document qui laisse penser que la consommation des perles a « percolé » (« trickle down ») vers des couches sociales « moyennes » est plus complexe à interpréter, mais ne peut pas être passé sous silence. Le papyrus de Stockholm est un document datant de la fin du 3^e siècle ou du début du 4^e siècle *p.C.* Il est donc tardif, mais il peut contenir des éléments plus anciens (début 2^e siècle *p.C.*). Ce recueil contient des recettes et procédés variés pour améliorer l'aspect des pierres précieuses, imiter l'or et ... fabriquer de fausses perles. La question – hélas insoluble – est ici de savoir quelle part ont joué les fausses perles dans la massification de la consommation, à côté de la démocratisation des vraies perles – ce dernier point ne pouvant être mis en doute – :

Prenez une pierre friable comme est la pierre à miroir (λαβών λίθον εύθρυπτον, ὃς ἐστὶν σπεκκάριον) et broyez. Prenez du lait de vache et de la gomme adragante et laissez tremper dix jours. Quand le produit est mou, transvasez jusqu'à ce qu'il ait la consistance de la boue. Fondez avec de la cire étrusque, du blanc d'œuf et du mercure (...). Mêlez et remuez avec le mercure et la gomme adragante et l'œuf de poule, fondez et mêlez avec tous les liquides et alors faites d'après un modèle la pierre que vous voulez faire (τότε τὸν λίθον, ὃν ποιεῖς, ποίει εἰκάσας). Elle se pétrifie très vite (ἀπολιθοῦται γὰρ ταχύ). Faites des moulages profonds et ronds et, quand ils sont humides, percez-les et laissez solidifier (καὶ ποιήσον τύπους βαθεῖς στρογγύλους καὶ ὑγροὺς ὄντας αὐτοὺς τίτρα καὶ ἕα παγήναι). Polissez à nouveau à la dent et ce sera, manipulé comme il faut, supérieur au naturel (ἔσται, χειρισθεὶς ὡς δεῖ, ὑπὲρ τὸν {τὸν} φυσικόν). *Pap. Holm.* 18. fabrication de la perle (μαργαριτῶν ποίησις)

En tout état de cause, on peut penser, comme A. Wallace-Hadrill, que ces changements de consommation prennent place dans cette « révolution culturelle » qui touche Rome :

progressivement les élites aristocratiques voient leur prééminence remise en cause par d'autres groupes : les chevaliers, les élites provinciales, les affranchis fortunés. Ces groupes rendent visible leur position au moyen de la consommation ostentatoire, dans laquelle il se trouve que les perles ont joué un rôle important¹²¹.

Troisième session: perles et écailles sous le regard de la société

Thème de réflexion : un signe social polysémique

Interventions de:

- Françoise Gury ; Federico de Romanis - thèmes de réflexion : quel lien existe entre la possession de l'objet de luxe et la mobilité sociale ? Veut-on s'approcher de l'élite sociale par la possession de l'objet de luxe ? Veut-on s'élever au sein de sa classe propre ? Qui sont les femmes « pauvres » qui possèdent des perles ? Quelle place tiennent les produits importés de la mer Érythrée dans l'expression de la position sociale ? La question du « genre ».
- Pierre Descotes - thème de réflexion : comment bannir ce qui est beau ? les positions du christianisme face à l'objet de luxe.

1. Aspects de la dynamique sociale (élite et « pauvres » ; homme et femmes)

On pourrait dire qu'un objet de luxe, tel que les parures ou le mobilier, a deux formes de vie, dès lors qu'il ne s'agit pas de mets ou de parfums, détruits aussitôt que consommés. D'un côté, il y a une vie discrète, à l'écart du regard des autres, dans laquelle cet objet est purement réduit à sa valeur monétaire. Les perles constituent indiscutablement une réserve de valeur, aliénable et transmissible par héritage, comme on le voit dans le *Digeste* ou chez Pline :

Néanmoins, c'est (= la perle) un objet dont la possession est presque infinie ; il passe à l'héritier ; on l'aliène comme une propriété foncière ; en revanche chaque heure altère les teintures conchyliennes et la pourpre, auxquelles le luxe, qui a aussi

¹²¹

A. Wallace-Hadrill, *Rome's Cultural Revolution*, Cambridge, 2008, p. 35-37.

engendré ces produits, a donné presque le même prix que les perles. (Plin l'Ancien, *HN* 9, 124)

Tout cela tient à la bonne résistance des perles aux dégradations du temps, et au fait que la perle ne subit aucune modification irréversible, excepté le perçage. Stockant de la valeur, les perles entrent dans la composition de dots pour les jeunes filles à marier, figurent dans des inventaires de biens (les perles étant séparées de l'or et comptées à part), voire peuvent être placées en gage contre du numéraire:

On sait qu'il (= Vitellius, l'un des candidats malheureux à la succession de Néron) n'avait pas l'argent nécessaire à ce voyage (n.b.: il avait été chargé par Galba du commandement d'une armée en Germanie). Ses affaires étaient tellement délabrées que sa femme et ses enfants, qu'il laissait à Rome, se cachèrent dans une chambre de location afin qu'il pût louer sa maison pour le reste de l'année. Pour subvenir à ses frais de route, il prit à l'oreille de sa mère une perle et la mit en gage. (Suétone, *Vitellius*, 7, 2)

Cependant, comme l'indiquent les textes de Plin cités plus haut, la parure a vocation à être aussi un signe et à s'afficher soit publiquement, soit dans des cercles privés plus restreints. De quoi est-elle le signe ? D'un niveau de fortune, sans aucun doute, mais certainement aussi de la manifestation d'un goût pour le beau. On a vu plus haut l'exemple de Lollia Paulina. En voici un autre, qui ne concerne plus la maison du Prince. Nous sommes en Italie du Sud vers le milieu du 1^{er} siècle *a.C.* (c'est le temps de la « folie » de la perle). Lors du banquet donné par Trimalcion, ce personnage extraordinaire du *Satyricon*, arrive soudain le sévir Habinnas, « marbrier » de son état (*lapidarius*) accompagné de son épouse Scintilla. Sur son insistance, Fortunata, épouse de Gaius (Trimalcion) rejoint les convives. Les deux femmes se complimentant sur leurs parures, Trimalcion fait apporter tous les bijoux de son épouse et demande même une balance pour prouver le poids de l'un des bracelets. Scintilla ne pouvait pas être en reste:

Scintilla, non moins vaniteuse, détachait de son cou un petit coffret d'or qu'elle

appelait son porte-bonheur (*Felicio*), en tira deux pendants d'oreilles qu'elle fit à son tour admirer à Fortunata : "C'est un cadeau de monsieur mon mari, dit-elle, personne n'en a de plus beaux. — Parbleu, dit Habinnas, tu m'as saigné à blanc pour t'acheter ces fèves de verre (= perles). De vrai, si j'avais une fille, je lui couperais les oreilles. Sans les femmes, nous aurions tout pour rien ; mais maintenant, autant dire que c'est pisser chaud et boire froid." (Pétrone, *Satyricon*, 67, 9)

Il nous est difficile de deviner quelles perles avaient été montées sur les *crotalia* de Scintilla. Sans doute, le fait que sa propriétaire les porte dans une boîte accrochée à son cou (*capsella*) laisse penser que les perles n'étaient pas de dernière catégorie. Quelques autres témoignages font ironiquement allusion, pour la même période, à des femmes qui serrent précieusement contre elles leurs perles, voire dorment avec celles-ci (enfermées dans leur coffret). C'est donc à des perspectives sociologiques et/ou anthropologiques, déjà sous-jacentes dans les travaux précédents, que sera consacrée la troisième session. La consommation des perles étant un phénomène particulièrement propre au monde romain, c'est à celui-ci que nous nous intéresserons.

On doit à Wallace-Hadrill un certain nombre de réflexions extrêmement judicieuses qui pourront servir de point de départ:

Luxury, it is argued, comes into its own not in defining a stable and uncontested social hierarchy, but in the dynamic situation where there is expansion, new money and new social groups contesting a claim for prominence. The debate about luxury is rooted in the transformation and upheavals of society that characterise this period. To speak of a Roman 'middle class' is not helpful, not only because it is wrong to confuse the equestrian order with a merchant class, but because the language of class was developed, as we have seen, in the context of the replacement of the discourse of rank and luxury by the post-industrial discourse of class and economy. It remains valid to characterise the Roman social order, as did Finley, as one of rank, not class. That does not mean it was a society in which rank was fixed and uncontested, and

the parallels of early-modern societies show the potential of luxury in contesting and modifying rank.¹²²

Pliny saw luxury as purely destructive, not transformational or productive. While he commented repeatedly on the phenomenon of the social diffusion of luxuries far beyond the elite, he had no appreciation of the social function of consumer goods, or their role in constructing social identities in a rapidly changing world. Because his model of social order was essentially static, he disapproved of the use of commodities in a competitive and fluid society, and could not grasp the wider sense of belonging which shared possession of objects disseminated across a community of users might bring.

Un peu plus haut, le même auteur avait écrit:

The drive is not merely to 'ape' social superiors, but to create distance from inferiors. It is the product of a dynamic society with ample resources in circulation, and new money creating the pressure of competition in the social game.¹²³

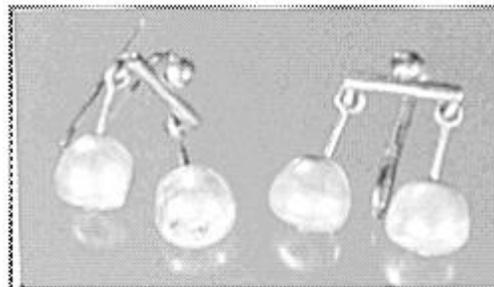
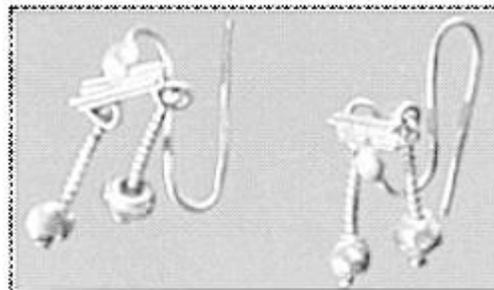
On peut s'interroger sur la validité de la dernière affirmation : imiter l'élite ou se distinguer davantage des couches inférieures? En revanche, l'auteur a raison de souligner que Pliny ignore cette dynamique sociale que la diffusion des objets du luxe privé – particulièrement ceux qui sont importés de l'océan Indien – accompagne et rend visible. Malheureusement, peu de sources écrites, en plus de celles qui ont été mentionnées plus haut, nous renseignent sur l'imbrication de la consommation des objets de luxe et de la mobilité sociale. Les quelques documents qui restent sont parcellaires. Le point qui émerge le plus nettement est que l'accès des couches « moyennes » – on utilisera ce terme, moins incertain que « pauvres » – à un signe social tel que la perle a créé chez les couches supérieures la nécessité de se distinguer, pour ne pas être confondues avec elles. Pour reprendre Wallace-Hadrill, en infléchissant sa pensée dans une autre direction, c'est l'élite

¹²² A. Wallace-Hadrill, *Rome's Cultural Revolution*, Cambridge, 2008, p. 354.

¹²³ Wallace-Hadrill (*op. cit.* n. 12), p. 436.

qui veille à maintenir la distance avec les couches inférieures. Si Lollia Paulina, épouse du Prince, l'emporte sur ces contemporaines, les autres ne sont pas en reste, à leur niveau:

Ce que je vois, c'est que l'on n'achète pas une perle par oreille, car désormais les oreilles sont entraînées à porter une charge : on joint les perles entre elles et on en pose d'autres au-dessus de la première. La folie des femmes n'aurait pas suffisamment surpassé celle des maris si deux ou trois patrimoines n'avaient pas été suspendus à chacune de leurs oreilles. (Sénèque, *De benef.* 7, 9, 4)



En haut, des *crotalia* avec petites perles sombres ; en bas, *crotalia* avec grosses perles blanches (dessin au crayon électronique, d'après photo)

De façon analogue, c'est au moment où les perles deviennent accessibles sous forme de pendentif d'oreilles à un plus grand nombre que, semble-t-il, les femmes de l'élite vont alors en disposer sur leur chaussures d'intérieur. Mais cet exemple montre, encore une fois, que l'on s'intéresse plus aux tensions qui affectent les couches supérieures. De même, Arrien de Nicomédie, un témoin grec et extérieur à ce phénomène, note que la compétition la plus visible, ou la plus notable, est celle qui se joue chez les riches:

Maintenant encore ceux qui transportent les marchandises du pays des Indiens jusqu'à chez nous s'empressent de l'acheter et de l'importer ; en Grèce autrefois, et encore plus à Rome aujourd'hui ceux qui jouissent de la richesse et de l'opulence s'empressent encore plus d'acquérir la margarités marine (c'est son nom dans la langue des Indiens). (Arrien, *Indika*, 8, 9)

Comme on l'a entrevu, les sources littéraires antiques, sélectives et orientées, notent une compétition délétère entre les femmes, susceptible de perturber les affaires de l'État: les femmes contribuent à affaiblir la cohésion sociale et/ou à diriger une certaine quantité de monnaie vers les barbares producteurs:

C'est ordinaire à notre époque : le goût du luxe s'aggravant, l'avidité des femmes qui rivalisent entre elles atteint un tel degré de folie que des dommages sont causés aux affaires publiques par des affaire privées ? A-t-elle désiré des pierres précieuses, des pierres venues d'un rivage étranger, de l'or, des vêtements faits pour ne rien cacher d'une femme mariée ? (Sénèque le rhéteur, *Controversiae* 2, 5, 7)

Dans ce cas encore, les documents écrits (littéraires) ignorent la dimension sociale du phénomène et en accentuent la dimension psychologique ou éthique. Les sources ne parviennent pas d'ailleurs à esquiver la place des hommes. Comme le *Satyricon* le montre, les hommes semblent avoir intérêt à favoriser l'acquisition de ces signes sociaux par les femmes, pour leur propre position sociale. On peut se demander si il n'en va pas de même avec César et Servilia:

Mais plus que toutes les autres il aime la mère de Marcus Brutus, Servilia, à laquelle, sortant de son consulat, il acheta une perle de six millions de sesterces. (Suétone, *Divus Iulius*, 50, 2)

Mais se pose aussi la question de l'utilisation des perles par les hommes eux-mêmes.

Ceux-ci n'ont véritablement commencé à utiliser les perles qu'après le 3^e siècle *p.C.*, sur leur vêtements, leurs ceinturons ou, pour les empereurs, dans les apparats royaux. Ils n'avaient cependant pas résisté à l'attrait de cet objet dans les temps précédents (voir ci-dessus, p. 92, le texte de Pline l'Ancien). La meilleure preuve en est que certains Princes ont tenu à se démarquer par des modes de consommation propres à ceux qui se trouvent au sommet de la pyramide sociale, i.e. soit par l'abondance, soit par des utilisations insolites:

Il (Caligula) surpassa toutes les inventions des hommes prodigues par les dépenses que lui coûtèrent ses dissipations. Il avait imaginé une nouvelle utilisation des bains, de prodigieuses variétés de mets et de banquets : par exemple il prenait des bains chauds et froids de parfums, il absorbait des perles de très grand prix dissoutes dans du vinaigre, il faisait servir à ses convives des pains et des mets en or, répétant qu'il fallait être soit un homme frugal soit César (Suétone, *Caligula*, 37, 1)

Néanmoins, il (= Pompée) rendit plus acceptable la faute reprochée à l'empereur Caius, qui, sans compter ses atours féminins, portait des bottines en perles, ou à l'empereur Néron, qui faisait garnir de perles des sceptres, des masques de scène et des litières de voyage. (Pline l'Ancien, *HN* 37, 16)

Il y avait donc une consommation masculine (sans doute moins intense et moins tournée vers l'utilisation en bijou, celle-ci étant réservée aux femmes ou aux barbares, i.e. les Perses ou les Indiens) et, partant, une probable compétition dans l'appropriation et l'exhibition des perles.

2. Échantillon de documents issus des sources chrétiennes

Les textes chrétiens s'intéressent aux perles, tout d'abord (et cela ne concerne pas la journée d'études) à cause des possibilités allégoriques qu'elle suggère. Ainsi, la perle, formée, d'après une croyance assez répandue dans l'Antiquité, par l'absorption d'une lumière céleste par une goutte de rosée au sein d'un coquillage remonté à la surface symbolise assez bien la double nature du Christ, céleste et « terrestre », matérielle et immatérielle, divine et humaine. À ce titre, il n'est guère possible de nier la beauté de la

perle. Et tout comme Pline regrettant que les splendeurs de la Nature soient recherchées dans les entrailles de la terre ou au fond de la mer, Clément d'Alexandrie répète que la perle était destinée à rester cachée dans l'eau:

C'est pourquoi ce sont les fourmis qui creusent les mines d'or, ce sont les griffons qui gardent l'or, et c'est la mer qui a caché la perle, cette pierre précieuse (*Paedagogus*, 2, 12, 120)

S'agissant de la parure des femmes, la continuité avec les non-chrétiens est tout aussi visible, comme l'illustre l'échantillon qui suit:

Quant à toi, Eurydice, tâche avant tout de vivre dans la familiarité des préceptes des sages et des hommes de bien, et d'avoir toujours à la bouche les maximes qu'étant jeune fille tu as recueillies auprès de nous, afin de faire la joie de ton mari et l'admiration des autres femmes grâce à cette parure d'une exceptionnelle splendeur qui s'acquiert sans dépenses : les perles de cette femme riche, les étoffes de soie de cette étrangère, il n'est pas possible de se les procurer ni de les porter sans les acheter fort cher ; tandis que les parures de Théano, de Cléoboulinè, de Gorgo, la femme de Léonidas, de Timocleia, la soeur de Théagénès, de l'antique Claudia, de Cornélie, la fille de Scipion, et de toutes celles qui furent dignes d'admiration et de célébrité, ces parures, il est possible de les revêtir sans frais, de s'en parer et de mener ainsi une vie pleine à la fois de gloire et de bonheur (*Plutarque, Praecepta conjugalia*, 48)

... de même que les femmes aussi, dans leur parure, s'ornent avec pudeur et réserve, sans coiffure tressée, sans or, sans perles ni vêtements somptueux, et au contraire, comme il convient à des femmes qui font profession de leur piété, se parent de bonnes actions etc. (*Epist. Pauli ad Timotheum*, 1, 2, 9-15)

Il est puéril de se rester muet d'admiration devant les pierres précieuses, qu'elles soient sombres ou vertes, devant les déjections d'une mer qui se débarrasse de ses déchets et devant les raclures de la terre. Se jeter sur l'éclat des petites pierres, sur

leur couleur particulière et sur les verroteries bigarrées, ce ne peut être que le fait d'hommes insensés, qu'attire tout ce qui a une apparence impressionnante. C'est ainsi que les petits enfants, quand ils ont regardé le feu, se portent vers lui, entraînés par son éclat, mais sans considérer, à cause de leur ignorance, le danger qu'il y a de le toucher. On constate un effet analogue sur la sottise des femmes : il est produit par ces pierres précieuses fixées sur les chaînes de cou, par les améthystes serties dans les colliers, par les céraunies, le jaspé et la topaze, et par « l'émeraude de Milet, objet du plus haut prix ». Quant à la précieuse perle, elle a fait parmi les femmes l'entrée sensationnelle d'un homme ivre dans le gynécée (Clément d'Alexandrie, *Paedagogus*, 2, 2, 118-120)



Septime Sévère et sa famille (Staatliche Museum, Berlin – Wikimedia Commons – cliché : Fred the Oyster)